



M.S. — 15 — Ussun amaziɣ

**ÉTUDES BERBÈRES
ET
CHAMITO-SÉMITIQUES**

**MÉLANGES OFFERTS À
KARL-G. PRASSE**

Réunies par Salem CHAKER & Andrzej ZABORSKI
Editées par Salem CHAKER

Éditions PEETERS
PARIS - LOUVAIN
2000

M.S. — 15 — Ussun amaziɣ

**ÉTUDES BERBÈRES
ET
CHAMITO-SÉMITIQUES**

**MÉLANGES OFFERTS À
KARL-G. PRASSE**

**Réunies par Salem CHAKER & Andrzej ZABORSKI
Editées par Salem CHAKER**

Editions PEETERS

Paris - Louvain

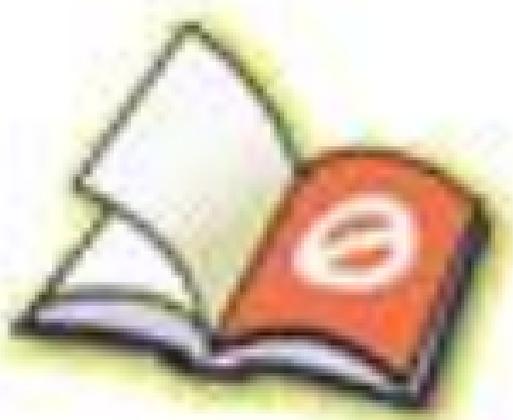
2000

D. 2000/0602/31
ISBN: 90-429-0826-2
ISBN: 2-87723-476-2

© Peeters Press Louvain-Paris, 2000

Copyright scientifique SELAF-Paris
Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés pour tous pays

Abdallah EL MOUNTASSIR Langage et espace. Les particules d'orientation -d/-nn en berbère (tachelhit).	129
Mohamed ELMEDLAOUI L'Arabe Marocain, un lexique sémitique inséré sur un fond grammatical berbère.	155
Lionel GALAND La langue touarègue.	189
Paulette GALAND-PERNET Poésie touarègue, poésie de "convenance".	203
Jeffrey HEATH SIFT-ing the evidence : Adaptation of a Berber loan for 'send' in Moroccan Arabic.	223
Rabah KAHLOUCHE Le présentatif négatif <i>ulac</i> "il n'y a pas", est-il de souche berbère ou un emprunt à l'arabe ?	233
<u>Maarten KOSSMANN</u> <u>Le futur à Ghadamès et l'origine de la conjugaison verbale en berbère.</u>	<u>237</u>
Alphonse LEGUIL Une opposition fluctuante en touareg.	257
Naïma LOUALI-RAYNAL Vocalisme berbère et voyelles touarègues.	263
<u>Amina METTOUCHI</u> <u>Accompli et négation en kabyle.</u>	<u>281</u>
Kamal NAÏT-ZERRAD Autour de la base morpho-sémantique SK en berbère.	295
Harry STROOMER An early european source on Berber. Chamberlayne (1715).	303
Miloud TAIFI De quelques verbes à préposition en tamazight : contrainte sémantique et distribution syntaxique.	317
<u>Gábor TAKÁCS</u> <u>The origin of Ahaggar h in an Afro-Asiatic Perspective.</u>	<u>333</u>
<u>Nico VAN DEN BOOGERT</u> <u>Medieval berber orthography.</u>	<u>357</u>



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

- à Tamanrasset, en Algérie, à l'automne 1958 (même bourse), pour y étudier le touareg de l'Ahaggar.
- à Paris de nouveau, en 1959, pour continuer le dépouillement des notes d'André Basset, et y poursuivre ses études d'arabe marocain et égyptien, de linguistique générale et de berbère.

A partir de 1960, il commence une longue carrière d'enseignant-chercheur à l'Université de Copenhague ; il enseigne successivement l'arabe à l'Institut de philologie sémitique et le berbère à l'Institut d'Égyptologie où il est promu *Lektor* (Professeur) de berbère en 1972.

Au cours de sa carrière, il aura une activité soutenue de publication et d'édition qui a totalement renouvelé la connaissance sur le domaine touareg. A côté de ses travaux linguistiques, descriptifs ou historiques, il ne dédaigne pas les terrains de l'application et participe régulièrement à des travaux de linguistique appliquée : élaboration de manuels d'enseignement pour l'alphabétisation, fixation de l'orthographe touarègue etc. Il mène également une action continue de pédagogue en contribuant à la formation de chercheurs touaregs.

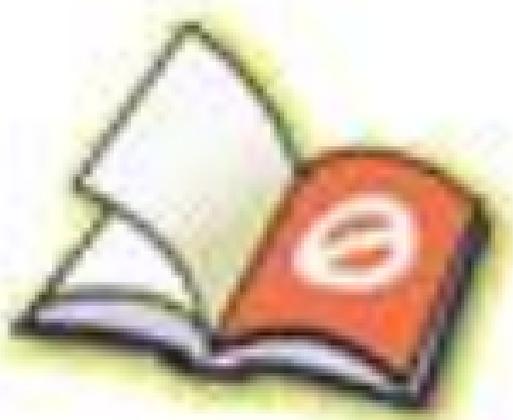
En 1986, après la suppression du berbère comme matière d'enseignement autonome, il dirigera l'Institut d'Égyptologie (Institut Carsten Niebuhr) à l'Institut de Philologie Orientale de l'université de Copenhague. Il part en retraite en 1996 mais continuera à donner des cours d'arabe dialectal et littéral à l'Institut Carsten Niebuhr.

* *
*

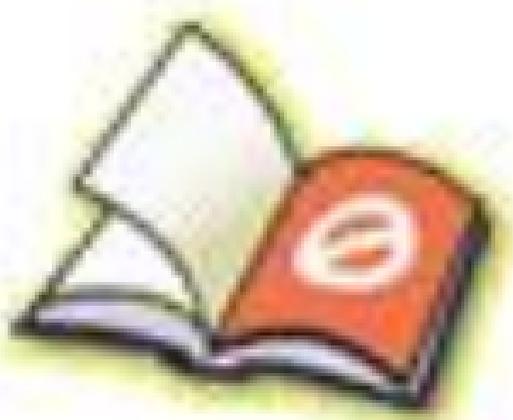
Travaux et publications scientifiques de Karl-G. Prasse

Ouvrages & Travaux :

- *Nominerne i berberiske sprog under hensyntagen til ægyptisk og semitisk (morfologi)*. [= Les noms en berbère, comparés à ceux de l'égyptien et du sémitique (morphologie)]. — Besvarelse af Universitetets prisopgave i østerlandsk Filologi, belønnet med Universitetets guldmedaille, 1955 (non publié), 104 p.
- *Arabisk Parlør, nyægyptisk talesprog*, København, 1964, 85 p.
- *A propos de l'origine de H touareg (tahaggart)*, København, Munksgaard Forlag, 1969, 96 p.
- *Elkəttab wa zzarān n-ākātab əd-tāgharāy dāgh təwəlləmmət tan dənnəg Nijer* (avec la collaboration d'Ākhməduw ag-Khamidun des Kəl-Ēghlal). — Méthode d'alphabétisation pour les Touaregs adultes du Niger, Niamey, MEN, 1970, 33 p.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

- Jean Delheure : *Agerraw n-iwalen teggargrent-tarumit / Dictionnaire ouargli-français*, Paris, 1987. — *Acta Orientalia*, 50, 1989, p. 188-190.
- Hartmut Kästner & Albert Waldmann : *Aussprache und Schrift des Arabischen*, Leipzig, 1985. — *Acta Orientalia*, 49, 1988, p. 142-14.
- *Encyclopédie berbère I*, Aix-en-Provence, Edisud, 1984. — *Acta Orientalia*, 47, 1986, p. 162-165.
- Salem Chaker : *Textes en linguistique berbère* (Introduction au domaine berbère), Paris, Editions du Cnrs, 1984. — *Acta Orientalia*, 47, 1984, p. 158-162.
- Salem Chaker : *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence, 1983. — *Acta Orientalia*, 47, 1986, p. 157-158.
- Tadeusz Lewicki : *Etudes maghrébines et soudanaises II*, Varsovie, 1983 — *Acta Orientalia*, 46, 1985, p. 192-194.
- James Bynon (ed.) : *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics. (Proceedings of the Third International Hamito-Semitic Congress, march 1978)*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, Series IV — Current Issues in Linguistic Theory, vol. 28), 1984 — *Acta Orientalia*, 46, 1985, p. 187-194.
- Charles de Foucauld et A. de Calassanti-Motyliniski : *Textes touaregs en prose*, Aix-en-Provence, Edisud, 1984. — *Acta Orientalia*, 46, 1985, p. 185-187.
- J. Delheure : *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist/Dictionnaire mozabite-français*, Paris, Selaf, 1984. — *Acta Orientalia*, 46, 1985, p. 183.
- Mouloud Mammeri : *L'ahellil du Gourara*, Paris, Msh, 1984. — *Acta Orientalia*, 46, 1985, p. 181-182.
- J.M. Dallet : *Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mangellat*, Paris, 1982. — *Acta Orientalia*, 45, 1984, 168-172.
- A. Willms : *Die dialektale Differenzierung des Berberischen*, Berlin, 1980. — *Journal of African Languages and Linguistics*, 4/1, 1982, p. 97-98.
- E.T. Abdel-Massih : *Tamazight Verb Structure : a generative Approach*, 1971. — *Linguistics* (Indiana University), 157, 1975, p. 116-117.
- Fraternité des Petites Sœurs de Jésus : *Contes touaregs de l'Aïr*, 1974. — *GLECS*, 18-23, 1973-1979, p. 200.
- Saïd Hanouz : *Grammaire berbère...*, Paris, Klincksieck, 1968. — *Acta Orientalia*, 34, 1972, p. 222-223.
- Dominik Josef Wölfel : *Monumenta Linguae Canariae...*. — *Acta Orientalia*, 33, 1971, p. 357-363.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

+|:| :|\ [0| : ï H00

Néologie et données culturelles en berbère. Éléments de terminologie mathématiques en touareg.

par **Mohamed AGHALI-ZAKARA**

Actualité de la néologie berbère

Les différentes sociétés berbères de l'Afrique septentrionale et du Sahel sont dans la nécessité de se doter de vocabulaires spécialisés pour rendre compte de techniques et de sciences qui ne font pas partie des connaissances traditionnelles des grands ensembles agraires et pastoraux.

Cette élaboration de nouvelles terminologies se fait par emprunt plus ou moins grammaticalisé, par spécialisation de termes du vocabulaire ordinaire et aussi par création de termes nouveaux dérivés des ressources de la langue. La recherche néologique concerne surtout ces deux dernières démarches.

Au niveau pédagogique, la nécessité de constituer des instruments d'enseignement et de vulgarisation des connaissances dépassant le cadre scolaire, a conduit à l'élaboration de manuels à l'usage des enseignants et des éducateurs. Selon les pays, l'enseignement dans la langue maternelle va de la classe maternelle à l'université ou bien ne concerne que l'enseignement primaire et l'alphabétisation des adultes. Faire des manuels, c'est s'efforcer de maîtriser la terminologie spécialisée des disciplines scolaires.

Les productions sont donc variées en fonction des objectifs et des aires concernées, Maghreb et Sahel.

Concernant le berbère septentrional, il y eut un temps de latence entre la publication du premier *Lexique* kabyle de M. Mammeri, en 1984 et l'édition par H. Sadi, en 1990, d'un ouvrage de mathématiques en kabyle, *Mathématiques récréatives*. Par ailleurs, l'action militante des associations, kabyles notamment, a durant cette dernière décennie produit des travaux individuels en tout genre — romans, chants, manuels... — le plus souvent monolingues et très rarement bilingues.

D'un point de vue néologique, les créations très nombreuses sont individuelles, sans concertations, et se développent de façon "sauvage", chacun se croyant compétent pour inventer des mots selon son intuition et non en se fondant sur des raisonnements analytiques, lexicaux et syntaxiques. Ce sont ces publications que S. Chaker appelle "travaux d'amateurs" (*Chroniques XII et XIII*). Ils sont malheureusement de plus en plus nombreux.

La diversité des publications et des auteurs révèle, en effet, la grande vivacité de la création lexicale. Cette euphorie juvénile de productions prolixes sera probablement encadrée, à moyen et à long terme, par la nouvelle génération qui bénéficie actuellement des enseignements de niveau universitaire dispensés en Algérie à Tizi-Ouzou et à Béjaïa, en pays kabyle. Les dernières publications montrent déjà une évolution quant à la méthodologie adoptée qui tend, de plus en plus, à reposer sur des critères scientifiques et non sur de simples intuitions

Pour le touareg, dans les aires méridionales, l'évolution des créations terminologiques permet de mieux cerner la nature des difficultés auxquelles sont confrontés les auteurs et les institutions qui tentent de résoudre ce type de problèmes. C'est en particulier à partir de l'exemple du touareg qu'on va examiner la nature et l'évolution de ces réalisations.

Les premiers travaux ont commencé dans les années soixante, au Mali et au Niger. Il s'agissait essentiellement d'une vaste entreprise d'alphabétisation des adultes dans les pays africains francophones. On assiste à la coexistence progressive de l'alphabétisation fonctionnelle pour la formation des adultes et de l'enseignement scolaire expérimental, à partir des années soixante-dix. C'est dans les années quatre-vingt, que les langues nationales, dont le touareg, sont étudiées dans le supérieur et commencent à faire partie du cursus universitaire de linguistique générale.

L'enseignement de ces langues exige naturellement de disposer d'une terminologie spécialisée dans toutes les disciplines. C'est à cette tâche de lexicologie et de pédagogie que se sont attelés de nombreux auteurs.

Sur une trentaine d'années, on peut mesurer l'évolution des productions institutionnellement mises en place au Sahel puis au Maghreb où on note un développement rapide durant la dernière décennie¹. Il faut en effet distinguer deux types de production :

- l'une, initiée et financée officiellement par des institutions étatiques,
- l'autre, non institutionnelle, relevant d'initiatives individuelles, généralement mue par un ardent militantisme identitaire, particulièrement au Maghreb (v. Achab, 1996)

La création néologique de forme et de sens doit résoudre des problèmes techniques et méthodologiques redoutables en conjuguant ressources sémantiques et morphologiques de la langue et apports exogènes.

A titre d'exemples, on examinera pour le touareg une sélection de termes techniques extraits du *Lexique des mathématiques* plusieurs fois remanié et amélioré par des chercheurs nigériens ; ces termes seront confrontés à ceux relevés

auprès d'éléments de la population qui ont recours spontanément à certaines représentations des réalités de la vie sociale, utilisées par analogie.

Le but de cette mise en miroir est de montrer, après le recours à l'étymologie, que la société traditionnelle est porteuse de connaissances qui peuvent transcender le quotidien pour participer de façon active à l'intégration "acclimatée" de connaissances extérieures.

Les données

Les exemples retenus, à la fois des figures géométriques et des concepts mathématiques, l'ont été pour leur valeur analogique avec ce qui constitue la vie quotidienne : analogie visuelle pour les figures, représentations des objets ou élaborations artisanales ; analogie de démarche mentale dans les faits et gestes des activités sociales.

Les termes ou syntagmes utilisés dans ce domaine spécialisé seront expliqués par leur étymologie, leur dérivation ou leur construction syntaxique, afin de mieux comprendre, sur le plan du sens, le champ couvert par chaque terme retenu : champ suffisamment vaste ou général pour être réutilisable aussi bien en mathématique que dans tout autre domaine d'un terme monosémique, ou bien champ dont les sèmes principaux — en tant qu'unité minimale de signification — sont susceptibles, par contamination, de se conjuguer à des sèmes périphériques pour s'adapter à une situation nouvelle et engendrer ainsi un sens dérivé.

La néologie sémantique aboutit donc, ou non, à la polysémie quand un sens adjoint au sens de base donne à un terme un ou plusieurs nouveaux sens. On tentera d'évaluer ce qui relève de la monosémie et de différents degrés de polysémie.

Les matériaux présentés, pour chaque exemple, sont ceux extraits du *Lexique spécialisé mathématique*, publié à Niamey par des chercheurs touaregs de différentes régions (1987). Ils sont confrontés à ceux recueillis au sein de la population dont les réactions sont plutôt pragmatiques et font appel plus spontanément aux réalités de la vie quotidienne.

1 - Termes de géométrie

On se limitera aux formes élémentaires de la terminologie de base.

Le terme général pour "géométrie" est *ta n udmawän* "celle des faces". Le singulier *udäm* désigne à la fois "le visage, la face, la surface, la page d'un livre". Le dernier sens, par l'objet de référence qu'il désigne, est un néologisme de sens contemporain, déjà bien intégré et dont le contenu de représentation limitée d'une forme préparait l'adoption de ce terme pour toute figure géométrique spécifique aux contours définis.

Le syntagme était nécessaire pour utiliser le mot pluriel et le démonstratif *ta* (féminin) pour représenter le déterminé, la science que le déterminant explicite. Une autre construction avec le démonstratif masculin *wa* aurait pu désigner un livre, par exemple, *wa n udmawän* "celui des pages".

• *carré* : le syntagme du *Lexique* est descriptif *i n tāsəgwen* “un aux côtés égaux” ou *asaqqamar ogdän* “fait de faire le coude égal” (on reviendra plus loin sur cette expression inadéquate). A l’expression descriptive on peut préférer une dénomination précise et connue pour sa forme *tafasast* qui est un carré en relief au milieu d’un objet artisanal en cuir, *əttabu* ; il peut aussi être désigné par le terme *tikəst*, pièce de tissu, carrée ou rectangulaire, selon l’usage qu’on en fait, le plus souvent une pièce pour réparer un vêtement.

Un troisième terme renvoie de façon précise à une figure aux côtés égaux d’origine arabe : en cabalistique, c’est une figure constituée de trois rangées verticales et horizontales de petits carrés constituant des côtés égaux, carreaux à l’intérieur desquels sont inscrits des nombres et des lettres. Cette figure constituée de neuf petits carreaux s’appelle *alxatim waʿandərrän alxatim* “celui étant petit”. Ce qualificatif le différencie de celui qui est rectangulaire.

• *rectangle* : le syntagme du *Lexique* est descriptif et imprécis, *i n tāsəgwen ur nogda* “un aux côtés qui ne sont pas égaux”. L’analogie visuelle est spontanément établie avec ce qui s’appelle *tasa* “foie”, partie de forme rectangulaire à l’arrière de *enafed* “petit portefeuille pectoral en cuir à multiples poches”. Même forme au dos du coussin de cuir, *adafor*. Le terme *tasa* désigne également le foie de l’homme et de l’animal.

Comme pour le carré, la référence est celle de *alxatim*, comportant cinq rangées de carreaux verticales et trois horizontales ; les côtés sont donc inégaux et la figure, plus grande que la précédente, est appelée pour cette raison *alxatim wa zagreen alxatim* “celui étant long”. Le féminin *talxatimt* est également retenu dans le *Lexique*.

• *triangle* : le *Lexique* mentionne *egamšäk* qui désigne la hilaire, sorte de houe triangulaire servant à sarcler les champs de céréales (mil, sorgho, haricots...) et à ôter les mauvaises herbes dans les cours d’habitation chez les sédentaires, ou dans les jardins. Les Touaregs d’origine nomade, qui ne se servent pas de cet outil aratoire, emploient spontanément le féminin de ce nom, *tegamšäk*, qui désigne l’hirondelle, animal familier qui a la même forme en vol. Ce féminin désigne également un triangle de broderie sur le coussin de cuir.

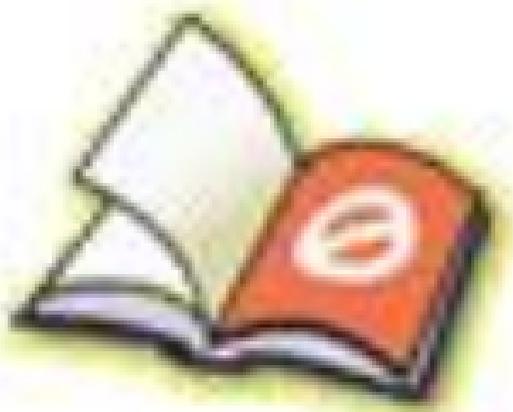
A partir du masculin *egamšäk*, le *Lexique* mentionne *egamšäk ilaan sənātät tāsəgwen* “triangle qui a deux côtés égaux” et *egamšäk igdan* “triangle étant égal”, imprécis pour “triangle équilatéral”. A partir du féminin proposé on a, pour triangle isocèle *ta n sənātät təmanen ogdanen* “celle des deux côtés égaux”, *ta n kəraḍ gannatän ogdanen* “celle de trois côtés égaux”.

On remarque les différents termes possibles pour “côté”, *tama/tamanen* “bord, limite, périphérie”, *tasaga/tisəgwen* “flanc, partie comprise entre l’aisselle et la hanche”, *aganna/igannatän* “côté, partie, moitié”.

La base du triangle est *tasəqqimit* dérivé du verbe *yamu* “s’asseoir”, habituellement au masculin *asəqqimi* “lieu où l’on s’asseyait, réunion, banc”.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

- *calque* : *tasəkbərt* “imitateur” qui est entré en composition pour former *tasəkbərt ən taddawat*. “imitateur de l’encre”.
- *calendrier* : *amalkaḍ ən təlil* “celui qui relie les mois”. et *ənamal ən təlil* “l’indicateur de mois”.

Les néologismes de sens

Ce sont les plus nombreux. Ils sont classés selon les référents culturels mis en jeu : il s’agit notamment des parties du corps, des objets de l’artisanat et des objets variés de la vie courante, de notions conceptuelles.

parties du corps

- *géométrie* : ensemble de figures *udmawan* “face, visage, page” (néologisme des deux dernières décennies).
- *rectangle* : dans le lexique des artisans, *tasa* “foie, ventre”.
- *angle* : *təymərt* “coude”.
- *intervalle* : *təməzəyt* “espace interdental”.
- *côté* (carré, rectangle) : *tasaga* “flanc entre aisselle et hanche”.

objets d’artisanat

- *carré* : *tafasast* “carré de cuir”.
- *losange* : *təzəngəya* “losange de cuir”.
- *parallélépipède* : *əttabu* “petite boîte recouverte de cuir portée en sautoir”.

objets de la vie courante :

- *triangle* : *egamšāk* “hilaire”.
- *cône* : *esafäy* “ventouse (corne de vache)”.
- *sphère* : *tabəluləq* “boule”.
- *cercle* : *tesäyt* “van”, *əṭṭəbəl* “tambour de commandement”.
- *diagonale* : *tazegərt* “pièce de soutènement en diagonale”.
- *axe* : *tazəzläyt* “stylet”.
- *corde* (du cercle) : *tazərkit* “corde de l’arc”.
- *données* (problème) : *tasarut*, *tasəssarut* “clé”.

divers :

- *carré, rectangle* : *alxatim* “grille cabalistique”.
- *triangle* : *tagamšak* “hirondelle” ; *base du triangle* : *tasaqqimit* “lieu où l’on s’assoit”.
- *pyramide* : *tagidit* “dune”
- *périmètre* : *tasaylit* “tour”.
- *angle* : *asammanäy* : “lieu de rencontre”.
- *bissectrice* : *tešaššagdut* “le séparateur en parties égales”.
- *perpendiculaires* : *ətta* “signe du phonème /t/”.
- *plan* : *azzahir* “ce qui est en surface, superficiel”.

- *facture* : *arrəzəm* "paiement".
- *extérieur* : *eyaryar* "espace sec, désertique, non habité".

notions conceptuelles

- *concentriques (droites)* : *imidrawän n ammas* "partenaires du milieu".
- *parallèles (lignes)* : *taknewen* ou *takniwen* "co-épouses".
- *retenue (opération)* : *eḍuf* "fait de saisir, prendre".
- *multiplication* : *anəḍfəs* "fait de redoubler, gonfler".
- *division* : *amizən* "diviseur".
- *approximation* : *anəmihaḥ* "proximité".
- *économie* : *taylift* "dépôt confié".
- *intérêt* : *aman* "eau".
- *étalon* : *asəkət n äləsəl* "mesure authentique".
- *code* : *iggi* "sens à décrypter".
- *innombrable* : *wər nəla eket* "qui n'a pas de mesure".
- *évident* : *igmâḍ aššāk* "il a sorti le doute".
- *dépense* : *tenaye n āzraf* "destruction de l'argent".

Un certain nombre de termes dont le champ sémantique est très large sont utilisés comme termes génériques et ne peuvent être considérés comme des néologismes, même s'ils intègrent ce vocabulaire spécialisé.

C'est le cas des termes *ikus* "fait d'ôter" et *afanaḥ* "fait de diminuer", *tartit* "fait de combiner, mélanger" pour "additionner", *erəm* "essai, test" pour "exercice". Le changement de situation ne change pas l'agencement des sèmes du noyau, comme pourrait le laisser croire la traduction.

Quelques termes d'origine arabe ne peuvent être considérés comme des néologismes car ils sont intégrés en touareg depuis longtemps et les non-arabisants ne les considèrent pas comme étant d'origine étrangère, ainsi pour *alxisab* "calcul, compte" désignant l'arithmétique. Il en est de même pour des termes relevant de la culture arabo-islamique : *almayna* "la signification", *almaysud* "ce qui est important", *aššereya* "justice, droit"...

L'échantillon retenu ici dans une optique socio-culturelle contient, par voie de conséquence, peu d'emprunts. Il convient cependant de souligner que la langue touarègue comme le berbère en général recourt — pour des termes spécialisés ou ordinaires — à des emprunts aux langues de contact, africaines et/ou européennes. Ces emprunts subissent des transformations plus ou moins importantes selon l'écart entre la langue d'origine et la langue d'accueil : modifications phonétiques, morphologiques et grammaticales dont les marques de genre et de nombre intègrent les mots étrangers dans le stock existant : *kilo* (masculin pluriel *kilotän*), mais *təkomit* (féminin pluriel *təkomiten*) "fonctionnaire, commis". Ces mécanismes sont bien connus.

*

* *

Cette liste de termes relatifs aux mathématiques, volontairement limitée, montre à la fois la nécessité du recours à diverses sources de création et l'importance de l'apport des connaissances empiriques.

Le changement linguistique qu'instaure la recherche néologique ne peut être le fait des seuls acteurs institutionnels qui campent souvent sur un terrain théorique, à distance du quotidien des réalités. Environnement et communication doivent se conjuguer pour que la nouveauté lexicale soit vivante et enrichisse, par une intégration bien comprise, le domaine linguistique et social.

Notes :

1. Les nombreuses références sur ce sujet figurent dans des ouvrages généraux : L. Bougchiche, *Langues et littératures berbères des origines à nos jours*, Ibis Press, 1997 ; Cl. Brenier-Estrine, *Bibliographie Berbère annotée, 1992-1993*, CNRS-IREMAM, 1994 ; id. 1993-1994, 1995 ; S. Chaker, *Etudes touarègues - Bilan des Etudes en sciences sociales*, IREMAM-ACCT, 1988 ; id. *Langue et Littérature Berbères - Chroniques des Etudes XII, 1992-1993, XIII 1994-1995* ; L. Galand, *Langue et littérature berbères - vingt-cinq ans d'études*, CNRS, 1979.

Références bibliographiques :

ACHAB (Ramdane) - 1996 : *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Peeters.
Afragna aljahalat attaywid - 1987, Bamako, MEN-DNAFLA, Projet UNICEF.
Amawal n tusnakt - Tafransist-tamaziyt - Lexique de mathématiques - 1984, Tizi-Ouzou, Tafsut, série scientifique et pédagogique : 1.
Assexat tabayort - 1981, Bamako, MEN-DNAFLA.
ALAWJALI (Ghubaïd) ag - 1980 : *Lexique touareg-Français*, Akademisk Vorlag, Copenhague, édit et révis. par K. G. Prasse, édition revue et augmentée 1998.
Alxisab CEM A2 - 1983, Bamako, MEN-IPN.
DROUIN (Jeannine) - 1989, *Inventaire d'une collection de néologismes touaregs liés à l'édition, GLECS 24-28. 1979-84 : 451-456.*
Majrad A. 1 CEM - 1982, Bamako, MEN-DNAFLA.
SAAD (Samia) - 1996 : *Lexique français-berbère d'informatique*, L'Harmattan.
SAAD (Samia) - 1992, *Tentative d'élaboration d'un lexique en langue amazigh*. Actes du colloque international "Unité et diversité de Tamazight", Alger, Fédération Nationale des Associations Culturelles Amazigh, p. 84-90.
SADI (Hend) - 1990 : *Tusnakt s wurar*, Asalu, Alger.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

b. Nous nous limiterons à l'examen de la voyelle initiale des verbes envisagés, pour laquelle nous déploierons des données de dialectes et parlars différents ; La référence à la voyelle interne que nous avons considérée à part (Akouaou : *Ibid.* : 94-154) ne sera chaque fois qu'incidente, au mieux, indirecte. Nous espérons pouvoir un jour nous repentir d'en avoir fait un fait secondaire, d'avoir confondu, sans doute, sous l'influence de nos maîtres, prééminence et proéminence.

c. Nous ne nous engagerons pas, par ailleurs, à présenter, les phénomènes d'évolution auxquels la classe des verbes définie a donné lieu (Akouaou : *ibid.* : 155-277). Nous rappelons, néanmoins, que nos descriptions n'ont fait que confirmer, du moins, en grande partie les conclusions d'A. Basset (1929) qui s'est intéressé aussi à cette classe de verbes : "Grâce à (ces verbes), on peut montrer comment en partant de trois pôles de conservatisme que sont le Ahaggar, le Tachelhit et le Kabyle, les caractéristiques vont en s'atténuant de proche en proche suivant une loi purement géographique" (p. XLI-XLVI)

Nous avons donc là un exemple de variation dialectale morphologique qui mérite d'être médité par la communauté restreinte des berbérissants et plus générale des militants berbères, de plus en plus préoccupés par la codification ou la standardisation de leur langue.

Les données recueillies à Tiznit ont permis de dégager les schèmes suivants :

- A. i—u-
- a. iC_1uC_2 (ex. : izur, igut)
- b. $iC_1C_2uC_2$ (ex. : ismum, ifsus)
- c. $iC_1C_2C_3$ (ex. : igzul, idrus)
- d. iC_1C_2i/uC_3 (ex. : izđi /uř, izđi /uj)

- B. i—i-
- a. iC_1iC_1 (ex. : imim, ilil)
- b. iC_1iC_2 (ex. : ilis, iřiz)
- c. $iC_1C_2iC_2$ (ex. : isdid, ifrir)
- d. $iC_1C_2iC_3$ (ex. : isgin, iyzif)
- e. $iC_1C_2C_1iC_3$ (ex. : izgziw, izmzij)
- f. iC_1C_2u/iC_3 (ex. : izwu /ir, irwu /is)
- g. $iC_1(C_2)a/iC_3$ (ex. : ifa /iw, iđea/ if)

- C. i—a-
- a. $iCaC$ (ex. : ilal, iyař)
- b. $iC_1C_2aC_3$ (ex. : iřřad, iđnaj)

- D.
- a. $iC_1(C_1)i$ (ex. : iri, ini, itti)
- b. iC_1C_2i (ex. : iđni, iřmi)

- E. iC_1C_2u (ex. : idru, iřfu, irxu)

Précisons que nous n'avons noté ici des schèmes liés à l'expression de la "qualité" que les plus caractéristiques et surtout tous ceux qui ont en commun une voyelle : i—.

Avant de rapprocher ces verbes de leurs réalisations sur d'autres points de l'aire linguistique berbère, nous tenons à noter que dans le cadre même du r système décrit *i.e.* le parler de Tiznit, ils présentent des variations :

a. Il existe des doublets sans voyelle initiale pour 12 verbes de type A (i—u—) :

- 24 verbes de type B (i—i—)
- 3 verbes de type C (i—a—)
- tous les verbes de type Db. (iC₁C₂i)
- et tous les verbes E (iC₁C₂u)

b. Nous avons relevé pour 4 verbes les variantes suivantes :

imqur (iC₁C₂uC₃) de imyur

{ > q < γ

izqiq (iC₁C₂iC₃) de izyiy

izg^wiγ (iC₁C₂iC₃) de izwiγ

{ > g^w < w

ilg^wiγ (iC₁C₂iC₃) de ilwiγ

Il s'agit là d'un processus que L. Galand (1954) a parfaitement établi dans une étude fondée précisément pour l'essentiel sur des faits du dialecte tachelhit dont procède notre parler et que confirment sur une échelle plus vaste les données qui attestent l'extension du thème Accompli (l'ex-préterit) devant lequel s'est effacé plus ou moins complètement et définitivement selon les dialectes et les parlers le thème Aoriste. « C'est un processus de normalisation assez banal connu dans d'autres parlers » (Galand : 1954 : 5).

Quand on sait que les verbes en question appartiennent précisément à cette catégorie de verbes qui en berbère opposent les deux thèmes Aoriste et Accompli sur la base d'un traitement vocalique particulier mais aussi d'un renforcement de la deuxième consonne radicale, l'on comprend mieux ces passages γ à q et w à g^w et les rapports qui les fondent. Pour ne concerner que des données limitées, la tendance demeure encore secondaire à Tiznit, à peine favorisée par un environnement linguistique de plus en plus ouvert mais, ailleurs, elle a atteint son terme après s'être progressivement imposée. Quelle attitude uniformisatrice adopter face à un phénomène de régularisation largement avancé mais non encore tout à fait achevé ? La situation actuelle ne doit pas, en fait, être très différente de celle décrite il y a deux décennies (exactement 23 ans) et qu'illustre le cas d'un verbe comme *iyar* dont nous avons relevé six formes de base (Akouaou : *ibid* : 55-57) : (1) *iyar*, (2) *yar*, (3) *iqar*, (4) *qar*, (5) *iqqar*, (6) *qqar* pour les données que nous avons pu à l'époque regrouper en nous appuyant sur notre propre corpus et sur diverses autres sources. La finalité étant démonstrative, nous avons évité des exemples de loin plus complexes où l'évolution dénoue les formes sans les désagréger ou séparer, les désapparente sans en briser toute l'unité. Quelle réponse apporter à cette disparité quand on sait que les motivations et les exigences des linguistes et des militants



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

de Foucauld) et pour le Kabyle (At Mangellat, J. M. Dallet) des verbes en *i* – de notre corpus.

Si l'on exclut pour le Hoggar :

uksad : CF. : 912 / t. II et *ulaz* : CF. : 1128 / t. II réalisés à Tiznit respectivement *ikši / uđ et iluz (lluz)* et si l'on écarte nos verbes *ili, uzur (zur), iwqid (wqqd), iktur, imsid* qui ont évolué au Hoggar vers les formes *əh* : CF. : 496 / t. II mais aussi *ihi* : CF. : 498 / t. II, *huhər* : CF. : 540 / t. II, *aqəd* : CF. : 709 / t. II, *əktər* : CF. : 270 / t. I et *əmsəd* : CF. : 1247 / t. III, tous les verbes en *i* – de notre corpus (Tiznit) ont en commun avec leurs correspondants Ahaggar, quand ils existent avec le même radical, cette voyelle initiale *i* –. Nous ne donnerons ici que quelques exemples (Akouaou : *ibid.* : 66)

<i>ighal</i>	CF.	: 414 / t. I	–	<i>igzul</i>
<i>iwray</i>	“	: 1662 / t. IV	–	<i>iwriy, uriy, iriy</i>
<i>izaj</i>	“	: 1943 / t. IV	–	<i>izđi / uj</i>
<i>ihway</i>	“	: 630 / t. II	–	<i>izwiy, izg^{riy}</i>

et nous ne pousserons pas plus loin la comparaison pour considérer des verbes comme *ufad, utab, uzar* (cf ici-même p. 8) ni un verbe comme *uzzar* (Cf ici-même). Il nous suffira de dire que seule la référence au sens indissociable du corps radical, identifié plus aisément quand il est emprunté à l'arabe, permet de regrouper les verbes en question avec leurs correspondants à Tiznit. Rien sur le plan formel ne les rapproche, sauf peut-être, dans certains cas où un verbe attesté dans un dialecte n'est plus représenté dans un autre que par une forme verbale dérivée (Cf. *uzzar* : Ahaggar et *zuzzr* : Tiznit). L'hétérogénéité revêt ainsi divers aspects que le linguiste, épris de la causalité interne, peut décrire et parfois se complaire à expliquer de façon immanente. Mais il doit être conscient que le travail d'analyse des faits qu'il entreprend, s'il n'est pas une fin en soi, s'il ne marque pas un terme, devient une étape importante vers la réduction de l'hétérogénéité et la normalisation de la langue. Toute l'hétérogénéité réelle, dévoilée et expliquée conduit, au moins, en principe à une homogénéité théorique qui, pour être entérinée et institutionnalisée, pour s'inscrire dans une perspective d'avenir d'unification de la langue, doit briser l'opposition des détracteurs d'une reconstruction du berbère, s'imposer aux querelles et aux divergences des partenaires que sont les linguistes, les programmeurs, les méthodologues. Elle doit amortir le choc des résistances locales et vaincre les pesanteurs politiques, les premières et les dernières à pouvoir bloquer, pervertir, détourner ou briser les meilleures volontés.

Sans abandonner les faits qui nous intéressent ici, donnons deux exemples de cette hétérogénéité dévoilée, liée à des aspects formels aisément accessibles au linguiste.

a. Essayons de comprendre pourquoi un verbe comme *uzzaf* : CF. : 1932 / t. IV « être noir », en dépit de son thème, n'appartient pas à la même conjugaison que *umas, ukşad* et *uggam* (conjugaison : 71, CF. : 2006 / t. IV). Ce verbe se présente, en fait, sous un thème évolué à partir de :

işđif J.M. Dallet : 2733 (Acc. *səţţaf* et *sđif*)

- S. Chaker, 1973, t. I : 153
ştaf E. Laoust, 1921 : 183
aşdaş J.M. Dallet : 2732.

A. Basset pose l'évolution suivante : *işdaf* > *izzaf* > *uzzaş*
 şd > zz entraînant le passage : $iC_1C_2aC_3$ à $uC_1C_1aC_2$.

Le thème Accompli est normalement construit : – *səttâf* – (CF. : 1932 / t. IV), noté *sətâf* par A. Basset (1929, p. 104) *i.e.* conformément à la conjugaison 87 : *imzag* / – *mezzag* – (CF. : 2007 et 2027 / t. IV).

b. Remarquons, pour notre second exemple, qu'un autre verbe, *izzag* : CF. : 1936 / t. IV « être pur » atteste une assimilation du même type zz de *zd*, un verbe *izdig* de même sens étant relevé un peu partout (avec parfois l'altération de la 3^{ème} radicale) en Algérie et au Maroc jusqu'aux premiers abords du domaine du tachelhit. Le thème *həddig* : CF. : 509 / t. II (z > h) restitue, d'ailleurs, le consonantisme de base. Mais contrairement à * *işdaf*, *uzzaş*, * *izdag*, *izzag* a gardé sa voyelle initiale i –, sans doute, parce qu'il relève d'une toute autre conjugaison représentée non pas par *ihal*, CF. : 574 / t. II (conjug. : 69) mais par *ilmađ*, CF. : 1079 / t. III (conjug. : 90), la même notée pour *iştan*, CF. : 276 / t. I et pour *irrad*, CF. : 1566 / t. IV, les deux seuls verbes du thème identique, relevés par Ch. de Foucauld.

Ce ne sont là que deux exemples de l'hétérogénéité, autant limités dans l'espace que spécifiques pour la forme. Ils n'ont d'intérêt que pédagogique et de valeur que démonstrative.

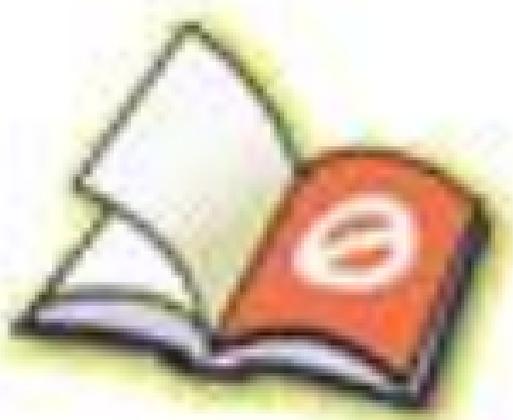
Le linguiste conscient des enjeux de la normalisation linguistique ne retiendra de l'hétérogénéité dévoilée que les tendances qui y ont conduit. Il les exploitera doublement pour éclairer les faits et les expliquer (1^{ère} étape) et pour en proposer des solutions de réduction et d'uniformisation (2^{ème} étape). Il aura d'abord reconnu une hétérogénéité qu'il aura, ensuite, décidé de réduire sur des bases objectives et scientifiquement sûres. Il oubliera le temps d'une démonstration, l'intervalle d'un repli dans sa « tanière de linguiste », l'arme fatale du militant prêt à dénoncer la trahison, à crier à la compromission.

3.2. Mais le linguiste qui ne craint pas d'être taxé de « vassal félon », laissera le militant enthousiaste rêver à son empire linguistique berbère et le militant aigri méditer l'histoire. Il s'intéressera d'abord aux faits ; il remarquera que dans un exposé aussi important que celui de J. M. Dallet sur le verbe At Mangellat l'auteur n'a relevé que 4 verbes de type u — a - : *uyal* : D. 2030, *urar* : D. 2330, *usaj* : D. 2695 (à côté de *usuj* : D. 2696) et *urnan* : D. 2464.

Au Maroc, le premier est fréquemment réalisé *ayul*, le second y connaît, outre la forme *urar*, deux réalisations : *irar* et *irir*. Sont attestés aussi au Maroc avec ce double vocalisme : u — a — 5 verbes : a) *ussar* (Laoust : 1939, p. 94, Maroc central), *uxsar* (Biarnay, Ayt Touzin) et *uksar* (Ibid., Ibeqqoyen) dont le thème de



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

L'âne injustement condamné.

De la malédiction à la médisance (chez les Touaregs)

par Edmond BERNUS

L'âne est l'animal dont la réputation ne diffère guère d'un continent à l'autre, d'une civilisation à l'autre. Chez les Touaregs, la littérature populaire — proverbes, devinettes, contes — ne lui fait pas la partie belle, pas plus que les traditions qui lui sont attachées.

La mauvaise réputation

L'âne tout d'abord est considéré comme maudit, puisqu'on apostrophe en ces termes quelqu'un à qui on veut du mal : "Que la malédiction qui pèse sur les ânes soit sur toi !" (Foucauld 1984 : 305).

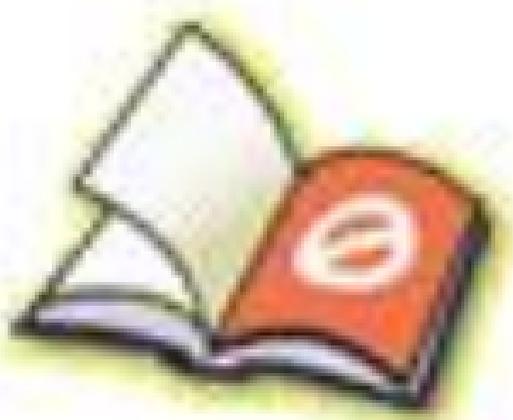
Une injure qu'on nous a souvent signalée et que nous avons entendue, *iket n-ajäd*, signifie "espèce d'âne".

L'âne, ensuite, est la monture des femmes de condition modeste, d'origine servile, et également tributaires ou plébéiennes (*imghad* ou *kel-ulli*). "Les femmes des *kel-ulli* ne montent que sur des ânes ; elles n'ont pas de selles pour femmes, ni de dais", contrairement aux femmes nobles (*ibidem* : 44). S'il faut observer une hiérarchie parallèle entre les hommes et les animaux, le chameau est associé à la noblesse, l'âne aux strates inférieures de la société.

Monture des humbles, l'âne ne fait pas partie de la *taggalt*, les animaux que le jeune homme doit rassembler pour la famille de sa future épouse. Nous avons assisté à une discussion où un Touareg assurait que des *iklan* de la région de Tahoua avaient donné des ânes comme *taggalt*. Dans une réunion de jeunes gens au verbe joyeux et à l'humour caustique, l'un d'eux, affirmait que son cousin croisé (*abobaz*), présent devant lui, avait rassemblé des ânes avant son mariage, en guise de *taggalt*. Il s'agissait ici, bien entendu, d'insultes licites au sein d'une "parenté à



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Nubian: Old Nobiin *ogīd* "Mann, Gatte" (Zyhlarz), Mahas *ogog*, pl. *og(o)giri* "Mann", *ogog-tōd* "jung, Jüngling; Sohn"; Kenzi *ogig* "Mann" (Lepsius 1880: 374-75; Bechhaus-Gerst 1984: 73 reconstructed Nile Nubian **ogij*); maybe also Dilling *ɔja*, pl. *ɔjila* "Gemahl" (Bechhaus-Gerst 1984: 112). The acceptance of the Dilling etymon suggests the same vacillation which was recognized in the Berber material.
Lit.: Reinisch 1911: 110; Zyhlarz 1934-35: 185 and 1949-50: 306; Bechhaus-Gerst 1984: 112 (Berber + Nubian).

2. "woman"

Berber: (E) Siwa *talti*, pl. *təltāwən* "femme" (Laoust 1932: 236), Augila pl. *taltan* "femme" (R. Basset 1890: 55), Ghadames *talta*, pl. *-win* id. (C. -Motylinski) = *talta* & *telta*, pl. *-wīn* "femme, épouse", besides *elt* "hommes" (Lanfry).

Nubian: Old Nobiin ETTI "Frau" (Zyhlarz); Garko *ēlde*, pl. *wēdī* (Meinhof), Dilling *īlī* < **il-dī* (Meinhof), Dair *ēdu*, pl. *ēli* (Junker & Czermak) = *ildo*, pl. *elin* (Munzinger), Kadaru *ildo*, Debri *eldo* (Thelwall), Koldegi *eddou* (Meinhof); Midob *iddi* "wife, woman" (Werner). In -dV Meinhof (1918-19: 95) identified a nominal suffix.
Lit.: Murray 1923: 45; Zyhlarz 1934-35: 185 (Berber + Nubian).

3. "daughter / sister"

Berber: (E) Ghadames *sat* & *set* "femmes", *setma* "soeurs" (Lanfry), lit. "daughters of mother", cf. Augila *sətmā* and Fogaha *sātma* id. (Paradisi), Siwa *tistəma* id. (Laoust) || (N) Shilha of Tazerwalt *ist* "Tochter", *istma* "Schwester" (Stumme); Sened *issi* "filles" (sg. *illi*) (Provotelle); Kabyle *sut* "femmes de" (Dallet) || (S) Ahaggar *əšš* "filles" < **yassih* (sg. *yäll* < **yallih*), *šēt* & *šīt* "filles de" < *(y)*assih*t (Prasse 1974: 61) || Cushitic: (E) Kambatta, Alaba *išši-ma*, Hadiyya *eessu-ma* "mother's brother" || Omotic: (N) Wolayta, Zala, Gofa, Gamu etc. *iša* "brother" (Lamberti & Sottile 1997: 297).

Nubian: Old Nobiin *as* (Zyhlarz), Mahas *as* (Lepsius); Midob *as(s)i* "daughter" (Werner; cf. also Murray 1923: 14). The Nubian word "sister" can be a compound consisting of the same components "daughter" & "mother" the Berber counterpart, cf. Nobiin *essi* "sister"; Kenzi-Dongola *essi*; Midob *əšši* id. (Bechhaus-Gerst 1984: 78) < **en-(a)si* "mother's daughter", cf. Dair *iya*; Midob *iya* < Kordofan Nubian **en-a* (Jakobi, p.c.), and Mahas and Kenzi-Dongola *ēn* "mother" (Murray 1923: 45).

Lit.: Militarev 1984a: 159 (Berber + Nubian).

4. "kin, people / man"

Berber: (N) Shilha of Tazerwalt *id(a)* "Volk, Leute" (Stumme), Sened *ida* "les gens de" (Provotelle), Ksurs *idu* "gens" (R. Basset, *JA* ser. 8, T. VI [1885]: 347) || Chadic: (C) Musgu *day* "gens" (vs. sg. *dif* "homme"); Gidar *di* "gens" : *dəf* "homme"; Musgoy *hiddi* "homme"; Hurzo *də* "gens", *du*, pl. *dəhə* "homme (homo)", Mboku *du* ~ *də* id., pl. *dəhəy* "gens" (Mouchet, *Études camerounaises* 3/29-30[1950]: 49 & 6/41-42[1953]: 184) || Omotic: (N) Zayse *ade*, Dache, Gamu *adde*, Koyra *adee* "man", Yemsa *adka* "male being" (Lamberti & Sottile 1997: 301) || Semitic: Geez *ʕəd* "man, male, husband", pl. *-aw* "men, people", Tigre *ʕad* "family, people", Tigray *ʕaddi* "country, village, people"; cf. also Hebrew *ʕədy-ək* "the prime" (Leslau 1987, 56).

Nubian: Old Nobiin *eit*, ht "Mensch, Person" (Zyhlarz); Mahas *id* and Kenzi-Dongola *id* "Person, Mensch, jemand, Mann / Frau" (Lepsius); Dair *i(i)d*, pl. *indi* "man" (see Murray 1923: 71), Dilling *id* "jemand" (Bechhaus-Gerst); Midob *ed* "man" (Werner; Bechhaus-Gerst 1984: 64 reconstructs Proto-Nubian **it*; Jakobi, p.c., proposes the reconstruction of sg. **id-* vs. pl. **ir-*).

5. "kin / people"

Berber: (S) Ahaggar *kel* "gens de" (Foucauld), Taitoq *kel* "gens" (Masqueray), Ayr *kel* "gens de" (Alojaly), Ghat pl. *akalen* "gens" (R. Basset, *JA* ser. 8, T. II[1883]: 324).

Nubian: Mahas *kel* "Volksmenge" (Lepsius); Kenzi-Dongola *kil* "gathering of people or animals" (Murray 1923: 95).

B. Body parts

6. "flesh"

Berber: (E) Siwa *aksūm* "viande" (Laoust 1931: 311), Augila & Fogaha *ksūm* "carne" (Paradisi), Ghadames *aksəm* id. (Lanfry) || (N) Kabyle *aksum* id. (Dallet); Rif *aksum* id. (Renisio); Nefusa *usəm* "viande crue" (see Laoust, l.c.) || Guanche (Gran Canaria) *taquasem* "criaban puercos que llamaban" (Woelfel 1965: 493) || ? Chadic: (C) Musgoy *ksəm*, Daba *kisim*, Kola *kusūm* "body" (Jungraithmayr & Ibriszimow 1994: 35; if it is not related to the common Chadic "skin", cf. Tera *kəzəm*, ibid. 296-97).

Nubian: Kenzi-Dongola *kusu* (Reinisch) = Kenzi *kussū* (Lepsius); Dilling, Dair, Koldegi, Gulfan *kwaje* (Meinhof), Kadaru *kwaje*, Debrī *kwai*; Birgid *koozi* (Thelwall); Midob *òsò-ngi* "meat" (Werner; Bechhaus-Gerst 1984: 58 reconstructs Proto-Nubian **k^wasi*).

Lit.: Militarev 1984b: 21 (Berber-Guanche + Nubian).

7. "kidney"

Berber: Siwa *taggālt*, pl. *tiġgāl* "rognon" (Laoust 1931: 289), Augila *taqāzzālt*, pl. *taqāzzālīn* "rene" (Paradisi), Ghadames *tagezzult*, pl. *təgəzzāl* "rein" (Lanfry) || (N) Nefusa *tə i ilt*, pl. *tə i al* "rognon" (see Laoust, l.c.); Kabyle *tigezzelt* "rein" (Dallet); Senhaja *t'igézzalt* id. (Renisio) || (S) Ahaggar *tagzelt*, pl. *tigezzālt* "rein" (Foucauld), Awlemidden & Ayr *tagzəlt*, pl. *tigəzzal* "rein" (Alojaly) || (W) Zenaga *tayzil*, pl. *tuyzed en* id. (R. Basset) = *tuyt'əjən^h* id. (Nicolas).

Nubian: Mahas *gígilti* "Niere" (Lepsius); Kenzi-Dongola *jigilti* id. (Murray 1923: 83; Bechhaus-Gerst 1984: 76); Midob *séddi* id. (Werner); Birgid *seeldi*, *sijaldi*, *sagaldi* id. (Thelwall); Dilling *šelti* "unterste Rippe" (Bechhaus-Gerst 1984: 112). The Berber sequence of the radicals *g-z(z)-l* corresponds to the Nubian skeleton *j-g-l* probably via metathesis. There are again no traces of the Berber feminine article **tV-* within the Nubian material (cf. ##2, 17). It is not excluded that in the time of borrowing the donor-language did not use this article, if it was an ancestor of Berber. Regarding the absence of Afroasiatic cognates to the Berber "kidney", a direction of borrowing Nubian > Berber cannot be excluded too.

Lit.: Zyhlarz 1949-50: 306; Bechhaus-Gerst 1984: 112; Behrens 1984: 153-54 (Berber + Nubian).

8. "navel"

Berber: (E) Siwa *abūt* "ombelico" (Paradisi) || (N) Shilha of Tazerwalt *tabbut* "Nabel" (Stumme), Baamrani *tabūt*, Ida Ukensus *abūd* id., etc. (Laoust 1920: 116, fn. 1) || (S) Ayr & Awlemidden *əbutu*, pl. *ibututān* "gros nombril en saillie", *tabutut*, pl. *tibututen* "nombril" (Alojaly) = *tabūtut* "Magen" (Barth), Ahaggar *tebūtut*, pl. *tibūtūtīn* "nombril" (Foucauld) || (W) Zenaga *abut* "nombril (dune de ce nome)" (Nicolas 1953: 178; Naït-Zerrad 1998: 29 quotes Zenaga *buṭ* "gross nombril") || Chadic: (W) Fyer *butó* "navel"; Miya *búḍán*, Tsagu *búḍéé* etc., id.; Sura *but*, Tal *but*^h, Angas *but* "belly"; Buli *bmdr* id., Geji *ḥoti* "intestines" (Kraft) || (C) Bata *butiye* "navel" || ? (E) Birgit *būtūri* "belly" (Jungraithmayr & Ibrizimow 1994: 20-21, 250-251) || Semitic **batn-* "ventre" > Hebrew *beten*, Aramaic *ba/iṭnā*, Tigre *bāṭn* etc. (D. Cohen 1970f: 60; Diakonoff 1981: 45 - Berber + Chadic + Semitic).

Nubian: Nobiin *fūud* "navel" (Werner); Dongola *fūd* id. (Murray 1923: 53-54).

Lit.: Zyhlarz 1949-50: 305; Bechhaus-Gerst 1984: 112 (Berber + Nubian).

9. "neck"

Berber: (N) Kabyle *iri*, pl. *irawen* "cou" (Dallet); Sened *iri* id. (Provotelle), Iznacen *iri* id. (Renisio) || (S) Ahaggar *ēri*, pl. *ērawen* id. (Foucauld), Ghat *iri*, pl. *irawen* id. (Nehllil), Taitoq *irī*, pl. *irawen* id. (Masqueray), Ayr *iri*, pl. *əryawān* id. (Alojaly).

Nubian: Nobiin *eer* "neck"; Kenzi *eyye*; Kadaru *ee* id. (Thelwall); Midob *éer* id. (Werner). Let us mention that the final *-r* has been interpreted as a suffix. In final *-r* in Nobiin, Zyhlarz (1949-50: 290) saw an article, while in the corresponding termination in Midob, Werner (1993: 28) identified an singulative suffix shortened from *wéer* "one".

C. Fauna

10. "sheep / ram // goat / kid"

Berber: (E) Siwa *egaite* "mouton" (Cailliaud) = *iyīd*, coll. *tiyīda* "mouton" and / or *tyāṭ*, pl. *tyāṭin* "chèvre"; Sokna *iyīd*, pl. *-ən* "chevreau" (Laoust 1931: 264, 214); Ghadames *aeīd*, pl. *eidān* "chevreau" and / or *tīeṭ* "chèvre", *taeīdet* "chevrette" (Lanfry) || (N) Kabyle *iyīd*, pl. *-en* "chevreau", *tayaṭ* pl. *tiyētten* "chèvre" (Dallet); Shilha of Tazerwalt *ayād*, pl. *iyādēn* "Ziegenbock", *tayāṭṭ*, pl. *tiyūdīn* "Ziege" (Stumme), Shilha of Sus *iyē d*, pl. *iyī den* "chevreau", *tayāṭṭ*, pl. *tiyītten*, coll. *ayādēn* (Destaing) || (S) Ahaggar *eyāyd*, pl. *iyāydān* "chevreau", dim. *teyāydāt*, pl. *tiyīdad* (Prasse 1974: 150 reconstructs **tē-γaydat* / **tī-γuydād*), Ayr & Awlemidden *eyāyd*, pl. *iyāydān*, dim. *teyāydāt* id., *tayat*, pl. *tiyāṭten* "chèvre" (Alojaly), Ghat *iyīd*, pl. *-en* "chevreau" (Nehllil), Taitoq *iyīd*, pl. *iyāiden* id. (Masqueray) || (W) Zenaga *igédi* & *adžgadh* "chevreau", *ežedi*, pl. *židan* "bouc", *tadh* "chèvre" (R. Basset; Zyhlarz, ZES 33[1942-43]: 91 derived it from **ta-yahad-t*). In spite of the irregular correspondences, there are promising parallels in other Afroasiatic branches: Semitic **gady-* "kid, goat" > Akkadian *gadū*, Ugaritic *gdy*, Arabic *ḡady* etc. || Cushitic: (E) Sidamo *gočó* & *godanné*

"sheep, lamb" (G. Hudson) and / or *gedewā* "podocarpo" (Cerulli); Oromo *gadamsa* "antilope kudu" || Chadic: (W) Gera *gadere* "bushbock"; Ngizim *gaduwa* "antilope duiker" (Skinner, *Africana Marburgensia* 1984, Special Issue 7, pp. 12, 20).

Nubian **əged* > Nobiin *eged*; Kenzi-Dongola *eged* "Schaf"; Dilling *ogud* "Schaf / Ziege", Dair *ogud* "Ziege", Gulfan *ogot* id.; Birgid *egidi* "Ziege" (Bechhaus-Gerst 1984: 67)

Lit.: Reinisch 1911: 97; Murray 1923: 43; Behrens 1981: 37; Bechhaus-Gerst 1984: 111 (Berber + Nubian).

11. "monkey"

Berber: (E) Sokna *dāgəl* "singe" (see Laoust 1931: 295) || (S) Azger *adāgel* "Cercopithecus ruber", Ahaggar *adaged*, pl. *idugad* "singe" (R. Basset, *JA* ser. 8, T. X [1887]: 461), Ghat *adad el*, pl. *idud al* id. (Nehlil) || Chadic: (C) West Margi *dagil*, Chibak *dakl* (Kraft); Kotoko: Buduma *dāgel* "monkey" (> or < Kanuri *dāgəl* id.) || (E) Birgit *zūgūli* id.; ? Ndam *gāgām dāgré* id. (Jungraithmayr & Ibrizimow 1994: 237). The Birgit form resembles the Cushitic counterparts: (C) **zāg(g)ir-/zāg(g)ər* "baboon" > Bilin *jāggira*, Xamtanga *zājra*, Khamta *ziāgəra*, Kailiña *zāgira*, Kemant *jāgəra*, Qwara *jəgəra*; Awngi *zagri*, Kunfāl *zāgəri* || (E) **zaa [n]keer-* > Somali *daa(n)yeer*, Ashraf *daapeer* Maay *daapeer*, Jiddu *yaašire*, Boni *dašeer*, Rendille *laèeer*, Kambatta *dagyera*, Hadiyya *daageera* (Appleyard 1996: 193).

Nubian: Koldegi *tingel* "Affe" (Meinhof), Gulfan, Kargo *tingel* (Murray 1923: 164), Dair *tigil* id. (Munzinger), "baboon" (Jakobi); Midob *tāni* "small monkey" (Werner). Bechhaus-Gerst (1984: 30) demonstrated that Midob & Hill Nubian *t-* correspond to both *d-* and *t-* in Nile Nubian, consequently reconstructing Proto-Nubian **d-* and **t-* respectively. There are interesting parallels in Saharan languages: Kanuri *dāgəl* (Cyffer); Tubu *dégəl* "Affe" (Lukas).

12. "hare / rabbit"

Berber: (N) Kabyle *awtul*, pl. *iwtal* "lapin, lièvre" (Dallet); Shilha of Tazerwalt *āūtil*, pl. *iutlān* "Hase" (Stumme), Sus *āutil*, pl. *iutlān* "lièvre" (Destaing); Tamazight *tawtult*, pl. *tiwtulin* "lièvre" (Cid Kaoui) || Chadic *(*ʔa*)*bi[d]a-(ku)* "hare" > (W) North Bauchi: Jimbin *awəlakwa*, Tsagu *aabiji*, Diri *avica*, Warji *viizakw-ai*, Mburku *viyaku*; Dera *burki* id.; South Bauchi: Guruntum *beedāu* id.; Ngizim *vida* "rabbit" || (C) Margi *pitu* "hare"; Fali Kiria *vira*; Gude *pita*; Laamang *vilakwa*; Glavda *viida*; Mafa *wandāw*; Masa *vet-na* || (K) Kera *avete* id. (Jungraithmayr & Ibrizimow 1994: 180-81). Reinisch (1911: 118) compared the Nubian forms with Khamir (Central Cushitic) *bitla*, pl. *bitil* "Hase", cf. also Kemant *bāntāra* (Conti Rossini), Bilin *māntālera* id. (Reinisch).

Nubian: Mahas *udlan*; Kenzi *widlan* "Hase" (Lepsius), Dongola (*w*)*udlan* (Reinisch); Dair *wudlang* (Munzinger), Garko *budele* (Lepsius), Gulfan *udulando* (Russeger), Kadaru *wudilan*, Koldegu *udelandu* (Meinhof).

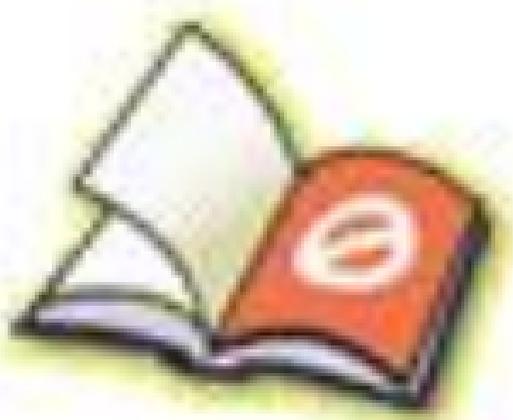
Lit.: Zyhlarz 1934-35: 185 and 1949-50: 306 (Berber + Nubian).

13. "mouse / rat"

Berber: Ancient Libyan *ζερέπιες* "mice" (Herodot 4.192; Vycichl 1938: 136) || (E) Augila *yāqzer* & *ēqzer*, pl. *aqzār* "topo" (Paradisi) || (N) Shenua *azirgug*, pl. *izirgag*



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

§3. Conclusions

3.0. The presented material can be summarized in the following table :

#	Berber						Nubian			
	East	North	South	West	Guanche	Nobiin	Kenzi-Dongola	Midob	Hill Nubian	Birgid
*1	+	+		+		+	+		+	
2	+					+		+	+	
*3	+	+	+			+		+		
*4		+				+	+	+	+	
5			+			+	+			
*6	+	+			+		+	+	+	
7	+	+	+	+		+	+	+	+	+
*8	+	+	+	+		+	+			
9		+	+			+	+	+	+	
*10	+	+	+	+		+	+		+	+
*11	+		+							
*12		+				+	+		+	
*13	+	+	+			+	+			
*14	+	+	+	+			+	?+	+	?+
x15		+				+	+			
x16	+	+	+	?+	+		+	+		
*17		+				+	+		+	
*18	+	+	+	+		+			+	+
*19	+	+	+	+	+	+				
20	+	+	+		+		+	+	+	
Σ	14	17	13	7-8	4	14	15	8-9	12	3-4

The asterisks represent the cases with parallels in other Afroasiatic branches; the symbol x indicates the Nilo-Saharan comparanda.

3.1. Regardless of the fact that the present list is not exhaustive, the number and character of common parallels is too high to assume an accidental similarity (so I. Hofmann), but too low to accept a genetic unity (so A. Militarev) between Berber and Nubian.

3.2. Within the list, there are only two cultural terms (# 10. "sheep / goat"; # 20. "barley / millet") which could have been borrowed without immediate contact. However in these cases any third language-mediator is not known. It seems, the most hopeful and quite natural explanation implies a direct contact allowing a direct borrowing.

3.3. In 13 cases from 20 there are more or less hopeful cognates in other Afroasiatic languages to the Berber etymons, most frequently in Chadic (10). Together with the evident traces of the Berber plural in *-Vn in some Nubian words (## 12, 20, maybe 15), it indicates a borrowing Berber > Nubian in most cases. On the other hand, ## 15 & 16 are without Afroasiatic but with Nilo-Saharan parallels. But in # 15 a more primitive meaning is preserved in Berber & Guanche.

3.4. The relatively balanced dispersion of the Berber-like words within the Nubian branches (with exception of the deficiently described Birgid) implies that they were

borrowed into the common Nubian protolanguage. This conclusion does not agree with opinion of Bechhaus-Gerst who is ready to accept only the Berber borrowing into Nobiin or 'Nile-Nubian' (1984: 110). It is useful to know that Bechhaus-Gerst (1984: 113f) locates the Proto-Nubian homeland at the area of Kordofan-Darfur, estimating the beginning of its disintegration after 1500 BC.

Let us confront these results with facts from the Berber and Nubian prehistory. Behrens (1984: 137-38) mentions the witness of Herkhuef, a commercial emissar who visited the Upper Nubia c. 2230 BC, of the ruler of the district Iam ('I3m) fighting against tribes living westwards of the 4th Nile Cataract named Temehu (*Tmh*). Their Libyan, i.e. Berber, ethnicity is almost generally accepted. The Temehu tribes moving northwards to the 3rd & 2nd Cataracts have been identified with the archeological culture denoted 'C-group'. Another witness of the early Berber presence in the Nile Valley gives the stele of the nomarch Antef II (11th dynasty, c. 2118-2069 BC) where the new unification of the Upper Egypt was celebrated. On the stele there were depicted five dogs of the nomarch including their names. One of the names, viz. *3biqwr*, is apparently of Berber(-Libyan) origin (first Maspero; cf. W.M. Müller, *WZKM* 10[1896]: 207; Militarev 1984b: 22), cf. Ahaggar *ābāikôr*, pl. *ibīkār* "chien de mauvaise race" (Foucauld), Ayr / Awlemidden *abāykor*, pl. *ibāykar* / *ibikar* id. (Alojaly), Taitoq *abaīkor*, pl. *ibīkar* "chien abâtardi" and perhaps *aīkar*, pl. *-en* "chien sauvage" ? (Masqueray), Ghat *abaikur*, pl. *ibiikar* "chien lévrier, slougui" (Nehilil) < Proto-Tuareg **ā-baykūr* / **ī-buykār* (Prasse 1974: 53).

The preceding conclusions allow us to see in the Berber-speaking Temehu tribes of the third millenium BC the northern neighbors of the ancestors of Nubians. The most probable contact zone could be the area of the Wādī al-Milk (similarly Behrens 1984: 208, map 7.5).

*

Acknowledgement : I would like to express my gratitude to Prof Robin Thelwall for Birgid lexical data including unpublished material, and Dr Angelika Jakobi for Midob material and especially for her careful critical comments of the first variant of this text. Naturally, I remains responsible for all mistakes.

References

AAL *Afroasiatic Linguistics*.

ALOJALY (Ghoubeïd) : 1980 - *Touareg-français*. Copenhague: Akademisk Forlag.

APPLEYARD (David) : 1996 - Preparing a Comparative Agaw Dictionary. In: *Cushitic and Omotic Languages. Proceedings of the Third International Symposium* (Berlin 1996), eds. C. Griefenow-Mewis & R.M. Voigt. Köln: Köppe, pp. 185-200.

BASSET (René) : 1890 - *Le dialecte de syouah*. Paris: Leroux.

BASSET (René) : 1909 - *Mission au Sénégal*, T. I: *Étude sur le dialecte zénaga*. Paris: Leroux.

BECHHAUS-GERST (Marianne) : 1984 - Sprachliche und historische Rekonstruktionen im Bereich des Nubischen unter besonderer Berücksichtigung des Nilnubischen. *SUGIA* 6, pp. 7-134.

BEGUINOT (Francesco) : 1942 - *Il Berbero Nefūsi di Fassāto*. Roma: Istituto per l'orientale.

BEHRENS (Peter) : 1981 - C-Group-Sprache - Nubisch - Tu Bedawiye. *SUGIA* 3, pp. 17-49.

BEHRENS (Peter) : 1984: Wanderungsbewegungen und Sprache der frühen Saharanischen Viehzüchter. *SUGIA* 6, 135-216.

CALASSANTI-MOTYLINSKI (A. de) : 1904 - *Le dialecte berbère de R'edamès*. Paris: Leroux.

COHEN (David) (et al.) : 1970f - *Dictionnaire des racines sémitiques*. Paris: Mouton.

COHEN (Marcel) : 1947 - *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito sémitique*. Paris: Champion.

CORTADE (Jean-Marie) : 1967 - *Lexique français-touareg. Dialecte de l'Ahaggar*. Paris: Arts et métiers graphiques.

DALLET (Jean-Marie) : 1982 - *Dictionnaire kabyle-français*. Paris: SELAF.

DIAKONOFF [D'jakonov] (Igor M.) (et al.) : 1981 - *Sravnitel'no-istoričeskij slovar' afrazijskix jazykov, I (p-p-b-f)*. In: *Pis'mennye pamjatniki i problemy istorii kul'tury narodov Vostoka*, XVI, n. IV. Moskva: Nauka. JA *Journal asiatique*.

JUNGRAITHMAYR (Herrmann) & IBRISZIMOW (Dymitr) : 1994 - *Chadic Lexical Roots*, Vol. II. Berlin: Reimer.

LAMBERTI (Marcello) & SOTTILE (Roberto) : 1997 - *The Wolaytta Language*. Köln: Köppe.

LANFRY (Jacques) : 1973 - *Ghadamès II: Glossaire*. Font National: Fichier.

LAOUST (Emile) : 1920 - *Mots et choses berbères*. Paris: Challamel.

LAOUST (Emile) : 1932 - *Siwa*. Paris: Leroux.

LEPSIUS (Richard) : 1880 - *Nubische Grammatik*. Berlin: Hertz.

LESLAU (Wolf) : 1938 - *Lexique soqotri (sudarabique moderne)*. Paris: Klincksieck.

LESLAU (Wolf) : 1987 - *Comparative Dictionary of Ge'ez*. Wiesbaden: Harrassowitz.

MASQUERAY (Émile) : 1893 - *Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taitoq)*. Paris: Leroux.

MEINHOF (Carl) : 1918-19 - Vergleichendes Worterverzeichnis Deutsch-Nubisch. *ZKS* 9, pp.167-204.

MILITAREV Aleksandr, 1984a: Jazyk meroitskoj épigrafiki kak istoričeskij istočnik v svete ego genezisa. *Vestnik drevnej istorii* 1984/2, pp. 153-70.

MILITAREV (Aleksandr) : 1984b - Sovremennoe sravnitel'no-istoričeskoe afrazijskoe jazykoznanie: čto on mozet dat' istoričeskoj nauke ? In: *Lingvističeskaja rekonstrukcija i drevnejšaja istorija Vostoka*, 3. Moskva: Nauka, pp. 3-26.

MURRAY (G.W.) : 1923 - *An English-Nubian Comparative Dictionary*. London: Oxford University Press.

NAÏT-ZERRAD (Kamal) : 1998 - *Dictionnaire des racines berbères*, I. Paris-Louvain: Peeters.

NEHLIL : 1909 - *Étude sur le dialecte de Ghat*. Paris: Leroux.

NICOLAS (Francis) : 1953 - *La langue berbère de Mauritanie*. Dakar: IFAN.

PARADISI (Umberto) : 1960 - Il berbero di Augila. *Rivista degli studi orientali* 35, pp. 157-77.

PARADISI (Umberto) : 1961- El-Fogāha, oasi berberofona del Fezzān. *Rivista degli studi orientali* 36, pp. 293-302.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

La maîtrise d'une langue, quelle qu'elle soit, est une question singulièrement complexe à démêler; j'admettrai néanmoins qu'un enfant qui connaît sa langue maternelle en maîtrise aussi bien la compétence linguistique, *i.e.* la grammaire de la langue, que la compétence communicative, *i.e.* l'usage social et culturel de la langue (v. Hymes, 1971).

La compétence grammaticale

L'évaluation de la compétence grammaticale chez l'enfant est faite à partir de l'analyse des *écarts* qui caractérisent la phonologie, le lexique et la morphologie. Ces *écarts* sont interprétés comme des *déficiences* dans la mesure où ils dénotent des lacunes dans la compétence linguistique des locuteurs. Elles sont généralement absentes dans les réalisations des sujets du groupe témoin; en effet, le score moyen réalisé par les enfants ruraux est de 96.3% alors que celui obtenu par les enfants citadins est de 28.4%, ce qui signifie que moins du tiers des enfants citadins qui ont subi les différents tests maîtrise la compétence grammaticale de la langue première.

1. La phonologie

La phonologie du tachelhite (parler d'Agadir) comporte un paramètre intéressant à savoir que dans la structure de la syllabe la position nucléaire peut être occupée par une consonne, indépendamment de son mode d'articulation (v. Boukous, 1987). Cette particularité se retrouve dans la performance des sujets du groupe de contrôle, elle est en revanche *transgressée* dans celle des sujets du groupe focus. Les données suivantes illustrent ce processus:

groupe de contrôle	groupe focus	
<i>kšm</i>	<i>kšem</i>	'entrer'
<i>ls</i>	<i>les</i>	's'habiller'
<i>bdd</i>	<i>bedd</i>	'se mettre debout'
<i>asrdun</i>	<i>aserdun</i>	'mulet'

On remarque que dans les formes réalisées par les sujets appartenant au groupe des enfants ruraux, les syllabes n'ont pas de noyau vocalique, alors que dans celles performées par les enfants citadins il y a insertion d'une voyelle de type schwa (*e*) pour constituer le noyau de la syllabe. Cette habitude articulatoire est probablement acquise à travers l'usage de l'arabe dialectal où l'insertion du schwa semble correspondre à une nécessité phonotactique (Benhallam, 1980)

2. Le lexique

Les questions portant sur le lexique couvrent les quatre champs notionnels suivants : les animaux domestiques, le corps humain, la numération et les couleurs. Les scores moyens concernant le lexique en général sont 23.3% et 94.6% de réponses correctes, respectivement pour les citadins et les ruraux.

(a) Animaux domestiques

Les animaux domestiques sur lesquels a porté le test sont : la vache, le boeuf, le veau, la chèvre, le bouc, le chevreau, la brebis, le bélier, l'agneau, la poule, le coq, les poussins, la chatte, le chat, le chaton, la chienne, le chien, le chiot, l'ânesse, l'âne, l'ânon, la mule, le mulet, le bardot, la jument, le cheval, le poulain, la chamelle, le chameau, le chameleon.

Pour ce champ précis, les scores réalisés par les sujets sont de 35% pour les citadins et de 96% pour les ruraux. Généralement, les réponses des enfants citadins sont marquées par les lacunes lexicales, les approximations et l'emprunt.

(i) Lacunes lexicales

Les lacunes lexicales prennent plusieurs formes :

- Ignorance de certains termes :

Les formes lexicales ignorées sont notamment les dénominations des femelles. L'enfant citadin a tendance à combler la lacune lexicale par l'adoption de la dénomination du mâle correspondant, laquelle fonctionne alors comme un terme générique ou hyponymique. Exemples : la forme masculine *ajdi* "chien" est employée aussi bien pour le mâle que pour *tajdit* "chienne", ou encore *asrdun* "mulet" pour le mâle et pour la femelle (*tasrdunt*).

- Méconnaissance du nom des petits:

La lacune est ici suppléée par le procédé de la composition lequel consiste à postposer au générique le déterminant *mzzin* "petit" selon le modèle suivant: générique + *mzzin*. Nous avons ainsi : *ajdi mzzin* "chien petit" pour "chiot" (*ablbbuz*, var. *aħlbuz* dans le langage adulte) : *ağjul mzzin* 'âne petit' pour "ânon" (*asnus* dans le langage adulte).

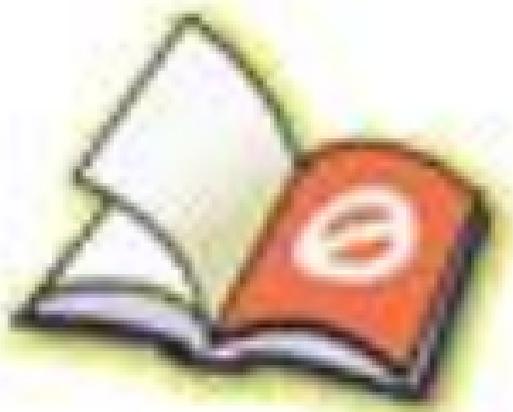
(ii) Approximation lexicale

L'approximation lexicale se manifeste par le maintien d'une dénomination appartenant à un stade d'acquisition lexicale antérieur. Exemples : *abaqaæ* pour *tili* (var. *tahrujt*, *tagla*) 'brebis', pour *izimr* (var. *aħuli*, *ağla*) et pour *alqağ* (var. *alqağ*) 'agneau'.

(iii) Emprunt lexical

Pour pallier l'ignorance du lexique de sa langue première, l'enfant recourt à l'emprunt aux langues avec lesquelles il est en contact.

- Certains emprunts fonctionnent comme des xénismes, c'est-à-dire que les termes importés ne subissent aucune déformation au niveau de la langue d'accueil. Exemples : *rzmel*, *ħuli*, *lbğel*, respectivement 'chameau', 'mouton', 'mulet', sont des emprunts à l'arabe marocain. Quelques animaux sont dénommés à l'aide de xénismes empruntés à l'arabe standard tels qu'ils ont été appris par l'enfant dans l'institution scolaire, exemples : *kutkut* 'poussin' et *faras* 'cheval' sont empruntés à l'arabe standard et *lakur*, *lağōd* et *kalkyl* le sont au français, respectivement 'la



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

(c) Les numéraux

Le test sur les numéraux cardinaux (1-10) a permis de constater que les enfants citadins ont enregistré un score moyen largement inférieur à celui des ruraux, respectivement 57% et 98%.

Les données suivantes montrent l'étendue des lacunes:

numéraux	f. sollicitée		f. réalisée		%
	masc.	fém.	masc.	fém.	
1	<i>jan,</i>	<i>jat</i>	<i>waḥed</i>	<i>weḥda</i>	15.2
2	<i>sin</i>	<i>snat</i>	<i>žuž</i>	<i>žuž</i>	16.4
3	<i>kraḍ</i>	<i>kraṭṭ</i>	<i>tlata</i>	<i>tlata</i>	27.3
4	<i>kkuz</i>	<i>kkuzt</i>	<i>ṛbea</i>	<i>ṛbea</i>	45.1
5	<i>smmus</i>	<i>smmust</i>	<i>xemsa</i>	<i>xemsa</i>	45.1
6	<i>sḍis</i>	<i>sḍist</i>	<i>setta</i>	<i>stta</i>	46.2
7	<i>sa</i>	<i>sat</i>	<i>sebea</i>	<i>sebea</i>	52.7
8	<i>tam</i>	<i>tamt</i>	<i>tmenja</i>	<i>tmenja</i>	54.3
9	<i>tza</i>	<i>tzat</i>	<i>tesea</i>	<i>tesea</i>	62.1
10	<i>mraw</i>	<i>mrawt</i>	<i>eešra</i>	<i>eešra</i>	63.6

On remarque à la lecture de cette table que les numéraux 1 à 3 sont maîtrisés par la majorité des enfants citadins, mais au-delà ces derniers recourent massivement aux numéraux empruntés à l'arabe. Rappelons que ce faisant, ils s'alignent sur les autres parlars amazighes fortement marqués par l'emprunt massif à l'arabe (tarifit, tamazight, taqbaylit, etc.).

(d) Les couleurs

Le champ des couleurs est intéressant en ce qu'il révèle les lacunes des enfants citadins de façon encore plus nette que les autres champs notionnels. En effet, les scores obtenus par eux sont très nettement inférieurs à ceux des ruraux. En termes de taux d'items empruntés, le groupe cible enregistre en moyenne 52% de formes empruntées contre seulement 5% pour le groupe témoin :

f. sollicitée	f. réalisée	modèle		%
<i>umlil</i>	<i>bjeḍ</i>	<i>bjeḍ</i>	'blanc'	46.5
<i>azg^wg^waḡ</i>	<i>aḥemri</i>	<i>ḥmeṛ</i>	'rouge'	48.4
<i>awraḡ</i>	<i>aṣefri</i>	<i>sfer</i>	'jaune'	52.1
<i>asggan</i>	<i>akeḥli</i>	<i>kḥel</i>	'noir'	55.2
<i>azgza</i>	<i>axedri</i>	<i>xḍer</i>	'vert'	65.4
<i>azrwal</i>	<i>ažerqi</i>	<i>žreq</i>	'bleu'	100

Dans les performances des enfants citadins, les emprunts à l'arabe dialectal sont morphologiquement intégrés au dialecte tachelhite selon le schème suivant : *a* + radical de l'emprunt + *i*. Notons que le morphème initial *a* fonctionne

en amazighe comme préfixe de substantivation dans la formation du nom masculin singulier ; le morphème final *i* est un suffixe de détermination (relation, appartenance, qualité) en arabe marocain. Le mot créé est ainsi le résultat d'une dérivation hybride par affixation de morphèmes mixtes.

3. La morphologie

Les questions concernant la morphologie se rapportent aux paradigmes suivants : les pronoms personnels autonomes (PPA) et la conjugaison des verbes *ls* "s'habiller" à l'accompli, *sawl* à l'inaccompli et *kšm* "entrer" à l'impératif.

Le dépouillement du test relatif à la morphologie révèle que les enfants citadins maîtrisent moins bien leur langue première que leurs homologues ruraux ; en effet, les scores réalisés sont de 33.4% pour les premiers et de 93.5% pour les derniers.

(a) Pronoms personnels autonomes

Le test portant sur le paradigme des PPA a permis de constater que les enfants ruraux maîtrisent mieux ce paradigme que les enfants citadins, leurs scores respectifs sont de 100% et 35%.

Dans les réalisations de certains sujets, les pronoms personnels autonomes (PPA) ont subi deux types d'altération: le premier concerne la réduction du nombre des formes pronominales, le second illustre la confusion de ces pronoms avec les modalités d'autres classes.

(i) Réduction des formes des PPA

Pour visualiser les dissemblances entre le système du modèle (amazighe) et celui de la forme réalisée, le tableau suivant présente le degré de fréquence (%) des réponses erronées :

pers.	genre	nbre	f. sollicitée	f. réalisée	%
1	sg.		<i>nkki</i>	<i>nkki</i>	0
2	masc.	sg.	<i>kiji</i>	<i>nta</i>	35.8
2	fém.	sg.	<i>kmmi</i>	<i>nti</i>	40.2
3	masc.	sg.	<i>ntta</i>	<i>huwa</i>	45.4
3	fém.	sg.	<i>nttat</i>	<i>*ntta/hija</i>	38.6/34.7
1	masc.	pl.	<i>nkni</i>	<i>*nkki/hna</i>	37.8/37.2
1	fém.	pl.	<i>nknti</i>	<i>*nkni/hna</i>	38.9/37.5
2	masc.	pl.	<i>k^wnni</i>	<i>*nkni/ntuma</i>	38.5/33.2
2	fém.	pl.	<i>k^wnninti</i>	<i>*k^wnni/ntuma</i>	37.4/32.3
3	masc.	pl.	<i>ntni</i>	<i>*nkni/huma</i>	34.5/35.2
3	fém.	pl.	<i>ntnti</i>	<i>*nkni/huma</i>	34.5/35.2

Selon les données de ce tableau, les performances réalisées par les enfants citadins sont marquées par des lacunes importantes. Ces dernières se manifestent



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

2. fém. pl. *kšmamt* **kšmat* 45.3

Dans le cas de la neutralisation de l'opposition de genre et de nombre, il se produit une forme invariante *kšm* :

pers.	genre	nbre	f. sollicitée	f. réalisée	%
2.	masc.	sg.	<i>kšm</i>	<i>kšm</i>	
2.	fém.	sg.	<i>kšm</i>	<i>kšm</i>	
2.	masc.	pl.	<i>kšmat</i>	* <i>kšm</i>	42.1
2.	fém.	pl.	<i>kšmamt</i>	* <i>kšm</i>	52.1

Conclusion

Il apparaît à travers l'analyse des performances et des scores que les sujets du groupe cible ont une maîtrise rudimentaire de la compétence de leur langue première à l'inverse des sujets du groupe témoin. Les déficiences que l'on observe dans les réalisations des enfants citadins touchent tous les aspects du lexique et de la morphologie. Il appert en outre que les stratégies de compensation utilisées par les enfants citadins s'inscrivent dans un processus de création d'une interlangue dont la base structurelle est empruntée de façon prédominante à l'arabe dialectal.

La compétence discursive

La maîtrise de la compétence discursive par le locuteur est une condition *sine qua non* de la communication verbale. Elle implique à la fois la satisfaction des principes de cohésion et de cohérence dans la production des énoncés et l'usage correct de la langue dans les situations d'interaction verbale les plus variées. Cela présuppose non seulement le maniement correct des règles grammaticales pour produire des phrases correctes aux plans de la prononciation, du lexique et des structures morphosyntaxiques mais aussi l'emploi des embrayeurs discursifs.

Afin d'illustrer le degré de maîtrise de la compétence discursive de l'enfant ayant pour langue maternelle l'amazighe, il a été procédé à des enregistrements *in situ*, les thèmes abordés sont les activités quotidiennes, l'école, le jeu, la vie en famille. En guise d'illustration, il a été sélectionné un texte enregistré auprès d'une fillette de 10 ans résidant à Agadir dans lequel elle parle librement de ses occupations à l'école et durant les vacances, son interlocutrice était sa propre tante, donc *a priori* l'effet du *paradoxe de l'observateur* était neutralisé (Cf. Labov, idem). Pour éviter de trop longs développements, on se limitera ici à quelques observations sur les modalités verbales, les modalités nominales, les constructions syntaxiques et les enchaînements.

(a) Modalités verbales

En considérant les modalités verbales employées dans le récit considéré (v. annexe), on s'aperçoit de la prédominance du thème aoriste à marque modale *a/ad*. Nous avons en effet sur 59 modalités verbales, avec force récurrences d'ailleurs, 39 verbes à l'aoriste, 19 à l'accompli et un seul à l'inaccompli avec une valeur de futur.

En considérant de près les verbes à l'aoriste, on s'aperçoit qu'ils ont une valeur d'inaccompli qui exprime

- soit l'habitude: **a nttleab* pour *ar nttleab* '(d'habitude) nous jouons',
- soit l'injonction: **ad ftun* pour *ar ftun* 'ils (doivent) aller' ou encore **ad hbun* pour *ar hbbun* 'ils (doivent) se cacher'.

Quant à l'accompli, il est généralement introduit dans les subordonnées par le morphème *hit* emprunté à l'arabe. Exemples :

- *hit nffug* 'quand nous serons sortis'
- *hit nqada* 'quand nous aurons fini'
- *iḥ isduqur* 'quand il aura sonné'
- *iḥ izra* 'quand il aura vu'

Le seul verbe à valeur de futur à être employé est construit avec la particule *ra* (variante de *rad*) : *ra jawi* "il va emporter".

(b) Modalités nominales

Les erreurs portant sur les modalités nominales concernent l'état d'annexion (ou forme construite) et les indices personnels; on observe à la fois une méconnaissance de la forme de l'état d'annexion et celle de l'accord personnel.

(i) Méconnaissance de la forme de l'état d'annexion

Nous savons qu'en amazighe, le nom à l'état construit subit une transformation de sa syllabe initiale lorsqu'il est précédé d'une préposition, en fonction de complément déterminatif, de complément de nombre ou en fonction de sujet postposé au verbe. Nous avons dans le texte analysé deux exemples de noms à la forme de l'état simple alors qu'ils figurent dans une construction qui nécessite l'emploi de la forme de l'état d'annexion. Voici quelques exemples:

- *lqism n*taerabt* au lieu de *lqism n terabt* 'la classe d'arabe'
- *a nttleab s*amlal* (*ar ttleab s umlal*) 'nous jouons avec du sable'
- *jat *tafruxt* (*jat tfruxt*) 'une fille'
- *jan *ass* (*jan wass*) 'un jour'
- *idda *afrux* (*idda ufrux*) 'le garçon est parti'



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Conclusion

L'examen des effets de l'urbanisation sur le changement linguistique auquel il a été procédé dans ce travail est fondé sur une étude de cas qui a concerné un groupe d'enfants de langue maternelle amazighe et composé d'un groupe cible représenté par les citadins et d'un groupe témoin constitué de ruraux.

Partant de la correction des résultats d'un test de compétence, l'analyse quantitative des performances des sujets a révélé que les enfants citadins ont un degré de maîtrise de leur langue maternelle inférieur à celui des ruraux tant au niveau de la compétence linguistique qu'à celui de la compétence discursive. Quant à l'analyse qualitative des performances, elle a montré que les déficiences relevées dans le langage des citadins sont attestées aux niveaux de la phonologie, de la morphologie, du lexique, de la syntaxe et des enchaînements discursifs.

Le constat de l'impact négatif de l'urbanisation sur la maîtrise de l'amazighe par les enfants conduit à affirmer que l'urbanisation constitue un facteur déterminant du changement linguistique, sinon de déperdition. En effet, en plaçant en situation de contact et de compétition l'amazighe avec des langues plus puissantes que lui par leur statut et leurs fonctions, l'urbanisation concourt à produire le phénomène du bilinguisme transitionnel dont le processus s'achève par la substitution de l'arabe à l'amazighe, *grosso modo* avec la troisième génération. Dans le cas d'espèce, le changement aboutit à la perte dans la mesure où l'amazighe, qui occupe objectivement une position faible sur le marché linguistique, est progressivement abandonné par ses locuteurs natifs parce qu'il cesse de représenter pour eux une valeur centrale et/ou ne constitue pas un capital appréciable. C'est, semble-t-il, cette situation qui est à l'origine de l'éveil identitaire amazighe.

Corpus

1. *a nteleab h listiraħa, a nsker ħaba ulla nsker la ġōd*
Nous jouons dans la cour, nous jouons à colin-maillard ou à la ronde
2. *ulla a nteleab ġ'e mmiħa, a nteleab kullu lli nra ...*
ou nous jouons à cache-cache, nous jouons à tout ce que nous voulons...
3. *a nffeħ listiraħa ukan a nteleab imma ħaba ulla ġ'emmiħa*
A la récréation, nous jouons à colin-maillard ou à cache-cache,
4. *a nqen alls ukan jan iqen alls ukan kullu ġwinn ad ftun*
nous fermons les yeux, quelqu'un ferme les yeux et les autres vont
5. *at ħbun. iħ izra jan a ittini ism-s ġwann a iftu a isker ula nttan*
se cacher; lorsqu'il en voit un, il dit son nom, l'autre va lui
6. *a iqen alls ukan a itsduqur nnaqus ukan a nkšem i lqism*
aussi fermer les yeux. Quand la cloche sonne, alors nous entrons en classe
7. *a naqra, a nttara lkalkyl, lħsab, a nttara lâgaž, ukan a nffuġ*
nous écrivons le calcul, le langage, puis nous sortons

8. *a nftu tigemmi a nešš imkli a nsmun ladawat wi n taerabt*
pour aller déjeuner à la maison, ensuite nous prenons les affaires d'arabe
9. *ukan a nftu lqism n taerabt a nqel tama llbab*
et nous allons en classe d'arabe et nous attendons à côté de la salle de classe.
10. *a ukan isduqur nnaqus... ihisduqur a nkšem lqism*
Lorsque la cloche sonne... quand elle a sonné, nous entrons en classe
11. *ukan a naqra ttilawa d nnaḥu ; ukan a nffuḡ a naqra lašja ?*
alors nous lisons le livre de lecture puis la grammaire; après la sortie, nous étudions la leçon de choses,
12. *lmahfuḍat, lquran, hit nffuḡ listiraha a nkšem lqism*
la récitation, le Qoran. après la récréation, nous entrons en classe
13. *a naqra lmahfuḍat d ḡajann kullu...*
étudier la récitation et tout le reste...
14. *h leušla a nteedal tigemmi, hit n`del tiegmmi kullu...*
Pendant les vacances, nous rangeons la maison, quand nous avons tout rangé...
15. *kra ištteb brra, kra a iżeffif tigemmi, issird lmwaein*
certains balaièrent le perron, d'autres font le ménage et d'autres la vaisselle.
16. *hit nqaḍa a ngawr a nqel s ibwbw.a hit juška d a nsers imkli...*
Lorsque nous avons fini, nous attendons papa; quand il arrive, nous servons le déjeuner
17. *a nsers imkli, nšša imkli, nsmun lmwaein, nsers-t h lkuzina*
nous servons le déjeuner; nous avons mangé, nous ramassons le couvert, nous le mettons à la cuisine
18. *jan iftu s ššala, jan izijjef zaḅla, jan issird lmwaein,*
quelqu'un va au salon, quelqu'un essuie la table, quelqu'un fait la vaisselle,
19. *jan izijjef-t, jan ra jawi-t s lmarju.*
quelqu'un l'essuie, quelqu'un va la ranger dans l'armoire.
20. *hit nqaḍa ngun...*
Quand nous avons fini, nous nous couchons...
21. *h lbher, a nteleab lhbel, a nteleab s amlal, a nteleab takurt.*
A la plage, nous jouons à la corde, nous jouons avec le sable, nous jouons au ballon.

Références bibliographiques

- BENHALLAM (Abderrafia) : 1980 - *Syllable Structure and Rule Types in Arabic*. Thèse de Doctorat. Gainesville.
- BOUKOUS (Ahmed) : 1981 - "Le langage enfantin : approche sociolinguistique", *Langues et Littératures* 1, p. 7-40.
- BOUKOUS (Ahmed) : 1987 - *Phonotactique et domaines prosodiques dans le parler amazighe d'Agadir*. Thèse de Doctorat d'Etat Université de Paris VIII à Saint-Denis.
- BOURDIEU (Pierre) : 1982 - *Ce que parler veut dire. Economie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- CHOMSKY (Noam) : 1986 - *Knowledge of Language*. New York : Praeger Publications.
- GALAND, (Lionel) : 1973 - "Observations sur l'enchaînement du récit en berbère", *Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*. Alger : SNED, p. 91-98.
- HYMES (Dell.H.) : 1971- On communicative Competence. In J.B. PRIDE and J. HOLMES (Eds.). *Sociolinguistics*, p. 269-293. New York : Penguin Books.
- LABOV, (William) : 1972 - *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

La versification touarègue de Ch. De Foucauld revisitée par K. Prasse

I. Les règles noyaux

C'est en partant d'un principe empirique simple que l'on peut structurer le noyau fondamental de cette versification : quel est le cheminement le plus assuré pour qu'un novice non touarèguophone puisse accéder sans erreur grave au mètre de tel ou tel poème qu'il lit ? Ce principe exige que les règles soient ordonnées dans leur application pour que ce novice n'ait qu'à les suivre mécaniquement. C'est cette mise en ordre qui va être proposée ici.

Le noyau dur de la versification de la poésie touarègue semble être le suivant :

1. Un vers est un nombre défini de syllabes : un 7-syllabes appelé *târe*, deux 9-syllabes (*seyenin* et *azahalay I*), deux 10-syllabes (*il-ânay-yalla* et *haynana*), un 11-syllabes (*azahalay II*), un 12-syllabes (*aliwan*) et un 14-syllabes (*ahellel*). La première question qui surgit dans l'esprit du novice est la suivante : comment distinguer les mètres qui ont le même nombre de syllabes ? C'est là qu'interviennent plusieurs critères dont le plus discriminant au niveau où nous sommes est le type syllabique.
2. En effet, la lecture des schémas métriques de K. Prasse conduit à dire que la versification ne connaît que deux types de syllabes : la syllabe longue et la syllabe brève. Rien d'étonnant à cela. On a déjà rencontré ce binarisme syllabique dans d'autres traditions dialectales berbères. On y reviendra. L'essentiel, ici, est d'évaluer jusqu'à quel point la distribution de ces types syllabiques dans le vers permet de discriminer les mètres ayant le même nombre de syllabes. En comparant le mètre *seyenen* avec *azahalay I*, la conclusion saute aux yeux : *azahalay I* n'est constitué que de syllabes longues alors que *seyenen* contient les deux. Mais la comparaison entre *il-ânay-yalla* et *haynana* aboutit à un autre résultat. En effet, ces deux mètres sont constitués des deux types syllabiques mais distribués d'une certaine manière dans le vers. Il en résulte que c'est là qu'il faut trouver un autre critère discriminatoire.
3. En effet, la considération de la distribution des types syllabiques conduit aux constatations suivantes : (i) il existe deux syllabes brèves dans le mètre *il-ânây-yalla* alors qu'il n'y en a qu'une dans le mètre *hâynâna*, (ii) les deux brèves du premier sont en position 3 et 8 alors que celle du second est en position 5. Il en résulte qu'on ne peut confondre ces deux mètres en vertu de deux critères que l'on peut formuler en termes généraux comme suit : le nombre de syllabes brèves et leur(s) place(s) dans le vers.

A ce point de l'exposé, on aura discriminé l'ensemble des mètres touaregs : le nombre de syllabes permet de distinguer six ensembles dont deux ont deux éléments et les autres un seul, l'opposition syllabe longue/syllabe brève distingue *seyenen* et *azahalay I* et le nombre syllabes de tel type ainsi que leur place distinguent les deux derniers mètres qui risquent d'être confondus par le novice (*il-ânây-yalla* et *hâynâna*). Il en résulte que l'ordre des règles à suivre est celui-ci : (1) calculer le nombre de syllabes dans un vers: 14 syllabes correspondent au mètre

ahellel, 12 syllabes à *aliwān*, 7 syllabes à *tāre*, 11 syllabes à *azahalay* II alors que 9 et 10 syllabes correspondent à deux mètres chacun ; (2) considérer l'opposition syllabe longue/syllabe brève (on distingue *seyenen* et *azahalay* I) mais nullement les deux autres ; (3) calculer le nombre de syllabes brèves puis considérer leur place dans le cas où le nombre ne suffit point. Tel est le noyau de la versification de K. Prasse déjà présente chez Ch. De Foucauld. Le premier le reconnaît tout en soulignant sa différence :

“Le Père de Foucauld paraît bien avoir compris ce principe fondamental, P. I., p. XIV : “Dans la versification on compte toutes les syllabes comme longues ou brèves...” Le désaccord entre nous porte sur la manière dont s’observe ce principe¹.”

En effet, tel est aussi le problème qui se pose à notre novice : comment reconnaître une syllabe longue et une syllabe brève ? C’est là qu’interviennent la phonétique et la phonologie touarègues. Que disent-elles ?

II. Éléments phonétiques nécessaires à la versification

On centrera l’analyse sur ce qui permet donc de dégager la structure des types syllabiques. Il s’agit, en effet, de la quantité vocalique et de la syllabation.

1. La quantité vocalique

K. Prasse affirme l’existence de trois quantités vocaliques : “une quantité (brève) des voyelles centrales *e* et *ä*, et même 3 quantités des voyelles non centrales “pleines”², c’est-à-dire les voyelles longues (*a*, *i*, *u*, *e* et *o*), les voyelles brèves (*a*, *i*, *u*, *e* et *o*) et les surlongues (*â*, *î*, *û*, *ê* et *ô*).

En d’autres termes, les phonèmes vocaliques touarègues, plus nombreux que ceux des dialectes du Nord (7 ou 17 contre 3) peuvent être classés quantitativement en surlongs (*â*, *î*, *û*, *ê* et *ô*), longs (*a*, *i*, *u*, *e* et *o*) et brefs (*a*, *i*, *u*, *e* et *o* d’une part puis *e* et *ä* d’autre part).

Cette tripartition est fondée sur plusieurs arguments dont le plus important est selon les dires de K.-G. Prasse lui-même celui-ci :

“La nécessité de distinguer deux ou trois quantités réside dans le fait que *a* (bref) conserve très largement un caractère de voyelle postérieure (non centrale)³.”

Il ajoute que “La métrique montre qu’il conserve sa quantité brève⁴.”

Deux problèmes sont à distinguer ici : (i) pourquoi la métrique ne retiendrait-elle que deux quantités au lieu de trois et pourquoi bref/long au lieu de bref/surlong ou long/surlong, (ii) l’argumentation de K.-G. Prasse ne serait-elle pas circulaire ou du moins *ad hoc* quand il utilise la métrique comme argument phonético-phonologique et *vice versa*⁵. Ce dernier problème n’intéresse pas notre objet de manière cruciale. Toutefois, il est important de le signaler car il est déterminant pour la quantité vocalique dans l’argumentation de l’auteur.

Retenons donc que la phonétique-phonologie du touareg postule trois quantités vocaliques alors que la métrique n'en retient que deux. Comment ?

K.-G. Prasse écrit :

“Au point de vue de la métrique les surlongues comptent comme longues au même titre que les voyelles longues ordinaires⁶.”

C'est la quantité surlongue qui se réduit et s'aligne sur la quantité longue. Or, cet alignement n'est pas pour nous déplaire car il est analogue à ce qui se passe en chleuh. Mais ceci n'est pas ce qui importe ici. Il importe de rappeler que tous les dialectes berbères du Nord n'ont que deux types phonétiques de voyelles, bref/ultra-bref. Seul le touareg, donc, dispose de voyelles longues et surlongues. Cette spécificité intrigue, bien sûr, le linguiste qui aimerait bien expliquer un tel phénomène. Ce n'est pas notre objectif ici. Relisons plutôt ce que dit K.-G. Prasse de ces surlongues qui acquièrent le statut de simples longues en métrique.

Il se trouve que ces voyelles ont un comportement très intéressant :

- (1) Elles s'abrègent en syllabe fermée dans une prononciation rapide, “en syllabe ouverte [...] normalement jusqu'à la longue quand la syllabe qui suit commence par w, y ou h’.”
- (2) “La surlongue est de quantité variable et ne se distingue souvent pas de la longue [...]. Une opposition réelle de sens est rarement à établir⁸.”
- (3) “ Dans le cas des 3 quantités de la voyelle variable des parfaits, la surlongue se distingue beaucoup plus nettement de la longue, étant donné qu'elle est le morphème de l'intensif lui-même⁹. ” Justement on ne la rencontre “ que dans le cas des temps intensifs du verbe et peut-être à l'initiale de certains noms isolés [...] et que leur longueur est vraisemblablement là un effet secondaire d'une accentuation particulière¹⁰.” C'est donc un cas très marginal.
- (4) La surlongue a un trait distinctif ; elle subit “ un trainement assez caractéristique”¹¹ mais “Le trainement de la quantité longue se rencontre également dans les voyelles longues de l'impf. int. pos. Même en syllabe fermée, bien que dans ce cas l'opposition avec la quantité moyenne soit beaucoup moins importante.”¹² Ce trait n'est donc pas discriminant.

Que conclure de ces observations ? Non seulement la surlongue est susceptible d'abrègement dans certains contextes mais pour autant qu'elle existe¹³, elle est très circonscrite voire très marginale en touareg¹⁴. Ces deux constatations en font un élément instable, du moins n'ayant pas le même statut systématique que les deux autres quantités. Il n'est donc pas étonnant que la métrique n'ait retenu que ces deux dernières car insensibles aux multiples contextes de la langue. Toutefois il faut préciser que la thèse des trois quantités n'est en rien gênante pour la métrique. On connaît des métriques qui réduisent des faits phonético-phonologiques les plus complexes. L'exemple le plus parlant est celui du chleuh qui réduit 9 types syllabiques (V, VC, VCC, CV, CVC, CVCC, CCV, CCVC, CCVCC) à quatre (V, CV, CVC et CVCC) voire à deux (V = CV ou syllabe légère et CVC = CVCC ou syllabe lourde¹⁵). Ce qu'il importe de souligner pour le touareg, en plus de l'existence problématique de la voyelle surlongue, c'est le caractère marginal de

celle-ci et, par conséquent, elle est susceptible d'être ou réduite à une longue — cela lui arrive dans la langue ordinaire — par équivalence ou cantonnée dans une place particulière dans le vers comme l'est la surlourde en chleuh. De ces considérations sur le vocalisme touareg, le métricien retiendra qu'il n'y a qu'une opposition binaire : voyelles longues / voyelles brèves.

Allons plus loin et considérons d'un peu plus près ce que dit K. Prasse des longues elles-mêmes.

Il semblerait que ces voyelles aient une tendance à devenir brèves dans sept cas¹⁶. Dans certains de ces cas *â* et *ê* longs, par exemple, deviennent *a* et *e* respectivement mais précise l'auteur, sans passage à *ä*. Toutefois cette tendance est ralentie car d'anciennes longues reprennent leur allongement. Ces observations très nuancées, outre qu'elles doivent beaucoup aux théories diachroniques chamito-sémitiques, ne permettent pas de statuer sur la quantité longue sauf, semble-t-il, là où elle est distinctive phonologiquement. Ces longues sont-elles alors aussi marginales que les surlongues ? N'est-ce pas la même observation faite à propos des surlongues ?

On voit que la thèse de la quantité vocalique n'est pas assurée. En conséquence il est indubitable qu'il est plus prudent de partir de l'opposition vocalique de la métrique qui est binaire : voyelle longue / voyelle brève. Posons-nous maintenant la question suivante : quels sont les types syllabiques métriques ?

2. La syllabe

Du point de vue de la quantité vocalique, il y a des syllabes longues et des syllabes brèves. C'est ce que les schémas métriques de K.-G. Prasse montrent et que les conclusions phonético-phonologiques précédentes confirment en filigrane. Toutefois on peut se poser la question de savoir quelle est la structure de chacune de ces syllabes. En dehors de considérations diachroniques voici, en termes phonético-phonologiques, les données glanées chez l'auteur.

D'abord l'affirmation d'un principe de base :

“En touareg moderne la limite syllabique ne coïncide pas avec la limite des mots. Dans le contexte le phonème terminal d'un mot peut s'intégrer dans la syllabe terminale (sic !) d'un mot contigu, p. ex. :

âllels ullâlyan	“un homme bon”
tamlyarlt en-lk"vlnân, tamlyarlt-în	“la mère de K.”, “la femme-là”
alfâllla n-ltalrik	“le dessus de la selle” ¹⁷

On notera les remarques suivantes :

- (1) La formulation du texte imprimé de K.-G. Prasse est fautive : on doit comprendre que le “phonème terminal d'un mot peut s'intégrer dans la syllabe [initiale] d'un mot contigu” si l'on éclaire le propos théorique par les exemples donnés ou le simple bon sens.

- (2) On en déduit que les règles de syllabation n'opèrent pas au niveau du mot mais au niveau du syntagme au moins. On peut en déduire qu'en métrique les règles de syllabation opèrent au niveau du vers.
- (3) On ne voit pas pourquoi la syllabation de *afalla* est *a.fal.la* est non *a.fa.lla* sauf si l'on tient compte d'un argument diachronique de K.-G. Prasse lui-même :

“Le proto-berbère en principe ne tolérait pas les groupes consonantiques dont les membres appartenaient à la même syllabe. Une syllabe devait commencer par une voyelle ou une consonne seule, et pouvait être ouverte ou fermée par une consonne seule, ce qui donnait quatre possibilités de structure syllabique : v, vC, Cv, CvC. Les groupes de deux consonnes n'étaient donc possibles que si elles faisaient partie chacune de sa propre syllabe¹⁸.”

L'auteur ajoute que les géminées sont traitées au point de vue de la structure syllabique comme s'il s'agissait de deux consonnes. Il en est de même encore aujourd'hui, précise-t-il. C'est donc ainsi que se justifie la scansion ci-dessus.

- (4) De ce principe on peut tirer les conclusions suivantes : (i) toute syllabe qui a une attaque consonantique ne peut avoir qu'une consonne à cette attaque, (ii) toute syllabe ayant une coda consonantique ne peut avoir qu'une consonne à cette coda

On peut donc résumer les acquis phonético-phonologiques comme suit :

- (1) Il n'y a que des voyelles longues et des voyelles brèves.
- (2) Les syllabes ont ou une voyelle longue ou une voyelle brève.
- (3) Il y a des syllabes ouvertes et des syllabes fermées.
- (4) Dans le contexte du vers une attaque syllabique consonantique sera toujours constituée d'une seule consonne.
- (5) Dans le contexte du vers une coda consonantique (syllabe fermée) sera toujours constituée d'une seule consonne.
- (6) Il résulte de (1)-(5) que les types syllabiques sont les suivants : V, VC, CV, CVC et leurs homologues brefs. Soient huit types.

On regrette que K.-G. Prasse ne nous propose pas de scansion de poèmes pour évaluer la justesse des six principes précédents.

III. Retour à la versification

Avec les acquis précédents, notre novice est-il armé pour assigner de manière adéquate un mètre à un poème touareg ?

Nullement. Il faut intégrer des règles formulées par Prasse (les règles 1-7, p. 126-128). Ainsi pourra-t-il s'enhardir.

1. La scansion syllabique

Prenons un vers du corpus utilisé dans l'argumentation de la métrique de Prasse :



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

S'il en était ainsi pourquoi la fermeture de la syllabe brève la rendrait-elle longue ? Et pourquoi énoncer une règle ("Toute syllabe fermée est longue") si la longueur dont on parle est vocalique et non liée à la structure de la syllabe ? La réponse à ces questions est ou celle de Ch. De Foucauld ("... les moyennes recevant la quantité de longue ou de brève selon les besoins du rythme") ou dans un approfondissement de l'analyse phonétique et phonologique du touareg. A moins qu'elle ne soit semblable à celle qu'on rencontre en chleuh.

En effet, toutes les règles métriques de base pour le touareg ont leurs homologues en chleuh excepté le problème de la quantité syllabique telle que définie par Prasse. La métrique chleuh définie en 1984 est fondée sur un double parallélisme : l'isométrie (c'est le cas du touareg) et le parallélisme syllabique, c'est-à-dire que si une syllabe X est à la place *n* dans le premier vers elle sera ainsi placée dans tous les autres vers (c'est le cas du touareg). Néanmoins la quantité syllabique est relative non pas à la voyelle mais à la structure de la syllabe. Ainsi avons-nous défini deux types de syllabes, une syllabe légère — comprenant des syllabes ouvertes comme V, CV et des syllabes fermées comme eC et CeC — et une syllabe lourde — comprenant des syllabes comme vC, CvC, CeCC et C1vC2C2. La terminologie (légère/lourde) voulait éviter justement les traits phonético-phonologiques pour affirmer la spécificité métrique de la syllabe. En d'autres termes et pour conclure sur ce point, autant les opérations métriques sont semblables voire identiques entre le touareg et le chleuh autant la nature de l'unité "syllabe" reste floue en touareg. Qu'en est-il de la structuration du vers en pieds ?

2. La structuration du vers en pieds

K.-G. Prasse relève cinq types de pieds : deux bisyllabiques (- - et u -) et trois trisyllabiques (- - -, u - - et - u -). Le pied est donc constitué de deux ou de trois syllabes. Comment reconnaître donc le type de pied en œuvre dans un poème ? La réponse est nette : c'est l'accent ("seule la subdivision du mètre en pieds semble dépendre de l'accent²⁰.") Il faut donc se demander quelle est la nature de cet accent et quelles sont les règles qui permettent de l'assigner correctement.

Voici les données intéressant notre propos :

- (1) L'accent est un "accent musical avec des variations dynamiques peu prononcées" (p. 30).
- (2) Il n'est pas phonologique.
- (3) Les voyelles longues attirent l'accent mais dans certaines limites.
- (4) On pose deux unités accentuelles — les mots isolés et les groupes enclitiques — qui ont chacune des règles spécifiques (p. 32-37) qu'il serait inutile pour notre propos de rapporter ici.
- (5) On assigne l'accent en poésie selon ces règles.

Il semble qu'il y a une contradiction dans le traitement des divers niveaux de la métrique. En effet, la syllabation réclame que toute syllabe ait une attaque consonantique même si la consonne constituant cette attaque provient du mot précédent. Le vers est ainsi l'unité d'application de cette règle. Ce n'est ni le mot

isolé ni le groupe enclitique. En revanche la structuration en pieds du vers — ce dernier est nécessairement l'unité d'application — nécessite des règles d'accent faisant appel à d'autres unités que le vers, le mot isolé ou l'enclitique.

Nous avons nous-même rencontré ce problème dans notre travail de 1984 et nous avons observé que l'accent métrique ne coïncide pas avec l'accent linguistique des mots isolés. Si l'unité accentuelle est le vers, alors le principe de marquage du pied ne peut-être qu'un élément choisi par le mètre, la syllabe lourde. Et puisque Prasse se réfère au chamito-sémitique, il n'est pas interdit de penser à l'arabe classique qui dispose lui aussi de voyelles brèves et de voyelles longues pertinentes pour le mètre poétique. En effet, les vers d'un poème y ont le même nombre de syllabes et sont structurés en pieds. Ces derniers dépassent souvent la longueur d'un mot isolé ou même celle d'un groupe enclitique.

Mais avant de conclure, reprenons les deux vers analysés plus haut et vérifions ce qu'il en est réellement du pied :

bis.mil / la.tä.na / res.sa
 - - / - u - / - -
 full.yäl / lik.nä.yas / ted.wa
 - - - u - - -

On constate que le pied a une seule fois la même étendue qu'une unité accentuable (*tedwa*). Dans les autres cas, il est ou plus petit ou plus grand que l'unité accentuelle. Dans ce dernier cas, il peut annexer une voyelle ou une consonne du mot contigu voire un clitique. Il est donc difficile d'assigner l'accent dans ces conditions et, par conséquent, de structurer le vers en pieds.

Arrivé à ce stade, notre novice est ainsi dans l'impasse. Il lui reste la mémoire : le mètre *täre* est le seul à avoir 7 syllabes, il suffit de mémoriser le nombre de pieds et leurs différentes structurations. Il peut faire de même avec les mètres qui ont le même nombre de syllabes. La place de la syllabe brève comparée aux schémas lui donnera la clef. Mais si le novice peut bricoler, il reste au métricien à engager une nouvelle enquête pour résoudre les problèmes que laisse en suspend le grand travail de K.G. Prasse. En soulignant ce qui reste à faire, nous espérons avoir rendu un vibrant hommage à celui qui, justement, permet cet acte fondamental d'accumulation de savoir qui nous autorise de le mettre en perspective et promet des futurs riches à la recherche berbérissante.

Notes :

1. *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart). Phonétique – Ecriture – Pronom*, Editions de l'Université de Copenhague, 1972, note 77, p. 126.
2. *Idem*, p. 25
3. *Ibidem*, p. 26
4. *Ibid.*, p. 86
5. En témoignent les citations suivantes : (a) “[...] l'analyse métrique a le grand désavantage de ne révéler les quantités vocaliques qu'en syllabe ouverte.” (*ibid.*, p. 13) à comparer avec (b) “Par hasard le fait que l'opposition a/â, u/û, e/ê, i/i, o/ô s'établit ainsi à l'intérieur de la longue métrique, devient donc le meilleur argument en faveur de la distinction de 3 quantités” (*ibid.*, p. 14). Dans un cas la métrique obscurcit la quantité et dans l'autre elle devient l'argument le plus clair.
6. *Ibid.*, p. 16
7. *Ibid.*, p. 25
8. *Ibid.*, p. 26
9. *Ibid.*, p. 26
10. *Ibid.*, p. 16
11. *Ibid.*, p. 26
12. *Ibid.*, p. 27
13. Deux remarques essentielles militent pour cette attitude réservée : (i) le trainement qu'elle partage avec la longue dans certains contextes qu'il faudrait analyser, (ii) la possibilité que cette surlongueur soit un effet accentuel que K.-G. Prasse note lui-même comme suit : “Il faut donc envisager que la création des surlongues à l'intensif positif ait pour origine une différence d'accentuation, ce qui pose le problème, lequel des deux faits prosodiques est à l'autre : longueur ou accentuation ?”, *Ibid.*, note 25, p. 27 On peut y ajouter aussi la remarque (2).
14. Lisons K. Prasse : “Le touareg présente un système général de deux quantités vocaliques associées à une quantité surlongue qui paraît avoir valeur phonologique dans le cas des temps intensifs et peut-être de la voyelle d'état des noms.”, *Op. cit.*, p. 77. On voit bien la grande prudence de l'auteur qui se manifeste dans le verbe modal “paraît” et l'adverbe “peut-être”.
15. A. Bounfour, *Introduction à la littérature berbère- 1. La poésie*, Editions Peeters, Paris-Louvain, 1999, p. 116 et suiv.
16. *Op. cit.*, p. 82-83
17. *Idem* ;, p. 29
18. *Ibidem*, p. 28
19. *Ibid.*, p. 126, note 77
20. *Ibid.*, p. 136

Références bibliographiques :

- AUGIER (Pierre), "La polyrythmie dans la musique du Sahara", *Lybica*, XIX, pp.217-233.
- BASSET (André), "Sur la métrique berbère", *GLECS*, 81.
- BOUNFOUR (Abdellah), *Linguistique et littérature : étude sur la littérature orale marocaine*, Thèse d'Etat, Paris III, 1984.
- BOUNFOUR (Abdellah) *Le nœud de la langue. Langue, littérature et société au Maghreb*, Aix-en-Provence, Edisud, 1994.
- BOUNFOUR (Abdellah) *Introduction à la littérature berbère. I. La poésie*, Paris-Louvain, Peeters, 1999.
- CHAKER (Salem), "Deux poèmes touaregs de l'Ahaggar", *LOAB*, 9, 1978, pp. 147-151.
- FOUCAULD (Charles de), *Poésies touarègues. Dialecte de l'Ahaggar*, 2 volumes, Paris, Leroux, 1925-1930.
- GALAND-PERNET (Paulette), *Littératures berbères, des voix, des lettres*, Paris, PUF, 1998.
- PRASSE (Karl-G.), "L'accent de mot et des groupes accentuels en touareg", *GLECS*, T. VIII, pp. 60-62.
- PRASSE (Karl-G.), "Etablissement d'un nouveau phonème vocalique en berbère oriental et/ou saharien (touareg etc...) : a voyelle centrale distincte de e", *GLECS*, 1969, pp. 87-89.
- PRASSE (Karl-G.), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*. I-III, Copenhague, 1972.

Les Chants du Hoggar **de Mohamed Belaïd et Angèle Maraval-Berthoin.**

par Vermondo BRUGNATELLI

Chants du Hoggar est le titre d'une plaquette qui renferme une longue composition, en français, qui serait issue d'une adaptation, par Angèle Maraval-Berthoin, de plusieurs récits de l'amour malheureux de Mousa ag-Amastane pour sa cousine Dâssîne. Le texte a été sans doute remanié çà et là par l'auteur selon le goût européen de son âge, et pourtant il est aussi évident que beaucoup des vers et des motifs ont été empruntés tels quels à des compositions originales touarègues.

Une reproduction avec traduction de ce texte a paru en Italie il y a quelques années par les soins de L.M.Gagliardi, qui l'a enrichie de nombreuses notes, d'une introduction et d'un court essai sur les Touaregs¹. Malgré la richesse en données fournies par la traductrice italienne, à propos de nombreuses questions, une obscurité presque totale entoure la figure de l'auteur et même son prénom complet².

1. Angèle Maraval-Berthoin

En effet, si l'on se base uniquement sur ce qui est écrit dans l'introduction du livre français, on n'a aucun renseignement sur son auteur. Mais "A. Maraval-Berthoin" a écrit d'autres livres. En particulier, un autre ouvrage (*La légende de Lalla Maghnia*) publié chez le même éditeur ("L'édition d'art", H. Piazza, 19, rue Bonaparte, Paris), quelques années seulement après les *Chants du Hoggar*, se base, comme le précédent, sur des traditions recueillies directement en Algérie, et contient dans l'introduction quelques repères sur l'identité de l'auteur: « [El-Haouari, le petit-fils de Fathima, fille de Lalla Maghnia] ne sait rien, ou il ne veut rien dire. Ce matin, on a été, dès l'aube, le surprendre dans son douar éloigné en lui expliquant qu'une roumia "qui lit les livres" veut en écrire un sur son aïeule; il est venu par obéissance, mais il se tait devant cet aréopage de chefs militaires, moins par timidité que par dédain ». (1927, xii) « Une roumia » qui lit les livres, donc, et qui en écrit. Un contrôle sur le catalogue de la Bibliothèque Nationale fournit aussi son prénom complet, ainsi qu'une longue liste d'ouvrages (rapportée en appendice),



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Amastan contre des Ioullemmeden et des Kel-Fedal », *Poés. Touar.* II, 128 ss. (allusion évidente aux vers 3, 9 et 10)

- ch. iv (1924, 107 = 1985, 122-3): poésie n° 3, «Retour à la vie», *Poés. Touar.* I, 5 (complète) ;
- ch. iv (1924, 108-9 = 1985, 124-5) : poésie n° 7, «Pour ailes j'ai mon méhari», *Poés. Touar.* I, 8 (complète) ;
- ch. iv (1924, 114 = 1985, 128-9) : poésie n° 16, «Désir de voir la femme aimée», *Poés. Touar.* I, 17-18 (complète) ;
- ch. v (1924, 124 = 1985, 140): poésie n° 425, « Moi, cette année, j'ai vu les eaux de Zemzem et je n'ai pas bu », *Poés. Touar.* II, 90 ss. (incomplète; plusieurs vers manquent. Abrégée par A.M.-B.?) ;
- ch. v (1924, 134-5 = 1985, 150) : poésie n° 567, «Kachouni out Râli», *Poés. Touar.* II, 434 ss. (complète. Seuls les derniers mots sont changés);
- ch. v (1924, 138 = 1985, 154) : poésie n° 530, « Triple prière », *Poés. Touar.* II, 363-4 (complète. Reproduite aussi sur le frontispice: v. ci-dessous);
- ch. vi (1924, 142-3 = 1985, 158): poésie n° 242, « Adieux à Bab-Akhmed agg Abede (surnommé Bakked) et à Amoumen ag Rebelli », *Poés. Touar.* I, 452 ss. (du vers 6 jusqu'à l'antépénultième. Substitution du nom Amoumen par Dassine) ;
- ch. vi (1924, 148 = 1985, 164) : poésie n° 2, « Le violon », *Poés. Touar.* I, 4-5 (complète) ;
- ch. vi (1924, 149 = 1985, 164-6) : poésie n° 88, « Les plus belles dames de ce temps », *Poés. Touar.* I, 159 ss. (complète) ;
- ch. vi (1924, 151 = 1985, 166) : poésie n° 226, « Contre les Taïtok », *Poés. Touar.* I, 425 (un vers / proverbe) ;
- ch. vi (1924, 163 = 1985, 178) : poésie n° 353, « O mon cousin, mon bienaimé », *Poés. Touar.* II, 1-2 (complète).

Au total, donc, pas moins d'une vingtaine de véritables poèmes touaregs rapportés assez fidèlement, à l'exception de l'orthographe des noms propres, qui est souvent très mauvaise, ce qui montre le but "non-philologique" de l'auteur.

Quelle a été la source principale de Mme Maraval-Berthoin? Dans l'introduction, elle nous parle de l'origine de ce texte. Comme il arrivera souvent pour ses livres, le point de départ a été une expérience de voyage. D'abord, elle a eu l'occasion de connaître personnellement plusieurs des chefs touaregs (y compris le nouveau aménokal de l'Ahaggar, Akhamuk ag-Ihemma et l'amghar de l'Ajjer, Brahim ag-Abakada), rassemblés à Biskra peu après la mort de Mousa ag-Amastan à l'occasion de la visite du Président de la République Alexandre Millerand (26 avril 1922), et en cette occasion, nous dit-elle, elle a pu écouter (et se faire traduire) plusieurs poésies sur le chef qui venait de décéder. En outre, et cela est très intéressant, elle nous signale l'existence d'un texte écrit en tifinaï qu'elle garderait chez elle :

«C'est un pauvre petit cahier que le sergent Belaïd-Mohamed-Ben-Ali — qui fut un élève à Tamân'r'asset du révérend Père de Foucault — m'a remis sur les instances du lieutenant Brunet de la phalange d'élite de nos officiers aux oasis sahariennes.

Ce cahier reproduit en caractères "Tifinar" des chants du Hoggar en langue "Tamahêq" de date ancienne et récente, d'auteurs connus et inconnus sur des rythmes scieniens¹¹.

Mais tous ces poèmes révèlent une inspiration unique et, les plus récents datés de 1892, ont si peu d'empreinte actuelle qu'ils ne se distinguent guère de ceux qui remontent aux sources les plus lointaines.

Le cahier porte sous les lettres dessinées une traduction phonétique qui permet d'apprécier la mesure rythmée et rimée de ces chants, presque tous adressés à la femme, symbole éternel du Mystère, symbole éternel de l'Amour.

Ces traductions éparses, écrites comme par un enfant, et pleines de fautes grossières, m'ont offert, — comme un fruit sous sa coque rude — une amande amère et douce» (p.vii) ...«J'ai pu reconstituer le bref roman de sa vie [de Moussa-ag-Amastane] à travers tous les chants écoutés au campement des sahariens, joints à ceux déchiffrés dans le petit cahier du sergent Belaïd» (p. xviii)¹²

3. Mohamed Belaïd

Quelques données autobiographiques de Mohamed Belaïd se retrouvent dans M. Belaïd (1976). Il est né vers 1887 en Grande Kabylie, à Aït Rehouna. Son grand-père Amar Belaïd avait été nommé *amine* du village par les Français en 1857, son père Ali a été le premier cantonnier de la commune mixte de Port-Gueydon (Azeffoun). En 1911, il entra dans la Compagnie saharienne — après avoir soutenu une épreuve de français et une d'arabe — et fut nommé khodja interprète au poste de Fort-Motyliniski (Hoggar). En 1912, il y ouvrit la première école du Hoggar: «J'avais une vingtaine d'élèves à peu près. J'ai eu beaucoup de difficultés dont le manque de matériel. J'ai commencé par leur apprendre l'alphabet français. Le tableau était remplacé par des bidons en zinc sur lesquels j'écrivais avec des morceaux de charbon. Heureusement, six mois après nous avons reçu du matériel scolaire d'In-Salah» (p.13). Naturalisé en 1918, nommé chef de poste de Tamanrasset en 1919, il participa à plusieurs missions même après sa retraite militaire en 1924 («étant le seul Algérien à parler la langue des Touaregs du Hoggar à l'époque»).

En 1922, il a un rôle actif dans la préparation de l'accueil du Président Millerand, pendant lequel il donna son cahier à Mme Maraval-Berthoin. «Vers le 25 décembre (année 1921) le lieutenant [Brunet] a reçu un télégramme officiel afin ... de se préparer à se rendre (moi et soixante-dix Touareg) à Biskra pour attendre le président de la République, Millerand, en Algérie. J'étais chargé uniquement des Touareg qui comprenaient l'Aménokal Akhomook Ag Ihma, ses deux Khelifa et les autres guerriers. (...) Le lieutenant et moi préparâmes les Touareg au défilé sur chameaux qui eut lieu le 26 avril, jour de l'arrivée du président Millerand» (p. 16).

En 1933 il participa aux fouilles du "tombeau de Tin Hinane": «Nous avons trouvé Tin Hinane couchée sur le dos, tournée vers l'est, les jambes et les bras légèrement repliés. Elle était recouverte de fragments de cuivre rouge qui s'effritaient au moindre contact. Il y avait aussi des bracelets d'or et d'argent, des paniers de noyaux de dattes, des perles d'or et d'argent...» (p. 19). Belaïd était

encore vivant en 1976 et est mort vers le début des années 80.

Il était probablement très doué pour l'étude des langues, mais dans ses notes il ne donne pas beaucoup de détails sur son étude du touareg. «En avril 1913, étant Kabyle, le Père de Foucauld s'est intéressé à moi et a demandé au lieutenant Depommier que je me rende chez lui à Tamanrasset et m'a conseillé de recueillir auprès des Touareg des contes, des chansons, des poésies¹³ et d'apprendre l'écriture berbère dite Tifinagh» (p. 13: apparemment à l'époque il avait déjà appris assez bien le touareg, si le Père parle d'apprendre seulement l'écriture). Cette première période de travail sur la littérature touarègue avec le P. de Foucauld ne dura qu'une semaine, après quoi le Père rentra en France et Belaïd en Kabylie pendant quelques mois. Et les notes autobiographiques suivantes ne parlent que de la Guerre mondiale et de l'assassinat du missionnaire. Toutefois, les contacts entre les deux hommes ont dû se poursuivre assez régulièrement, et Belaïd écrit d'avoir été parmi les derniers à voir le Père de Foucauld, une semaine avant sa mort.

4. Le premier texte en tifinagh vocalisé

Le détail le plus intéressant de l'édition 1924 du livre, c'est qu'après le frontispice il y a la reproduction d'une page de ce texte en tifinagh d'où A. Maraval-Berthoin a puisé plusieurs poésies. L'intérêt de ce texte découle de deux faits. En premier lieu, le texte est *pleinement vocalisé*, ce qui en fait probablement le plus ancien texte connu avec vocalisation¹⁴. A côté de l'usage de *y* et *w* comme *matres lectionis* pour *i* / *e*, et *u* / *o*, on observe l'extension du point marquant *a* en toutes positions, et aussi pour signaler *ā*. En outre, un nouveau signe a été créé pour *ə*. L'inventeur de ce système (sans doute M. Belaïd) a donc été un précurseur de l'"Académie berbère" et de tous ceux qui, par la suite, se sont engagés dans l'aménagement de l'écriture tifinagh.

Deuxièmement, le texte reproduit de façon presque identique un poème bien connu, la "triple prière" que l'on trouve au n° 530 dans le recueil de Foucauld, mais avec un changement important: le nom de Dassine y est introduit à côté des "jeunes filles" du texte original. Or, comme A. Maraval-Berthoin ne connaissait ni la tamahaq ni l'écriture tifinagh, il lui était impossible d'introduire ce changement, qui a donc été fait par le sergent Mohamed Belaïd. En conséquence, on est amené à penser que c'est toujours Belaïd qui a eu l'idée de façonner une histoire de l'amour de Mousa pour Dassine en partant de plusieurs poésies, du même Mousa ainsi que d'autres auteurs. Belaïd-Mohamed-Ben-Ali serait donc aussi le premier "écrivain" moderne en tamahaq, ayant retravaillé les poésies traditionnelles détachées pour produire un ouvrage global.

Malheureusement, bien que j'aie commencé depuis quelque temps la recherche du cahier original, dont l'intérêt serait grand pour l'histoire de la littérature touarègue, jusqu'ici je n'ai trouvé aucun indice ni de sa localisation ni même de sa survivance. Quant à ses dimensions et au contenu, on ne peut que formuler des hypothèses. Si l'on part de la liste, dressée ci-dessus, des poèmes touaregs identifiés, il semble évident qu'ils se concentrent vers le début et la fin de l'ouvrage

(ch. i : 7 poèmes, ch. vi : 5 poèmes; dans le ch. iii, au contraire, il n'y a qu'une "allusion" a un poème), et on peut imaginer que l'élaboration d'Angèle Maraval-Berthoin se soit limitée aux parties "centrales".

Voici donc le texte en tifinagh (1924, p. V ; absent dans l'édition française 1934 et de l'italienne 1985)¹⁵ avec translittération en caractères latins et traduction mot-à-mot.

PRIERE

• ⵏ ⵉ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ
Āmāqqar, O le Grand ^{a)}	azzalay-ak je te tends	(ā)fus-in ma main ^{b)}	
ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	+ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ
giy-ak je t'ai fait	temede cent	n āgāynān de supplications ^{c)}	d āgim et mille
• ⵏ ⵉ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ
Āmāqqar, O le Grand	nāgmāy nous cherchons ^{d)}	sar-ak du côté de toi	kāradat : trois (choses) :
+ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ + ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	
tāra l'amour	n tābarādīn des jeunes filles	(d-)Dassin (et de) Dâssīne ^{e)} ,	
+ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ		ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	
ta-n-āmgār la vaillance dans le combat		yāt (est) une (autre)	
ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ	ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ
d āsaruf et le pardon	ahāl le jour	wa-n de la	lāqyamāt Résurrection

« O grand Dieu, je te demande trois choses :
L'amour des jeunes filles *et de celle qui les dépasse toutes*,
La vaillance dans le combat,
Et le pardon le jour de la Résurrection»¹⁶

Le même texte se retrouve, traduit d'une façon plus complète, à la p. 138/154 :
«O grand Dieu, je tends mes mains vers toi, je te fais cent et mille prières,
O grand Dieu, je te demande trois choses:
L'amour de Dâssīne-out-Yemma, plus cher que l'amour des jeunes filles,
La vaillance au combat,
Le pardon le jour de la résurrection»

Notes au texte :

a) *Dict.* III 1237 : « *āmāqqar* = “celui qui est grand pardessus tous (celui qui est grand par excellence)” ne se dit que de Dieu». Le signe-voyelle <a> est employé ici pour *ā*, ce qui confirme l'autonomie phonologique de ce son par rapport à *ə*, qui est exprimé par un autre signe graphique. Voi aussi, pour ce fait, *āgəynən*, *āgim*, *āmgər*, *āsaruḥ*.

b) L'absence de la voyelle d'état *ā*- dans la graphie est assez surprenante. Sans doute il y a eu une erreur due à la longue séquence de points.

c) *Dict.* I 420 : «*āgeinen* = fait de supplier; supplication». Selon l'usage des *matres lectionis* dans ce texte, il paraît qu'il y ait là plutôt une voyelle *i*. Selon Alojali, p. 56, *gunen* (tayert) appartient à la conjug. XII.A.1, n.v. *a-/egunən*. Dans cette conjugaison il y a aussi des formes en *i*, dont pourrait faire partie *aginən* (idem Adhagh). Foucauld, *Poésies Touarègues*, t. II, 363 a le pluriel : *geinînen* (mais avec le nom de nombre 100, il y a d'habitude le singulier).

d) *Dict.* I 447 «*egmi* = chercher à obtenir ; demander » Se dit, p.ex., d'une grâce qu'on demande à Dieu ».

e) Probablement, il faut restituer ici une conjonction *d* assimilée à l'initiale du nom. Le nom de Dassine manque dans le texte du P. de Foucauld.

5. Une nouvelle poésie taitoq

Dans le deuxième chapitre, j'ai pu identifier un morceau qui fait partie sans doute d'une poésie taitoq se référant à un combat sanglant qui était rappelé dans deux poésies taitoq (d'auteur inconnu), contenues dans le tome II des *Poésies touarègues* de Foucauld (n° 353 et 354). L'identification est presque sûre, puisque les noms de ceux qui sont décédés dans le combat sont les mêmes que ceux de la poésie n° 354 («Les deux monts Taourirt sont devant moi comme du sang», auteur inconnu), et, en outre, la description riche en détails fort réalistes sur le sort de chacun d'eux justifie l'image sanglante à laquelle fait allusion la poésie n° 354. Un détail intéressant est que le deuxième morceau se référant, selon Foucauld (*Poés. touar.* II, 2), au même rezzou malheureux, c'est à dire la poésie n° 353, «O mon cousin, mon bienaimé», était aussi bien connu à Belaïd, puisque nous le retrouvons tel quel dans notre texte, bien que placé dans un autre contexte (à la fin de l'ouvrage, attribué à Dassine qui apprend la mort du cousin Mousa). Je rapporte ici aussi bien le texte français de la poésie 354 de Foucauld que le morceau de Mme Maraval-Berthoin qui y fait allusion.

LES DEUX MONTS TAOURIRT SONT DEVANT MOI
COMME DU SANG

*Femmes, je vous le dis, quand j'ai descendu la vallée d'Éseimi,
Les deux monts Taourirt étaient devant moi comme du sang.
A notre changement de campement manquaient Boulkhaj et Ébeggi,
Akhelaoui frère cadet de Jelloul,
Mon cousin germain et Mechegdi.*

Le texte de Mme Maraval-Berthoin contient probablement des remaniements au premier et au dernier vers, visant à insérer ce morceau dans l'histoire d'amour de Mousa et Dassine :



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Références bibliographiques :

- AGHALI-ZAKARA (Mohamed) 1994 - «Graphies berbères et dilemme de diffusion. Interaction des alphabets latin, *ajami* et *tifinagh*», *EDB* 11, p.107-121
- Anonyme 1986-7 - «Folklore touareg, fêtes et ludisme», *EDB* I (1986), 86-99; «Vie des Touaregs, enfance et jeux», *EDB* II (1987), 91-98
- BELAÏD (Mohamed) 1976 - «Comment je suis devenu Saharien», *Le saharien* 65, p. 11-20
- BRUGNATELLI (Vermondo) 1995 - «L'islamizzazione dei Tuareg alla luce dei dati linguistici», in P. Branca, V. Brugnattelli (éd.) *Studi arabi e islamici in memoria di Matilde Gagliardi*, Milano: Is.M.E.O., p. 63-74
- FOUCAULD (le P. Charles de) 1925-30 - *Poésies touarègues (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Leroux, 2 voll.
- 1951-52 - *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Imprimerie Nationale, 4 vol. (= *Dict.*)
- MARAVAL-BERTHOIN (Angèle) 1924 - *Chants du Hoggar*, Paris⁴, Piazza
- 1927 - *La légende de Lalla Maghnia d'après la tradition arabe*, Paris³, Piazza
- 1985 - *Le quattro porte del deserto. Canti d'amore tuareg dello Hoggar raccolti da A. MARAVAL-BERTHOIN [sic]*, Palermo, Ed. Novecento (trad. par Luisa Maria Gagliardi)
- MARTEL (Nicole de) 1993 - «Voyage à dos de consonnes», in J. Drouin-A. Roth (éds.), *A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, Geuthner, p. 287-302

APPENDICE : Liste des œuvres d'Angèle Maraval Berthoin

1. *Légendes et poésies*, Paris, L. Theuveny, 1904, 116 p.
2. *Les vainqueurs. Nouvelle*, Paris, L. Theuveny, 1904, 65 p.
3. *Poèmes algériens*, Paris, P.V. Stock, 1908, viii-233 p.
4. *Rêve d'un soir, comédie en un acte et en vers* [Paris, Théâtre de verdure du Pré-Catelan, 6 juillet 1913], Paris, Librairie théâtrale, artistique et littéraire, (1914), 35 p.
5. *Terres de lumière*, Paris, A. Lemerre, 1914, 249 p.
6. *D'azur, d'argent et de pourpre. Triptyque*, Paris, A. Lemerre, 1916, 144 p.
7. *Chants du Hoggar*, Paris, H. Piazza, 1924, 166 p. (cm. 10,8x15,6) [Trad. it. par L.M. Gagliardi, *Le quattro porte del deserto*, Palermo, Novecento, 1985, 205 pp., texte fr. en face] "Ouvrage couronné par l'Académie Française"
- 7.bis *Chants du Hoggar*, illustrations de Paul-Elie Dubois, Paris, H. Piazza, 1934, xxxiii-158 p.
8. *La légende de Lalla Maghnia d'après la tradition arabe*, Paris, H. Piazza, 1927, xv-165 p.
9. *Miguel. Roman*, Paris, A. Michel, 1930, 315 pp.
10. *Le chapelet des vingt et une koubbas*, Paris, H. Piazza, 1930, v-205 p.
11. *La sultane rose*, Paris, H. Piazza, 1934, 217 p.
12. *Cœurs rouges*, Paris, A. Michel, 1934, 317 p. "Couronné par l'Académie Française"
13. *Dâssîne, sultane du Hoggar*, Paris, Fasquelle, 1951, 188 p. "Couronné par l'Académie Française"
14. *Les voix du Hoggar*, 3e éd., Paris, H. Piazza, 1954, 138 p. [Trad. italienne *Voci dall'Hoggar*, a c. di Arrigo Chierregatti e Enrico Galimberti, Bologna, Editrice Nigrizia, 1967]
15. *Hoggar. Chants, fables, légendes*, Paris, Fasquelle, 1954, 263 p.
16. *Sultanes du jour et de la nuit*, Paris, H. Piazza, 1957, 180 pp.
17. *Le Drac*, Paris, Fasquelle, 1959, 259 p.

La diction poétique touarègue. Quelques remarques.

par Dominique CASAJUS

Nous nous proposons d'examiner certains traits de la diction poétique touarègue. À la suite de Milman Parry, nous appelons « diction » l'ensemble des « éléments de phonétisme, de morphologie et de vocabulaire considérés [...] comme les moyens par lesquels un auteur exprime sa pensée » (Parry, 1928, p. 6). Comme peut le laisser supposer cette référence liminaire à Parry, la présente étude s'inspire très librement des travaux collectivement désignés sous le nom de *Oral-Formulaic Theory* (Foley, 1988, p. xiii). Ces travaux sont d'une valeur inégale, mais quelques-uns d'entre eux, dus notamment à des médiévistes, ont fait un usage fécond des intuitions du grand helléniste. Ainsi, Jean Rychner (1959), Paul Zumthor (1965) et Edward Heinemann (1993, p. 63-110) ont montré que la chanson de geste française recourt à un petit nombre de schèmes syntaxiques. En se superposant au patron métrique, ces schèmes récurrents créent une sorte de contrepoint qui donne à la diction de la chanson de geste sa saveur caractéristique¹.

S'intéresser à un fait bien circonscrit comme la récurrence de schèmes syntaxiques est sans doute plus prometteur que le décompte stérile de « formules » auquel se sont épuisés tant d'épigones de Parry. C'est un tel intérêt que nous voulons ici faire nôtre à propos de la poésie touarègue. On se limitera au mètre suivant :

— / — U — / — U / — —²

Pour circonscrire encore notre étude, dont il doit être clair qu'elle n'est qu'exploratoire, nous nous sommes limité, parmi les poèmes composés dans ce mètre, à ceux où la rime est en *ân*. Ce choix est dû au fait qu'une bonne part des pièces que nous avons recueillies utilise ce mètre et cette rime, ce qui nous a familiarisé avec les vers sur lesquels porte le présent travail. L'échantillon examiné représente 267 vers.

La métrique touarègue est encore imparfaitement connue, en particulier parce qu'elle semble faire jouer un grand rôle à l'accentuation, laquelle a elle aussi été assez peu étudiée. Les travaux de Karl-G. Prasse sur lesquels s'appuie cet article (Prasse, 1972-1974, I-III, p. 30-37 & p. 126-144 ; 1989-1990) ont du moins établi les faits suivants : 1) les voyelles longues des verbes (notamment au parfait intensif³) sont accentuées ; 2) un pied ne contient pas plus d'une syllabe accentuée.

La rime en *ân* est susceptible d'apparaître en finale du parfait intensif, soit à la troisième personne du masculin pluriel, soit au participe masculin singulier, soit encore, s'il s'agit d'un verbe dont la dernière consonne radicale est un *n*, à la troisième personne du singulier ou à la première personne du pluriel. Ceci justifie que nous portions particulièrement notre attention sur la position des verbes dans le vers. Plusieurs autres faits nous confortent dans une telle attitude :

- 1) les vers sont formés pour la plupart d'une seule proposition, c'est-à-dire, en gros, d'un groupe verbal et de ses expansions ;
- 2) lorsqu'elle n'est pas accentuée comme dans les cas mentionnés précédemment, la finale d'un verbe est souvent une brève (notamment à l'imparfait ou au parfait), et est donc susceptible d'occuper des positions bien déterminées dans le vers ;
- 3) un pied ne contenant pas plus d'une syllabe accentuée, les longues accentuées sont elles aussi susceptibles d'occuper des positions déterminées. Ce sont là autant de contraintes qui favorisent l'apparition de certains schèmes syntaxiques. Le tableau ci-contre, où sont consignés les résultats de l'examen de notre corpus, montre que le nombre de schèmes syntaxiques susceptibles d'apparaître n'est pas illimité.

1. La finale est un verbe à la 3ème personne du masculin pluriel.
 - 1.1. Le vers comprend deux autres verbes (1.1.1.) ou un autre verbe (1.1.2.) de même sujet.
 - 1.2. Le vers ne comprend pas d'autre verbe de même sujet.
 - 1.3. Le vers comprend deux unités prédicatives.
2. La finale est un participe au masculin singulier.
 - 2.1. Le participe qualifie un élément du groupe complément, le verbe principal étant dans le vers (2.1.1.) ou dans le vers précédent (2.1.2.).
 - 2.2. Le participe qualifie un élément du groupe sujet, le verbe principal étant alors toujours dans le vers.
 - 2.3. Le vers comprend deux unités prédicatives.
3. La finale est un verbe à la 3ème personne du singulier ou à la 1ère personne du pluriel, le vers comprenant une (3.1.) ou deux (3.2.) unités prédicatives.
4. La finale est donnée par un autre moyen.

Les schèmes syntaxiques apparaissant dans le corpus

Une telle classification⁴, mêlant des faits de plusieurs ordres, est imparfaite et ne peut être que provisoire. Il nous semble cependant que ce mélange est à l'image même des procédés utilisés par les poètes, dont nous verrons qu'ils exploitent toutes les ressources de la langue⁵.

Sur les 267 vers recensés, seuls 11 relèvent de la catégorie 4, ce qui signifie que, dans 256 cas sur 267, le poète a utilisé une désinence verbale pour obtenir la rime. Sur ces 256 cas, on en relève 245 où le verbe final occupe exactement le dernier pied, ce qui est un bel exemple, pour parler comme les médiévistes, de superposition de la syntaxe et du mètre. Nous allons commenter des exemples de chaque catégorie : voici trois exemples de 1.1.1. (6 cas en tout) :

509. *Emîtäghwän, ekhwälän, eghwân*⁶

[mes pensées] poussent des cris ensemble/ elles se pressent/ elles poussent des cris

96.55. *Äyy-én tâttän, edrâwän, olân*

Laisse/ les [mes rivaux]/ ils mangent [ma chair = ils me calomnient]/ ils [la] partagent/ ils sont semblables

61. *Egzârän-kÿy, ässhûlän, olân*

Ils [tes rivaux] détestent/ toi/ ils font être semblables [leurs attitudes]/ ils sont semblables.

Pour chacun de ces trois vers, trois accents sont fournis par les voyelles longues des verbes (marquées par un accent circonflexe). La seconde brève est la voyelle post-radical d'un verbe, et c'est également le cas de la première brève pour deux d'entre eux. On peut là encore parler de superposition de la syntaxe et de la prosodie.

Arrêtons-nous sur la séquence *ässhûlän olân* du vers 61. Le *olân* placé en finale y fait écho au */ûlän/* qui précède, un écho à la fois sémantique et phonique puisque le verbe *shulu* n'est autre que le causatif de *alu*. On peut dire la même chose pour le vers 509, où *emîtäghwän* provient d'un dérivé du verbe *äghwu* figurant en finale. Dans ce vers où le poète compare ses pensées obsédantes à un vol d'oiseaux, la répétition a sans doute une valeur idéophonique. L'art avec lequel le poète a su utiliser la musicalité de la langue est, en tout cas, admirable. Un vers de la catégorie 3.1., composé de trois verbes au singulier, témoigne d'une virtuosité comparable :

18. *Yehînägnäg, etâssäm, elyâm*⁷

Il pleut/ il y a des éclairs/ [le sol] est détrempé

Le vers s'ouvre sur un de ces quinquilitères de type 12323 dont Marcel Cohen a jadis souligné qu'ils avaient souvent valeur expressive en chamito-sémitique (Cohen, 1955⁸). Il s'achève sur deux verbes dont les finales en *m* se répondent l'une à l'autre, homéotéleute qui fait elle-même écho à la répétition de la syllabe *näg* dans le premier mot. Est-ce forcer le trait que de voir en tout cela une belle évocation de la monotonie d'un paysage pluvieux⁹ ? Tous ces vers faisant chanter des triades de verbes (qui rappellent au lecteur francophone les triades



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

- HEINEMANN (Edward A.) : 1973 – « Composition stylisée et technique littéraire dans la *Chanson de Roland* », *Romania*, 94, p. 1-28.
- HEINEMANN (Edward A.) : 1993 – *L'art métrique de la chanson de geste. Essai sur la musicalité du récit*, Genève : Droz.
- JOUAD (Hassan) : 1995 – *Le calcul inconscient de l'improvisation. Poésie berbère – Rythme, nombre et sens*, Paris & Louvain : Éditions Peeters.
- LORD (Albert) : 1960 – *The Singer of Tales*, Cambridge & Londres : Harvard University Press.
- MOHAMED (Ghabdouane) & PRASSE (Karl-G.) : 1989-1990 – *Poèmes touaregs de l'Ayr*, Copenhague : University of Copenhagen & Museum Tusculanum Press, 2 t.
- PARRY (Milmann) : 1928 – *L'épithète traditionnelle dans Homère*, Paris : Les Belles Lettres.
- PRASSE (Karl-G.) : 1972-1974 – *Manuel de grammaire touarègue*, Copenhague : Éditions de l'Université de Copenhague, 7 tomes.
- PRASSE (Karl-G.) : 1989-1990 : « Les mètres poétiques de l'Ayr », in Gh. Mohamed & K.-G. Prasse, *Poèmes touaregs de l'Ayr*, Copenhague : University of Copenhagen & Museum Tusculanum Press, t. 1, p. 11-19.
- PROUST (Marcel) : 1954 – *À la recherche du temps perdu*, Paris : Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 3 t.
- RYCHNER (Jean) : 1959 – « Observation sur la classification du *Couronnement de Louis* », in *La technique littéraire de la chanson de geste. Actes du Colloque de Liège (septembre 1957)*, Paris : Les Belles Lettres, p. 161-182.
- WEIL (Gotthold) : 1918. « Article 'arûd », *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde : Brill – Paris : Picard, t. 1 : 469-477.
- ZUMTHOR (Paul) : 1965 – « Le vers comme unité d'expression dans la poésie romane archaïque », in *Actes du X^e congrès de linguistique et philologie romanes (1962)*, Paris : Klincksieck, t. 2., p. 763-774.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



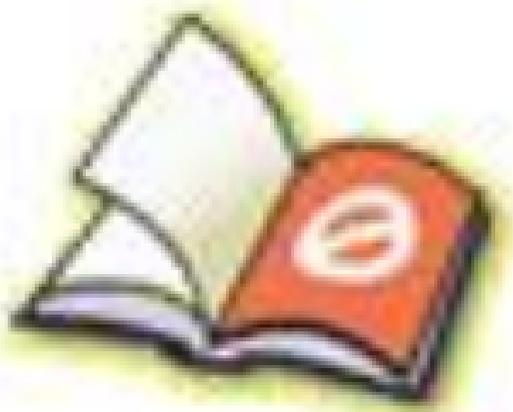
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Notes :

1. L'ancienneté de la découverte des inscriptions de Dougga (1631/1842 ; Cf. J.B. Chabot, *RIL*, p. 1) paraît avoir induit en erreur les spécialistes qui ont manifestement eu tendance à caler leur chronologie sur ces documents.
2. Il y a là certainement un lapsus de K. Prasse car l'inscription se réfère au roi Micipsa (MKWSN) et non à Massinissa. A noter que les auteurs divergent sur sa date : – 138 ou – 139.
3. Mais cette datation elle-même est discutée et certains spécialistes (H. Lhote, M. Hachid...) la font remonter encore plus haut.
4. Sur ce rôle probable des pratiques funéraires, voir plus loin (§ 6, "Tifinagh").
5. Même si les interprétations proposées par les auteurs ou les informatrices sont à prendre avec précaution, elles témoignent cependant que ces motifs du décor berbère ne sont pas perçus simplement comme des motifs esthétiques, mais bien comme des signes, porteurs de sens et constituant des messages.
6. Il est impossible de souscrire à des affirmations comme celle de Basset :
"... la non graphie des voyelles se justifie aisément par la structure même de la langue, la voyelle n'ayant jamais qu'un rôle morphologique et étant même cantonnée dans certaines sections de la morphologie, si bien que son rétablissement est toujours théoriquement automatique, sans possibilité, en principe, d'incertitude ou d'hésitation." (1959, p. 167)
7. Le cas du nom de la France constitue un autre exemple saisissant de ces contradictions ou non-concordances entre la dénomination et la réalité ethno-culturelle : la France et les Français qui tirent leur nom de celui d'un peuple germanique ne sont ni ethniquement ni linguistiquement des Germains.
8. Voir par ex. le touareg *ar* "ouvrir, détacher, libérer", Ch. de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français*, IV, 1952, p. 1551. Ce verbe est à l'origine du nom d'instrument largement répandu *tasarut*, "clef" (*ta-s-aru-t* = celle/ce qui ouvre), qui a été emprunté par les parlers arabes du Maroc.

Bibliographie :

- AGHALI-ZAKARA (Mohamed) & DROUIN (Jeannine) : 1981 – Recherches sur les tfinagh. 1. Eléments graphiques ; 2. Eléments sociologiques, *Comptes rendus du GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-1979/2, p. 245-272, 279-292.
- AGHALI-ZAKARA (Mohamed) & DROUIN (Jeannine) : 1997 – Ecritures libyco-berbères. Vingt-cinq siècles d'histoire, *L'aventure des écritures*. Naissances, Paris, Bibliothèque Nationale de France, p. 98-111.
(*L'*) *aventure des écritures*. Naissances, 1997, Paris, Bibliothèque Nationale de France
- BASSET (André) : 1959 (1948) – Ecritures libyque et touarègue, *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksiek, 1959, p. 167-175.
- BENABOU (Marcel) : 1976 – *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro.
- CAMPS (Gabriel) : 1961 – *Monuments et rites funéraires protohistoriques*. Aux origines de la Berbérie, Paris, AMG.
- CAMPS (Gabriel) : 1978 – Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara, *Bulletin archéologique du CTHS*, n.s., 10-11 (1974-1975), p. 143-166.
- CAMPS (Gabriel) : 1996 – Ecritures - Ecriture libyque, *Encyclopédie berbère XVII*, p. 2564-2573.
- CAMPS-FABRER (Henriette) : 1966 – *Matières et art mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne*, Mémoires du CRAPE V, Alger, 174 p.
- CHABOT (Jean-Basptiste) : 1940 – *Recueil des Inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale.

- CHAKER (Salem), 1984 – *Textes en linguistique berbère*, Paris, CNRS, chap. 13.
- CLAUDOT-HAWAD (Hélène) : *Ecriture tiffinagh*, *Encyclopédie berbère XVII*, p. 2573-2580.
- COHEN (Marcel) : 1959 – *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale.
- DEVULDER (M.) : 1951 – *Peintures murales et pratiques magiques dans la tribu des Ouadhias*, (extrait de la *Revue Africaine*, 426-427), 1951, p. 63-102).
- DUPUY (Christian) : 1992 – *Trois mille ans d'histoire pastorale au sud du Sahara*, *Travaux du LAPMO (Préhistoire et anthropologie méditerranéennes)*, Aix, Université de Provence, p. 105-126.
- FÉVRIER (James. G.) : 1956 – *Que savons-nous du libyque ?* *Revue africaine*, 100, p. 263-273.
- FÉVRIER (James G.) : 1959 – *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, "Ecritures libyques et ibériques", p. 321-332.
- FÉVRIER (James G.) : 1964-65 – *La constitution municipale de Dougga à l'époque numide*, *Mélanges de Carthage*, p. 85-91.
- FOUCAULD (Charles de) : 1920 – *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue*, Alger.
- FRIEDRICH (J.) : 1966 – *Geschichte der Schrift*.
- GALAND (Lionel) : 1966 – "Inscriptions libyques", in *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, CNRS.
- GALAND (Lionel) : 1976 – *La notion d'écriture dans les parlers berbères*, *Almogareb*, V-VI (1974-75), p. 93-98.
- GALAND (Lionel) : 1989 – *Les alphabets libyques*, *Antiquités africaines*, 25, p. 69-81.
- GAST (Marceau) & ASSIÉ (Yvette) : 1993 – *Des coffres puniques aux coffres kabyles*, Paris, CNRS Editions.
- GSELL (Stéphane) : 1927 – *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VI.
- HACHI (Slimanee) : 1999 – *Une approche anthropologique de l'art figuratif préhistorique de l'Afrique du Nord : une lecture de la fresque de Tin Hanakaten (Tassili n Ajjer)*, *Etudes et Documents Berbères*, 15, 1998.
- HACHID (Malika) : 1983 – *La chronologie relative des gravures rupestres de l'Atlas saharien (Algérie)*, *Libyca*, 30-31, p. 143-164.
- HACHID (Malika) : 1992 – *Les pierres écrites de l'Atlas saharien...*, Alger, ENAG Editions.
- HANOTEAU (Adolphe) : 1896 (1860) – *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Alger, Jourdan.
- HIGOUNET (Charles) : 1955 – *L'écriture*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- LAPORTE (Jean-Pierre) : 1992 – *Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie*, *L'Africa romana – Atti del IX convegno di studio, Nuoro, 1991*, Sassari, Edizione Gallizzi, p. 389-423.
- LHOTE (Henri) : 1970 – *Les gravures rupestres du Sud-Oranais*, Alger, CRAPE (Mémoires : 16)
- LHOTE (Henri) : 1975/1976 – *Les gravures rupestres de l'Oued Djerat, I & II*, Alger, CRAPE (Mémoires : 25).
- MAKILAM : 1999 – *Signes et rituels magiques de femmes kabyles*, Aix-en-Provence, Edisud.
- MALHOMME (Jean) : 1960 – *L'homme à l'inscription des Azibs n'Ikkis : Yagour*, *Bulletin d'archéologie maocaine*, IV, p. 411-417.
- MALHOMME (Jean) : 1959/1961 – *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 2 vol.
- MOREAU (Jean-Baptiste) : 1976 – *Les grands symboles méditerranéens dans la poterie algérienne*, Alger, SNED [à utiliser avec prudence !].
- MUSSO (Jean-Claude) & POYTO (R.) : 1969 – *Corpus des peintures et gravures rupestres de Grande Kabylie*, Alger, CRAPE.

Naissance de l'écriture. Cunéiformes et hiéroglyphes, Paris, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 1982 (voir notamment chap. III "Naissance et formation de l'alphabet au Proche-Orient").

OULAMARA (Aomar) & DUVERNOY (J.) : 1988 – An application of the hough transform to automatic recognition of Berber characters, *Signal Processing [NL]*, 14, p. 79-90.

PRASSE (Karl.-G.) : 1972 – *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), I.*, Copenhague, Editions de l'Université ; "Écriture", p. 145–161.

ROUBET (Colette) : 1979 – *Economie pastorale pré-agricole en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne*, Paris, Editions du CNRS, 596 p.

Calendriers berbères.

..... par Jeannine DROUIN

Les sociétés berbères, sédentaires et agricoles, nomades ou semi-nomades et pastorales, ont des activités qui dépendent étroitement de la nature et des cycles de la végétation régis par la succession des saisons. Autrement dit, la vie est rythmée par les révolutions solaires.

Les cycles naturels réguliers de la végétation régissent toutes les activités, depuis des temps immémoriaux, comme l'explique M. Rodinson (1997) pour l'Arabie du Sud : les périodes météorologiques, pluviales ou sèches, conditionnent les travaux agricoles selon une régularité annuelle dont les repères chronologiques sont les dénominations des saisons et des mois. Les lunaisons correspondent à des périodes courtes de vingt-huit mansions, les douze lunaisons, présentant un écart important avec l'année tropique, provoquent des décalages de périodes et de dates dans les rencontres rituelles, avec l'année solaire plus longue. Ces décalages étaient corrigés par les calendriers luni-solaires qui ajoutaient un 13^e mois certaines années. "Ainsi s'organise en Arabie du Sud, à une date que nous ignorons, un véritable calendrier avec un nombre fixe de mois qui constituent l'année ou, si l'on préfère, un découpage homogène du temps de l'année en durées plus ou moins égales, plus ou moins équivalentes aux lunaisons" (p. 47), impliquant la nécessité d'une "intercalation régulière de mois ou jours supplémentaires pour faire une année solaire d'un ensemble de mois lunaires" (p. 48), et faire ainsi concorder année lunaire de 355 jours et année solaire de 365 jours. Ce comput du temps, selon deux systèmes est très complexe et M. Rodinson en démonte minutieusement les mécanismes préislamiques.

Ce qui nous importe ici c'est de comprendre le poids de la réforme mohamédienne qui va accentuer la dichotomie entre le calendrier lunaire et le calendrier solaire. L'innovation fut de supprimer l'intercalation des jours



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

en eau et les relations avec le sacré, à la fois païen et musulman.

Berque détaille minutieusement ce qui se passe au fil des mois juliens : semailles précoces et tardives, emblavures et moissons, cueillette et culture de légumes... Il y a les courtes périodes néfastes qui interdisent les labours treize jours en novembre, la période faste du 1er au 13 mai sous Aldébaran (*alpha* de la constellation du Taureau) propice à la fructification des amandiers.

Engerbage, dépiquage, vannage se terminent par les grands rassemblements et les fêtes patronales qui clôturent le cycle agricole en août par la "rétribution", le don en remerciement. On est là à la croisée de la vie profane et des chemins du sacré. Non pas que le sacré n'ait pas accompagné les étapes annuelles mais, comme le distingue bien Berque, il y a *le sacré non figuratif* (p. 249), puissance sans nom dont l'efficiace est recherchée tout au long des phases agricoles par des rites propitiatoires, processions, carnavaux saisonniers, pratiques augurales - et *le sacré figuratif* qui s'organise autour des sanctuaires, de "personnages à identité généalogique" qui sauvegardent l'ordre juridique, agraire et collectif (p. 256-259). Les redevances en nature conjuguent les vieilles pratiques propitiatoires des usages coutumiers et les références coraniques : les préoccupations comptables sous le patronage des saints sont liées au calendrier agricole, mettant en corrélations la solidarité du groupe, le rythme de la nature, le calendrier rituel et les attachements religieux (p. 279).

Partout les aléas climatiques sont redoutés, connus mais souvent imprévisibles. La connaissance du ciel astronomique donne prise sur certains dangers et permet des spéculations. Les périodes de froid intense pour les animaux et les cultures, périodes récurrentes connues depuis des époques très reculées, ont engendré des croyances qui se veulent étiologiques et se conjuguent pour expliquer et se protéger.

On connaît depuis très longtemps, dans le calendrier julien la période de sept jours, du 24 février au 4 mars, *as-səbae ujum*, qui sont les sept jours de mauvais augure et de vent violent destructeur, dont la fin est annoncée par le retour favorable des oiseaux. Une autre période, du 23 mars au 4 avril est aussi de mauvais augure, alors que la période du 27 avril au 3 mai est une période bénie.

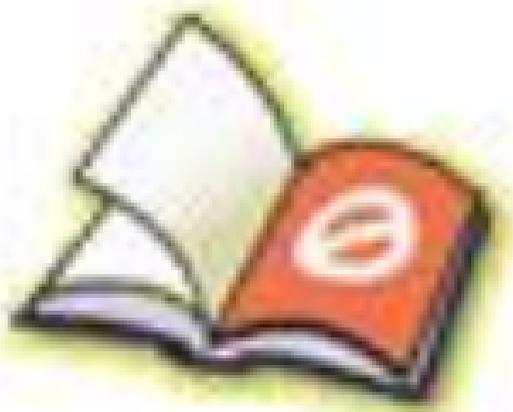
De fin décembre à mars, l'instabilité du froid hivernal et la particularité d'un mois de février (julien) plus court que les autres a engendré des essais d'explications. Au Maroc, la légende de la "Vieille et les jours d'emprunt" (Galand-Pernet, 1958), thème bien connu en Europe et dans le bassin méditerranéen, a de nombreuses variantes : c'est janvier ou mars qui auraient emprunté des jours à février à qui on ne les aurait pas rendus : il "pleure" de ce manque, ce qui le rend pluvieux. Ce thème de l'emprunt est associé ou non à celui de la vieille qui aurait nargué janvier en sortant imprudemment son troupeau qui fut anéanti. C'est la période de nuits froides *lyali*, liée à la mansion d'Aldébaran, mentionné dans un manuscrit du XVIII^e s. comme *hayyan* (ar. *husum*). Dans les manuscrits orientaux les plus vieilles mentions datent du IX^e et X^e s. (sans mention des jours d'emprunt) ; dans un manuel d'astronomie, on trouve l'expression *ayyam al-eaguz* "jours de la Vieille" : la Vieille est celle qui avait fait la prédiction du retour du froid et qu'on n'avait pas crue. Cette expression est associée dans la tradition populaire au



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Le verbe *achk* et spatialisation du temps

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les concepts de temps sont appréhendés en termes d'espace. Ce dernier est le domaine source favori du temps. Ce principe est un modèle culturel prédominant dans la plupart des sociétés humaines. Selon G. Guillaume :

“La représentation du temps est une construction architecturale que la pensée édifie au plus profond d'elle-même, n'ayant d'autre objectif que de la réussir, d'en faire un ouvrage cohérent, en correspondance avec l'expérience que l'esprit humain a du temps à une époque de civilisation donnée. Un trait universel de cette construction du temps est d'en être une spatialisation. La raison en est que le temps représentable à partir de lui-même tient sa représentation de moyens figuratifs empruntés à son opposé : l'espace. C'est sous des termes d'espace que l'esprit humain se représente le temps.”¹⁰

Guillaume désigne par le terme chronogénèse cette représentation spatialisée du temps dans l'esprit humain. De toute évidence, Les expressions locales sont acquises avant les expressions temporelles. l'espace est plus concret que le temps : les concepts spatiaux sont liés à la perception et les concepts temporels à la mémoire.

Voici un exemple où le sens de déplacement géographique du verbe *achk+-d* est transféré au déplacement temporel :

(11) *ssbt-ad d-yuchkan* “samedi prochain”

(litt. Ce samedi-ci [vers la sphère du locuteur] étant venu)

L'élément temporel *ssbt* “samedi” est une unité mobile (cible) qui se déplace vers la sphère du locuteur. La particule *-d* indique l'orientation de ce déplacement vers le locuteur. Tout élément temporel situé dans l'avenir est exprimé linguistiquement par le verbe *achk+-d*. En berbère, les jours, les semaines, les mois, les années, les saisons, ... se déplacent, “viennent” vers nous. Il s'agit ici d'un déplacement à sens unique : le temps à venir se déplace vers nous-locuteurs et pas l'inverse; c'est justement ce que justifie l'usage exclusif de la particule *-d*. Ces unités de temps (jours, mois, ..) sont localisées par rapport à *γil-ad* “maintenant” (instance de discours) alors que les unités de l'espace sont localisées par rapport à *γi-d* “ici”.

La phrase (12) ci-dessous a la même structure que la phrase (11); pourtant, elle dénote un déplacement géographique. Il est important de signaler que dans les deux contextes (espace et temps) le verbe *achk* s'emploie toujours à la forme du participe “*uchkan*” :

(12) *argaz-ad d-yuchkan* ... “cet homme-ci qui est venu ...”

Cette phrase est un exemple qui reflète encore cette transposition des structures temporelles sur le modèle des structures spatiales.

***ftu* “partir”, *ddu* “aller, se diriger quelque part”**

Contrairement au verbe *achk* “venir”, les deux verbes de déplacement *ddu* “aller” et *ftu* “partir” n’admettent jamais, en tachelhit, de particules *-d* et *-nn*. Les verbes *ddu* et *ftu* situent toujours le locuteur à distance du site. Autrement dit, si le verbe *achk* signale explicitement la proximité du locuteur au site, ces deux verbes impliquent leur séparation. C’est justement cette distance entre le locuteur et le site qui explique l’absence de *-d* et *-nn* dans les emplois de *ftu* et *ddu*.

Pour saisir le sémantisme de ces deux verbes, nous donnons ici les différents emplois de chacun.

ddu “aller” :

(13) *idda Brahim s tgemmi* “B. est allé à la maison”

Il s’agit dans cette phrase de déplacement de la cible *Brahim* vers le site *tigmmi* introduit par la préposition *s*. Le site *tigmmi* constitue ici le terme de la trajectoire de la cible *Brahim*. Ce verbe nécessite toujours de spécifier le site étant donné qu’il n’est jamais suivi de *-d* ou *-nn*. Ainsi, la phrase (14) est inacceptable :

(14) **idda Brahim* “Brahim est allé”

Le verbe *ddu* décrit donc un déplacement uniquement dans sa phase finale et se distingue du verbe *ftu* qui n’exige pas de complément de lieu :

(15) *ifta Brahim* “Brahim est parti”

Cette phrase décrit le déplacement de la cible *Brahim* vers un site indéterminé. Il s’agit d’un déplacement dans sa phase initiale et, par conséquent, le verbe *ftu* ne nécessite pas de préciser le terme de la trajectoire.

(16) *ifta Brahim y taylalt* “Brahim est parti en avion”

Cette phrase transmet le contenu sémantique suivant : déplacement de la cible *Brahim* vers un site indéterminé + la manière dont la trajectoire est parcourue (en avion).

Le sémantisme du verbe *ftu* peut être paraphrasé ainsi : quitter un lieu, ne plus y être et partir quelque part sans connaître le lieu de destination.

Il est impossible d’avoir un déplacement en cours avec les deux verbes *ddu* et *ftu*, c’est-à-dire qu’on ne peut pas stopper un tel déplacement. Nous ne pouvons avoir que deux aspects de déplacement avec le sémantisme de ces deux verbes : un déplacement complètement achevé avec les formes *-dda* et *-fta*, et un déplacement répétitif ou habituel avec la forme *tddu* et *fttu*. Toutefois, une remarque s’impose à propos de cette dernière forme *fttu* qui peut avoir le sens de “marcher”. C’est d’ailleurs le seul contexte où la forme *fttu* traduit un déplacement en cours et peut

être employée avec les particules *-d* et *-nn*. Pour rendre compte de ces deux emplois différents de la forme *fttu*, examinons les énoncés (17) et (18) suivants :

(17) *ar ifttu Brahim s tayart* "B. part souvent à la plage"

(18) *ar-d ifttu Brahim s tayart* "B. marche en direction de la plage"

La ph. (17) décrit un déplacement habituel de la cible *Brahim* vers le site plage. La ph. (18) nous informe que la cible *Brahim* est en cours de déplacement, au moment d'énonciation, vers le site plage qui correspond à la sphère du locuteur exprimée par la particule *-d*. Dans ce deuxième cas, la forme d'inaccompli *fttu + -dl-nn* décrit toujours la cible au cours de son déplacement et qui n'a pas encore atteint sa phase finale. Le déroulement de déplacement du verbe *ftu* "partir" traduit ainsi le sens de "marcher". Autrement dit, "marcher" serait donc en tachelhit le fait de "être en train de partir". Le sens de marcher exige ici l'emploi de la particule *-d* ou *-nn*.¹¹

Il convient donc de distinguer deux types de *fttu* correspondant à deux classes sémantiques différentes. Chaque classe décrit un aspect particulier de déplacement :

fttu : partir souvent = déplacement fréquent

fttu + -dl-nn : marcher = déplacement en cours.

***kk* "être quelque part de passage, passer par"**

Le verbe *kk* décrit le déplacement d'une cible vers un site qui n'est qu'un lieu de passage. En d'autres termes, le sémantisme du verbe *kk* implique le site qui n'est jamais situé à la borne finale de la trajectoire d'une cible :

(19) *ikka Brahim Franša* "B. a été en France"

Le contenu sémantique de la phrase (19) est comme suit :

a - déplacement de la cible "*Brahim*" vers le site "France",

b - le site "France" est un lieu de passage,

c - au moment d'énonciation, la cible "*Brahim*" n'est plus en France.

Cette analyse dénote clairement le sens de "être de passage dans un espace" propre au verbe *kk*. Nous allons voir maintenant les cas où le verbe *kk* peut être employé avec la particule *-d*. Soit l'énoncé suivant :

(20) *ikka-d Brahim Franša* "B. a été en France"

La phrase (20) a le même contenu sémantique que la phrase (19), mais la première contient une propriété sémantique supplémentaire :

d - après le passage de *Brahim* en France, il est revenu chez lui.

C'est cette dernière information qui présente la différence sémantique entre



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

déplacement dénoté par le verbe *awi* “emporter”. En effet, le sommeil “emporte” quelqu’un vers un monde qui échappe à la vigilance et à l’attention des locuteurs. Il est important de préciser ici que le trait [+ visibilité] n’est plus en jeu, car, n’oublions pas qu’on est dans un monde abstrait. Nous retrouvons ici la même opposition binaire abordé plus haut, mais avec un changement de registre : il s’agit d’un ailleurs, de la sphère du Hors-Moi (sommeil) qui s’oppose à la sphère du Moi (éveil).

Quand un sujet “quitte” le monde du sommeil et se réveille, ceci se traduit dans la langue par le retour vers ici, à la sphère du Moi. C’est le cas de la phrase (44) avec le verbe *nkr* + *-d*¹⁸.

La langue invite ici à la réflexion. Se réveiller signifie “être ici, proche du monde réel”, ou, en d’autres termes, être présent dans le monde réel ; alors que l’idée de sommeil est exprimée par le concept d’absence : être ailleurs, avoir l’esprit ailleurs, être “emporté” vers un monde lointain, et — d’une manière précise — “ne pas être présent ici” : *ur yi-d illa*. Il est important de préciser ici que l’absence ne veut pas dire non-existence, mais il s’agit plutôt de non-présence¹⁹. Le concept de présence recouvre aussi en tachelhit les situations où un sujet humain reprend sa santé ou ses forces après une longue maladie ou après évanouissement. Et au niveau linguistique, c’est toujours la particule *-d* qui est employée :

(45) *irzm-d alln-ns* “il a repris ses esprits (forces)” (= il a ouvert les yeux vers ici)

(46) *yurri-t-d rruh* même sens que la ph. (45). (= l’âme lui est revenu vers ici)

VI. La particule *-d* et les verbes d’état

En berbère, on distingue deux types de verbes : verbes d’action (ou d’événement) et verbes d’état. Cette distinction correspond à deux catégories sémantiques différentes : une catégorie de verbes marquant des actions comme *azzl* “courir”, *ftu* “partir”, etc; et une catégorie de verbes d’état qui expriment des qualités physiques ou morales, couleurs, dimensions, poids, âge : *iyzzif* “être grand” (taille), *ifulki* “être beau”, *izg²⁰iy* “être rouge”, *imziy* “être petit” (taille, âge), etc²⁰.

Cette distinction sémantique entre ces deux types de verbes apparaît nettement dans l’opposition aspectuelle accompli / inaccompli. À partir de cette opposition aspectuelle, nous étudions d’abord les caractéristiques propres à ces verbes d’état avant de montrer comment ces verbes peuvent admettre la particule *-d*.

Pour les verbes dits d’action, l’inaccompli exprime le plus souvent le procès en cours ou le procès habituel. L’accompli envisage le procès comme achevé²¹.

Soient les phrases suivantes :

(47) *ar issa atay* “il boit / est en train de boire du thé”

(48) *iswa atay* “il a bu du thé”



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



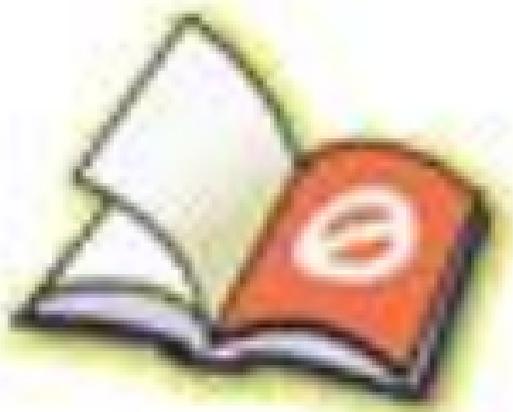
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

- ELIADE (M), 1963, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard.
- EL MOUNTASSIR (Abdallah), 1995, Comparer, différencier : l'expression de la comparaison en berbère (tachelhit) du sud-ouest marocain, *Faits de langues*, 5, p.99-108.
- EL MOUNTASSIR (Abdallah), (étude en cours), *Perception visuelle et la morphogénèse de la notion en berbère : l'étude de l'étymon BR*.
- FOUCAULD (Charles de), 1951, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 tomes, Alger, Imprimerie nationale.
- GALAND (Lionel), 1980, Une intégration laborieuse : les "verbes du qualité" du berbère, *BSL*, 75/1, p. 347-362.
- GALAND-PERNET (Paulette), 1973-74, Signaux démarcatifs dans "La fille-gazelle", conte berbère de Tazerwalt (Maroc), *Litt. orale arabo-berbère*, n° 6-7, pp. 53-98.
- GREIMAS (A.J.), 1970, *Du Sens*, Paris, Seuil.
- GUILLAUME (G) 1964, *Langage et Science du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Nizet.
- LAKOFF (G) et JOHNSON (M), 1980, *Metaphors we live by*, Chicago, Chicago University Press.
- MOLINO (H) et al., 1979, Problèmes de la métaphore, *Langages*, 54.
- NICOLAS (F), 1950, *Tamesna. Les Ioullemmeden de l'ouest ou touareg Kel Dinnik*, Paris, Imp. nationale.
- SABLAYROLLES (P), 1991, Sémantique spatio-temporelle du déplacement en français : analyse et représentation, *Cahiers de grammaire*, 16/nov, Université de Toulouse Le Mirail.
- SINAERT (E), 1978, *Du conte merveilleux à la nouvelle psychologique*, Paris, Honoré Champion.
- TAIFI (Miloud), 1991, *Dictionnaire tamazight-français. (parlers du Maroc central)*, Paris, l'Harmattan-Awal.
- VANDELOISE (C), 1986, *L'espace en français*, Paris, Seuil.
- ZUMTHOR (P), 1993, *La mesure du monde*, Paris, Seuil.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

entrée à une forme hypothétique intermédiaire dans la dérivation. Ce problème d'adéquation formelle en termes de simplicité et d'économie n'est pas pertinent pour la régularité de la correspondance en elle-même, seule chose qui nous intéresse ici.

Voici maintenant, donné en (3), un ensemble d'exemples diversifiés de correspondances entre ACA et AM. Ces exemples illustrent l'action de la batterie de règles, donnée en (2) et qui, répétons-le, ne fait que simuler l'action des contraintes substratiques de la syllabation berbère. La détente articulatoire [ʔ] (à propos de laquelle v. Heath 1987:231 et Durand 1994:39 pour l'AM, et Elmedlaoui 1985:108-116 et Dell & Elmedlaoui 1996a, 1996b pour le Chleuh) n'est notée qu'entre obstruantes occlusives homorganiques.

(3) *Correspondances entre ACA et AM*

ACA		AM	Règle(s) de (2) impliquée(s)
1 katab	"il a écrit"	ktəb	2,3
2 kitaAb	"livre"	ktab	2,3,6
3 ma-ktuwb	"écrit (pt.ps)"	m-ktub	2,3,6
4 qaliyl	"peu (adj.)"	glil	2,3,6
5 daqiyq	"farine"	dgig	2,3,6 ...
6 ḥabiyb	"bien aimé"	ḥbib	2,3,6
7 u-ktub-iy	"écrit! (fs)"	ktb-i	2,3,6
8 katab-t	"j'ai écrit"	ktəb-t	2,3
9 katab-at	"elle a écrit"	ktb-ət	2,3
10 katab-uw	"ils ont écrit"	ktb-u	2,3,6
11 ya-biyɛ	"il vend"	i-bie	2,3,6,7,9
12 yawm	"jour"	yum	2,9
13 yahuwdiy	"juif"	ihudi	2,3,7,9
14 wayl	"malheur"	wil	2,7,9
15 ya-duwm	"il dure"	idum	2,3,7,9
16 yatiym	"orphelin"	itim	2,3,7,9
CvCC]Nom		CəCC]Nom¹⁵	
17 gahš	"ânon"	žəḥš	2
18 kabš	"bélier"	kəbš	2
18' cabd	"esclave"	ɛəbd	2
19 baḥr	"mer"	bḥr'	2,10,3
20 zibl	"bouse"	zbl'	2,10,3
21 ḥabl	"corde"	ḥbl'	2,10,3
21' !fadl	"largesse"	!fdl'	2,10,3
22 šibr	"empan"	šbr'	2,10,3
23 tibn	"paille"	tbn'	2,10,3
24 duhn	"gras (subst)"	dhn'	2,10,3
25 eumr	"age, vie"	!emr'	2,10,3
26 !sarf	"change (nom)"	!sr'f	2,9



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

66	cawwal	“il a compté sur”	cuwl'	2,9
67	!sawwar	“il façonné, dessiné”	!suwr'	2,9
CaCaCaAn				
68	!ramadaAn!	“Ramadan”	!rm'dan	2,3,6
69	ḥayawaAn	“animal”	ḥiwan	2,3,6
70	dawaraAn	“rotation”	!duran	2,3,6
71	sayalaAn	“écoulement”	silan	2,3,6
?a-CCaC]Adj.				
72	?a-šhab	“blond”	šhḍb	2,3,4
73	?a-εwag	“tordu”	εwəž	2,3,4
74	?a-εwar	“borgne”	!εwr'	2,3,4,9
75	?a-ḥsan	“mieux que”	ḥsn'	2,3,4,9
76	!?a-fdal	“mieux que”	!fdl'	2,3,4,9
	(comparer à 21')			
?a-CCaC]Verbe				
77	?a-ḥraq	“il a brûlé”	!ḥrəg	2,3,4
78	?a-slam	“il s'est converti à l'Islam”	slm'	2,3,4,9
?a-CCaAC]Nom				
79	!?a-šḥaAb	“compagnons”	!šḥab	2,3,4,6,11
80	?a-slaAf	“ancêtres”	slaf	2,3,4,6,11
81	?a-ḥbaAb	“amis”	ḥbab	2,3,4,6,11
82	?a-wqaAt	“moments”	uqat	2,3,4,6,7,11
83	?a-wdaAg	“carotides”	ūdaž	2,3,4,6,7,11
83	?a-wlaAd	“fils”	ulad	2,3,4,6,7,11
?VCC				
84	!?asl	“origine”	!asl'	2,3,5,10
85	?uḍn	“oreille”	udn'	2,3,5,10
86	?alf	“mille”	alf	2,3,5
CV?X				
87	mi?-a	“cent”	miya	1,2,5,9,11
88	ri?-a	“poumon”	riya	1,2,5,9,11
89	ḍi?b	“chacal”	dib	2,5,9
90	ḍi?aAb	“chacals”	dyab	2,3,5,6,11
91	bahaA?im	“bétails”	bhaym	2,3,5
92	mu?aḍḍin	“muézin”	muddn'	2,3,5,9
93	i-qra?-iy wa ktub-iy		qray u ktbi	etc.
94	u-ktub-iy wa qra?-iy		ktbi w qray	etc.
95	u-qeud-uw yaA ?a-!šḥaAb-iy		g ^w edu ya !šḥabi	etc.
96	laA tattaḥiduw !didda-naA		la t ^o ttahdu ¹⁶ !d ^o ddna	etc.
97	šakkakuw-niy fiy-ka		škk ^w ku-ni fik	etc.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Ce qui est désigné dans (4) comme 'vague 2' du matériel affluant, correspond en gros à l'apport de la scolarisation moderne, qui a donné lieu à une variété parallèle médiane d'AM, sociolinguistiquement considérée comme soutenue (v. Youssi 1977, 1986) et qui est représentée dans (4) par la 1ère phase d'intégration sur la colonne II (v. également un spécimen dans Durand 1995a:9-10). Cette variété *transitoire*, propre aux intellectuels (v. section 1.5. supra) et qui reste encore assez fournie en vocalisme de la 'génération sémitique' (ex. *!muḍahara* "manifestation", *!muḥadara* "conférence") se caractérise en plus, entre autres choses, par les traits suivants:

- (i) le maintien du coup de glotte (*ttʔssəf* "il a regretté"; *maɛ lʔasaf* "malheureusement" *!lmr'ʔa* "la Femme" (en opposition à *!lmra* en AM ordinaire "la F/femme"),
- (ii) la non application de l'assimilation du défini à la coronale /ʒ/ (*lʒawab* et non **žžwab* "la réponse"),
- (iii) la non activation des règles (2)9 (*!rrəwd* et non **!rrud* "jardin d'enfants") et (2)10 (*lʒdhl* (vs. l'AM *žžhl*'), *!lfəqr*, *!nnəsr*), et enfin
- (iv) l'abandon de l'harmonie des sibilantes (*ɛdqd zzawaʒ* au lieu de *ɛəqd žžwaʒ*), qui fera l'objet de la 4e section de ce travail.

Formellement dit, cette phase transitoire consiste en gros à *faire tomber les voyelles des syllabes fermées CvC non finales* de la forme source. En fait, ce procédé est un trait typique de la prononciation marocaine traditionnelle même de ce qui est considéré par ses usagers comme Arabe Classique '*ʿarabiya !fushaa*'. Voici, à titre d'illustration, la *phonétique* des quatre premiers versets coraniques de la Sourat 87, suivis de la *phonétique* de leur récitation marocaine traditionnelle sur un tempo vif (le découpage de la forme marocaine est opéré en fonction de la syllabation et des commodités graphiques):

Prononciation pleine des versets coraniques <1 4> de la sourate 87:

<1> sabbiḥ isma rabbika lacla <2> llaḍiy xalaqa fasawwaa <3> wa llaḍiy qaddara fahadaa <4> wa llaḍiy ʔaxraʒa lmareaa.

Récitation marocaine traditionnelle:

<1,2> sbbiḥ sma !rbbika lcləlladiy xalaqa fasuwaa <3> wl'laḍii qddara fahadaa <4> wl'laḍiy ʔxraʒl'mr' eaa.

3. De la labiovélarisation

3.1. La labiovélarisation en Berbère

En plus du fait d'avoir établi en Berbère de nouveaux rapports de syllabation, caractérisés diachroniquement par la vocalisation d'anciennes semi-consonnes, et synchroniquement par l'apparition contextuelle de consonnes syllabiques, caractéristiques qui se sont répercutées également sur la formation de

l'AM, le phénomène de dégradation d'une ancienne génération vocalique en Berbère, signalé au début de la *section 2*, a eu pour conséquence le développement d'un autre trait distinctif pour les consonnes, le trait de *labiovélarisation*, que contracte une partie de l'ancien effectif lexical global des *consonnes dorsales* (i.e. les vélaires et les uvulaires), classe que nous représentons par le symbole 'K'.

En fait, les consonnes dites *graves* dans le système de traits distinctifs acoustiques de Jakobson 1963 et Jakobson & Waugh 1979, à savoir les labiales 'B' et les dorsales 'K', se comportent comme des *unités porteuses* (au sens de Clements & Sezer 1982) naturelles pour les traits acoustiques de *bémolisation* (au sens de Jakobson *Ibd.*). Il arrive ainsi que cette classe 'récupère' le trait de bémolisation des vocoïdes arrondies 'U' (o, u, w, etc.) qui s'amenuisent historiquement. Les *variations lexicales* de (5) ci-dessous, encore en variation libre ou dialectale en Chleuh, illustre ce phénomène.

(5) *Berbère chleuh (variation libre ou dialectale)*

I	=	II	
aggurdi	=	agg*rdi	"puce"
taggurt	=	tagg*rt	"porte (pièce)"
man agu	=	man ag*	"quel moment ?"
iguyya	=	ig*iya	"têtes"
iggura	=	igg*ra	"il est classé/venu le dernier"

Quoiqu'une description synchroniquement adéquate des alternances de labiovélarisation en générale exige des représentations qui ne vont plus dans le sens des faits diachroniques (v. Elmedlaoui 1985, 1992), certaines *alternances morphologiques* du Berbère chleuh présentent également des vestiges de la récupération par les dorsales 'K' de toute mélodie bémole des voyelles arrondies 'U' qui tombent dans une forme morphologique donnée.

(6) *Berbère chleuh*

(*X = forme ancienne hypothétique; la mise en brillance et le soulignement des voyelles indiquent les régularités)

formes réelles		formes *hypothétiques	
Sing.	Pluriel	Singulier	Pluriel.
asatur	isutar "poutre"		
abayuy	ibuyay "renard"		
ašakuk	išukak "tignasse"		
amagus	imugas "blessé"		
!ašaqqur	!išuqqar "hâche"		
aqadus	iqudas "tube"		
agadir	igidar "mur, forteresse"		
amadir	imidar "houe"		
amadl	imudal "flanc d'un mont"	*amadul	
!asadr	!isudar "souponnière"	*!asadur	
Asag*l	isugal "crochet"	*asagul	

azag ^w z	izugaz "lieu de descente"	*azaguz	
assarg ^w	issurag "enclume en pierre".	*assarug	
abadu	ibuda "remblai"		
aḥanu	iḥuna "chambre"		
asagu	isuga "décharge"		
!azmu	!izma "parairie"	*!azamu	*!izuma
agru	ig ^w ra "crapaud"	*agaru	*igura
axbu	ix ^w ba "bec"	*axabu	*ixuba
agayyu	iguyya "tête"		
	ig ^w iya		
ahšuš	ihšaš "hutte"	*aḥašuš	*ihušaš
!azduḍ	!izdaḍ "ramier"	*!azaduḍ	*!izudaḍ
!agdīd	!igdaḍ "oiseau"	*!agadīd! ¹⁷	*!igidad
agdur	ig ^w dar "carafe"	*agaduḥ	*igudar
!agrud	!ig ^w raḍ "épaule"	*!igaruḍ	*!iguraḍ
!agruš	!ig ^w raš "bâton"	*!agaruš	*!iguraš
!agrur	ig ^w rar "noria"	*!agaruḥ	*!igurar
axduš	ix ^w daš "caverne"	*axaduš	*ixudaš

Le type de variations libres qu'illustrent (5) et dont la fixation historique s'est faite, pour une large partie du lexique chleuh, dans le sens de (5)II, a abouti grâce à cette fixation, pour certaines formes morphologiquement reliées, à un type d'alternance obligatoire entre la présence d'une voyelle 'U' dans une forme donnée (singulier, accompli, etc.) et la labiovélarisation d'une dorsale éventuelle 'K' dans la forme morphologique complémentaire (pluriel, aoriste, etc.). Cette alternance qui repose sur l'habileté d'une dorsale à porter le trait de bémolisation /^w/ a été phonologiquement favorisée au niveau des contraintes des formes de surface de la langue (i.e. les traits qui peuvent affecter une classe donnée de segments) par l'alternance phonologique presque panberbère entre un /w/ simple et un [gg^w] géminé (v. Elmedlaoui 1985, 1988). Voici des exemples de ce dernier type :

(7) *Berbère chleuh*

Accompli	Inaccompli	
ngi	nggi	"téter"
ldi	lddi	"tirer"
rwi	rgg ^w i	"touiller"
zwi	zgg ^w i	"vaner"
!zwi	!zgg ^w i	"puiser à l'aide d'une louche"

Une fois le type de variation illustrée en (5) est arrivé au stade de lexicalisation dans le sens (5)II, le lexique du berbère a commencé à exploiter le trait de labiovélarisation ainsi lexicalisé, dans la création lexicale et à en 'imposer' même à certains emprunts dont les sources n'en présentent pourtant pas les



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

alla lingua del Corano, della poesia preislamica e di tutta la letteratura araba posteriore...”

4. Cette réalité impliquant un substrat berbère explicatif et une correspondance régulière entre l'AM et l'ACA au niveau du lexique, de la phonologie et de la morphologie non concaténation (pluriel interne, diminutif, participes, non d'action, etc.) ne nie en rien l'existence de certaines “bizarreries” de l'arabe maghrébin en général, dont l'examen “dépassé les limites de la dialectologie arabe” et qui, pour être traitées, “c'est vers le reste du sémitique qu'il faut se tourner, et très précisément vers le sémitique méridional, comme l'a pressenti E. Vagner” (Durand 1993:108). Le rapport de correspondance étayé dans le présent travail sur la base de données empiriques et de lois formelles entre l'AM et le sémitique représenté par l'ACA, va d'ailleurs dans le sens de la généalogie des dialectes arabes actuels, donnée dans Durand 1995a:4, et qui dérive ces dialectes de ce que l'auteur désigne comme Nord-Arabique (*'nordarabico'*, v. note 6 ci-après).

5. Le Chleuh est l'une des variétés du Berbère, qui, derrière le Touarègue, comporte le plus grand taux d'aspects archaïques. (v. Chaker 1995:117-122 pour ce qui est du lexique et de la morphologie; v. également les interrogations de Boogert 1998:12 à propos du fait que le Chleuh soit la variété du Berbère la plus proche de la langue du dictionnaire arabo-berbère d'Ibn Tunart, un lettré né au Nord-West de l'Algérie (1085-1172), qui a étudié à Cordou et passé le reste de sa vie à Fès).

6. Durand (*Ibid*) définit le Nord-Arabique: “occorre tener distinta la nozion di nordarabico da quella di arabo. Sulla penisola arabe il nordarabico, attestato sin dal I millennio a.C. da iscrizione rupestri, si configura come la ‘famiglia’ linguistica da cui in seguito si staccheranno sia l'arabe clasico sia I dialetti successivi...”

7. Il paraît que c'est une logique proche de celle-ci qui a fait qu'au Chleuh /ta-zrg-t/ “moulin à main”, le Rifain (Nador) réponde par /ta-sir-t/ (← **tasrəyt*). En fait, la comparaison interne du lexique chleuh laisse fortement à penser que le /z/ de *ta-zrg-t* n'est à l'origine que le préfixe instrumental, qui se manifeste encore aujourd'hui comme une sifflante (/s/, /z/, /ʃ/ ou /ʒ/) géminé ou non, selon le contexte (v. sec. 4.). A partir du verbe *rg* “concasser, écraser”, l'instrumental masculin chleuh *a-zrg* (← **a-s-rg*) et son diminutif *ta-zrg-t* auraient pour sens étymologique: “moyen de concasser, d'écraser”. La preuve c'est qu'une autre forme d'instrumental dont la dérivation du verbe *rg* est parfaitement transparente coexiste toujours en Chleuh avec *azrg*, à savoir *ass-rg* ou *ass-arg*, qui veut dire “l'enclume en pierre” sur laquelle on concasse amandes, noix ou fruits d'arganier à l'aide d'un galet en pierre dit *am-rrag* (littéralement “concasseur”). En fait, c'est l'étymologie même du nom pour ‘pierre’ en Berbère, à savoir *!azru* (← ***a-s-rg**) qui pointe à l'horizon, comme ayant une signification néolithique de “moyen de concasser” (*!azrəw /!izrwan* “pierres” de Figuig est bien aligné sur le Chleuh *azrg / izrgan* “moulin/s”).

8. En comparant le vocalisme de l'Akkadien à ceux de l'Araméen et des langues cananéennes, on peut dire que le même rapport prévaut de l'Est à l'Ouest dans le Sémitique du Nord. D'autre part, si l'on admet après Ibn-Khaldoun (d'après la note 72, p:64 de Prasse 1972) que les Berbères du Hoggar sont originaires du littoral tripolitain (i.e. de l'Est par rapport au Maghreb), le même rapport de distribution du vocalisme entre l'Est et l'Ouest serait également vrai pour le Berbère. Mais ajoutons alors, à propos de cet amenuisement dans les deux cas du Sémitique et du Berbère, une autre dimension, la dimension Nord-Sud. Le cas du Hassanya de Mauritanie, dialecte arabe du Sud-Ouest, assez relativement fourni pourtant en vocalisme sémitique, doit être donc classé, parce que post-hilalien (Durand 1994:45, 1995b:15-16), selon sa géographie d'origine à l'instar du Touareg du Hoggar, c'est à dire comme un dialecte oriental.

9. Comme c'est le cas pour le vocalisme actuel du Berbère, qui devient pour l'essentiel partie du radical lexical au lieu d'assumer une simple fonction morphologique (v. Galand 1974a, 1977, Chaker 1984:250, Elmedlaoui 1999 : 23), cette nouvelle redistribution des fonctions lexico-morphologiques entre (semi)consonnes et *voyelles de surface* en AM invite à reconsidérer, dans cette langue, les anciennes notions d'une racine exclusivement

(semi)consonantique et d'un schème reposant essentiellement sur vocalisme, notions propres aux représentations de la réalité du Sémitique. Par exemple, en AM, les oppositions *qus/qwas* "arc/arcs", *ewd/ewad* "morceau/x de bois", *eid/eyad* "fête/fêtes" et *dib/dyab* "chacal/chacals" s'alignent parfaitement sur le paradigme de *klb/klab* "chien/chiens", ce qui invite à supposer, encore aujourd'hui, des racines synchroniques *qws*, *ewd*, *dyb* et *eyd* respectivement pour cette langue, en dépit de l'aspect CVC des formes de surface du singulier (v. Elmedlaoui 1992 (publié 1995, p:149); Durand 1994:7-8,99). Ces formes de surface doivent donc être régulièrement dérivées par des règles synchroniques de syllabation, règles qui ne seraient pas très différentes de celles qui sont à l'oeuvre en Chleuh (v. Elmedloui 1985, Dell & Elmedlaoui 1985, 1988).

10. Comme il a été explicitement souligné dans Elmedlaoui 1985:196, ce genre de règles ne doit rien postuler quant au sens historique du rapport diachronique effectif entre l'AM et l'ACA. Ces règles n'ont qu'un statut purement formel en cela qu'elles résument les rapports de correspondance empiriquement observables entre ces deux langues.

11. Je remercie François Dell qui a bien voulu encoder ce petit programme - teste à partir des règles qui suivent en (2), et cela lors de l'un de ses séjours de recherche à la Faculté des Lettres d'Oujda (printemps 1996) et à la suite du "Study days: Language and Litterature" organisé par le Dépt. d'Anglais (4-5 avril 1996), dans lequel une version du présent travail a également été présentée sous le titre "Sound Change and Borrowing as Constraint-based Processus (Evidence from Moroccan Arabic)".

12. Les voyelles des monèmes grammaticaux (affixes personnels, clitiques, pronoms, etc.) doivent être examinées cas-par-cas.

13. Une syllabe est formée de l'ensemble <(Attaque)Rime>, et la rime d'une syllabe est formée par l'ensemble: <Noyau(Coda)>.

14. Pour ce qui est du mécanisme de syllabation par passes successives, v. Elmedlaoui 1985 et Dell & Elmedlaoui 1985, 1988.

15. A part certaines variétés bédouines non encore étudiées du Maroc Oriental et des régions de Doukkala et de Chaouia, l'AM actuel ne semble pas avoir de profil accentuel proprement dit (v. Mitchell 1993:60,144; Durand 1995b). Il paraît néanmoins qu'en fonction des positions d'une certaine structure prosodique iambique qui reste à explorer, la règle (2)³ a fait que cette langue répond systématiquement au schème CvCvC de l'ACA par le schème CCəC quand il s'agit d'une catégorie verbale, alors que, pour une catégorie nominale qui ne contient aucune sonnante (w,y,r,l,n,m), il répond au schème CvCC par CəCC et au schème CvCvC par CCəC. Lorsque le nom contient des sonnantes, les règles de réajustement (9)^{6,7,9,10} entrent en jeu et altèrent cette régularité de correspondance entre schèmes.

16. Les verbes arabes classique de l'ordre de *ttahad* (/wtahad/ ← √whd) "s'unir", qui remontent dans les représentation abstraites de cette langue au schème infixé CtaCaC à première radical /w/ √wCC, ont été réanalysés en AM comme des schèmes préfixés ta-CaACaC. C'est ce qui explique le maintien de la voyelle /a/ dans *ttahdu*. Ainsi l'ACA : ta-εaAnaduw vs. l'AM: *ttεandu* (noter en plus le préfixe /t-/ de *ta-CaACaC qui devient /tt-/ en AM).

17. La forme *!agadid pour "oiseau" en Chleuh est confirmée par la forme *ayaziḏ* (<*agadid) pour "poulet" en Rifain (comparer également kabyle !azidud au chleuh !azdud "ramier").

18. Je remercie Jean Lowenstamm de m'avoir fourni une précieuse documentation en matière de langues sémitiques d'Ethiopie.

19. Pour une analyse qui met en rapport l'évolution du vocalisme en arabe maghrébin d'une part et en éthiopien d'autre part, v. Lowenstamm (1993).

20. Sur la labialisation consonantique dans le sémitique d'Ethiopie, voir Leslau 1969:7 (Amharique et Guèze); M. Cohen 1970:30,36 et Lowenstamm 1986 (Amharique); Leslau 1941:13 (Tigrinya); McCarthy 1983 et Elmedlaoui 1992 (Chaha).

21. Voir Elmedlaoui 1992, pour les détails contextualisés de l'antériorité de /u/ dans ces exemple, ainsi que pour le timbre spécial de la labiovélarisation au voisinage immédiat d'un labiale primaire (b,f,m).

- BROKELMANN (Karl) : 1932 - "Gibt es einem hamitischen Sprachstamm". *Anthropos* 27 : 797-818.
- BRUGNATELLI (Vermondo) : 1987 - "La negazione discontinua in berbero e in arrabomaghrebino", Pp. 53-62 in G. Bernini e V. Brugnatelli (a cura di), *Atti della 4. Giornata di Studi Camito-semitici e Indeuropci* (Bergamo 28.11.1985) Milano (Unicopoli) 1987.
- CASTELLINO (Giorgio - R.) : (1973) - "Berber-semitic Contacts in the Verbal System". *Actes du premiers congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*. S.N.E.D. Alger 1973.
- CHAKER (Salem) : 1984 - *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, éd. du CNRS, Paris.
- CHAKER (Salem) : 1990a - "Comparatisme et reconstruction dans le domaine chamito-sémitique : problèmes de méthodes et de limites. Pp. 161-186, in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, 8 (1990).
- CHAKER (Salem) : 1990b - "Les bases de l'apparentement chamito-sémitique du berbère: un faisceau d'indices convergents". *Etudes et Documents Berbères* 7 : pp 28-57.
- CHAKER (Salem) : 1995 - *Linguistique berbère. Etude de syntaxe et de diachronie*. Ed. Peeters, Paris-Louvain.
- CHEKROUNI (Nouzha) : 1993 - "Dialectes arabes: quelques remarques sur le consonantisme" Pp 45-52 in G. Bensimon-Choukroun éd. *JAREL Judéo-Arabe Recherche Ethnolinguistique* N°3 janvier 1993 ; LACITO, Paris.
- CHEKROUNI (Nouzha) : 1996 - "Le parler arabe des musulmans et des juifs de Meknes" pp. 79-87 in G. Bensimon-Choukroun éd. *JAREL Judéo-Arabe Recherche Ethnolinguistique* N°6 janvier 1996 ; LACITO, Paris.
- CLEMENTS (G.N.) & SEZER (E.) : 1982 - "Vowel and Consonant. Disharmony in Turkish," in H. van der Hulst & N. Smith, eds. (1982) *The Structure of Phonological Representations*, part 2, Foris Publications, Dordrecht, pp. 213-55.
- COHEN (David) : 1968 - "Les langues chamito-sémitiques". pp 1288-1330 in André Martinet (éd.) *Le langage* Edition Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade.
- COHEN (David) : 1985 (traduit en Anglais par Anne Szulmajster) - "Some Historical and Sociolinguistic Observations on the Arabic Dialects Spoken by North African Jews". pp. 246-260 in J.A. Fishman (ed.) *Readings in the Sociology of Jewish Languages*, Leiden, E.J. Brill, 1985.
- COHEN (David) : 1988 - "Le chamito-sémitique". in *Les langues dans le monde ancien et moderne III. langues chamito-sémitiques*. David Cohen réd. Editions du CNRS. Paris.
- COHEN (Marcel) : 1969 - *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*. (éd. 1969). Chompion Paris.
- COHEN (Marcel) : 1970 - *Traité de langue amharique (Abyssinie)* (2ème édition) Institut d'Ethnologie, Paris.
- DELL (F.) & ELMEDLAOUI (M.) : 1985 - "Syllabic Consonants and Syllabification in Imdlawn Tachlhiyt Berber"; *Journal of African Languages and Linguistics* n° 7, 105-130.
- DELL (F.) & ELMEDLAOUI (M.) : 1988 - Syllabic Consonants in Berber : some new evidence"; *Journal of African Languages and Linguistics*, n° 10: 1-17.
- DELL (F.) & ELMEDLAOUI (M.) : 1996a - "On Stop Release in Imdlawn Tashlhiyt Berber" *Linguistics* 34 (1996): 357-395.
- DELL (F.) & ELMEDLAOUI (M.) : 1996b - "Nonsyllabic Transitional Vocoids in Imdlawn Tashlhiyt Berber", Pp 217-244 in Jacques Durand & Bernard Laks, eds. *Current Trends in Phonology : models and methodes* (2 volumes). European Studies Research Institute, University of Salford Publications.
- DIAKONOFF (I.M.) : 1965 - *Semito-Hamitic Languages*. Moscou. Réédition révisée: *Afrasian Languages*. Nauka. Moscou. 1988. Diakonoff 1988.
- DURAND (Olivier) : 1991 - *Précédents Chamito-Sémitiques en Hébreu. Etudes d'histoire linguistique*. Universtita degli studi "La Sapienza", Roma.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



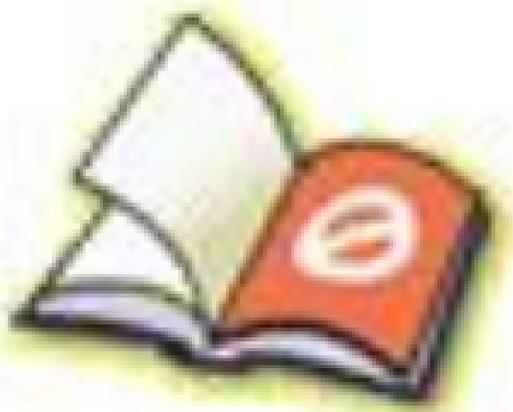
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

comme une "langue", puisque les critères linguistiques ne permettent pas, à eux seuls, de différencier une "langue" d'un "dialecte". Ceux que nous appelons Touaregs, d'un nom arabe, ne se désignent-ils pas eux-mêmes comme les "gens de la langue touarègue" ?

1. Notation

Dans cet article, ʃ et ʒ représentent les chuintantes sourde et sonore ; x et γ les fricatives vélaires sourde et sonore ; $ħ$ et ϵ les fricatives pharyngales sourde et sonore ; y la semi-consonne palatale. La pharyngalisation ("emphase") est rendue par le point souscrit ($ṭ$, $ḍ$, etc.). La tension (ou longueur) des consonnes est notée par le redoublement de la lettre ; la longueur vocalique par le trait sur la voyelle. Je note par ä , comme Prasse, une voyelle centrale assez ouverte.

2. Il y a des exceptions, comme le parler de Ghadamès.

3. Cette catégorie correspond partiellement aux "pronoms d'appui" de Prasse.

4. Les traductions françaises ne sont destinées qu'à évoquer de possibles interprétations.

5. La marque $w-$ de l'état d'annexion étant propre au masculin, cette homonymie des deux états se retrouve dans tous les parlers berbères pour les noms féminins dont la voyelle initiale ne tombe pas : Ahaggar *tānut* "puits à poulie" garde la même forme à l'état d'annexion, de même que son correspondant chleuh *tanut*.

6. Une discussion sur la terminologie n'a pas sa place ici. J'ai expliqué ailleurs mes choix.

7. Cela n'implique pas la vision (sans doute simpliste) d'une évolution qui aurait conduit d'un système verbal rudimentaire à des systèmes plus complexes. Les quatre thèmes de base sont ceux que la comparaison permet d'assigner à un stade ancien du berbère. Mais il est fort possible qu'à ce stade ils aient voisiné avec d'autres thèmes dont nous n'avons pas la trace.

8. Puisqu'elle se trouve maintenant intégrée dans un paradigme, on peut lui attribuer l'indice y .

Références bibliographiques

AGHALI-ZAKARA (Mohamed) : 1996 - *Éléments de morpho-syntaxe touarègue*, Paris, 112 p.

BASSET (André) : 1929 - *La langue berbère. Morphologie. Le verbe*. Étude de thèmes, Paris, LII et 269 p.

BASSET (André) : 1952 - *La langue berbère*, London - New York - Toronto, v et 72 p. (rééd. 1969).

BASSET (André) : 1959 - *Articles de dialectologie berbère*, Paris, XXI et 179 p.

BOUGCHICHE (Lamara) : 1997 - *Langues et littératures berbères des origines à nos jours* bibliographie internationale et systématique, Paris, 447 p.

BRUGNATELLI (Vermondo) : 1993 - "Quelques particularités des pronoms en berbère du Nord", dans *À la croisée des études libyco-berbères*. Mélanges [...] Galand, pp. 229-245 (= C.R. du GLECS, suppl. 15).

BRUGNATELLI (Vermondo) : 1997 - "L'état d'annexion en diachronie", dans A. Bausi et M. Tosco (éd.), *Afroasiatica Neapolitana. Contributi presentati all'8° Incontro di Linguistica Afroasiatica* (Camito-Semitica), Napoli, p. 139-150.

BRUGNATELLI (Vermondo) : 1998 - "Encore à propos des pronoms berbères", *Comptes rendus du GLECS*, 32 (1988-1994), p. 151-158 (communication de 1994).

CASAJUS (Dominique) : 1998 - "Art poétique et art de la guerre dans l'ancien monde touareg", *L'homme*, 146, p. 143-164.

CHAKER (Salem) : 1981 - "Dérivés de manière en berbère (kabyle)", *C.R. du GLECS*, 17 (1972-1973), p. 81-96.

CHAKER (Salem) (dir.) : 1988a - *Études touarègues : bilan des recherches en sciences*

- sociales* : institutions, chercheurs..., Aix-en-Provence, 192 p.
- CHAKER (Salem) : 1988b - art. A226, "Annexion (état d)", dans *Encyclopédie berbère*, Aix-en-Provence, v, p.686-695.
- CHAKER (Salem) : 1995 - *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain.
- DROUIN (Jeannine) : 1984 n° "L'énoncé nominal en touareg. Essai d'inventaire typologique", *Bulletin des Études africaines de l'INALCO*, 4/7, p. 31-49.
- DROUIN (Jeannine) : 1988-89 - "Occurrences colorées. "Noir" et "Blanc" dans la poésie touarègue", *Littérature orale arabo-berbère : dialectologie, ethnologie*, UPR 414/CNRS, 19-20 (1988-1989), p. 1-27.
- DROUIN (Jeannine) : 1990 - "Perceptions sensorielles et synesthésie. Essai sur des données touarègues", *Littérature orale arabo-berbère: dialectologie, ethnologie*, 21 (1990), p. 61-92.
- DROUIN (Jeannine) : 1996 - "Les formes participiales en berbère : essai de dialectologie comparée" - *Littérature orale arabo-berbère*, 24, p. 233-260.
- FOUCAULD (le P. de) : 1920 - *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, 171 p.
- FOUCAULD (le P. de) : 1951-1952 - *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, 4 vol., XIII et 2028 p.
- FOUCAULD (le P. de) et CALASSANTI-MOTYLINSKI (A. de) : 1984 - *Textes touaregs en prose*, éd. S. Chaker, H. Claudot, M. Gast, Aix-en-Provence, 359 p.
- GALAND (Lionel) : 1974 - "Défini, indéfini, non-défini; les supports de détermination en touareg", *B.S.L.*, 69/1, p. 205-224.
- GALAND (Lionel) : 1990 : "Du nom au verbe d'état : le témoignage du berbère", dans H.G. Mukarovsky (ed.), *Proceedings of the 5th International Hamito-Semitic Congress*, 1987, vol. I: Hamito-Semitic, Berber, Chadic. Wien, 1990, 123-138
- GALAND (Lionel) : 1997 - "Les consonnes tendues du berbère et leur notation", *Linguistique africaine*, 19, (paru 1998), 57-77.
- GALAND-PERNET (Paulette) : 1991 - "Sur l'origine des désinences verbales des première et deuxième personnes du singulier en berbère", *C.R. du GLECS*, 29-30 (1984-1986), 1991, 7-38 (communication du 28.11.1984).
- LEGUIL (Alphonse) : 1992 - *Structures prédicatives en berbère : bilan et perspectives*, Paris, XIII et 176 p.
- LEGUIL (Alphonse) : 1998 - "Quelques valeurs modales originales en touareg, français et anglais", dans B. Caron (éd.), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, 20-25 July 1997, Pergamon, Oxford, CD-ROM, Paper n° 0103.
- LEUPEN (A.H.A.) : 1978 - *Bibliographie des populations touarègues (Sahara et Soudan centraux)*, Leyde, 240 p.
- LOUALI (Naïma) : 1998 - "Le système vocalique touareg" - *C.R. du GLECS*, 32 (1988-1994), 1998, 59-86 (communication du 13.02.91)
- PRASSE (Karl-G.) : 1969 - *À propos de l'origine de h touareg (tahaggart)*, Copenhague, 96 p.
- PRASSE (Karl-G.) : 1971 - "Die dialektale Einteilung des Tuareg und ihre Kriterien", dans v. Six, N. Cyffer et al., *Afrikanische Sprachen und Kulturen - Ein Querschnitt*, Hamburg, p. 201-208.
- PRASSE (Karl-G.) : 1972 - *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, I-II; Phonétique, Écriture, Pronom, 274 p. ; 1973 - VI-VIj verbe, Copenhague, 294 p.; 1974 - IV-V ; Nom, Copenhague, 440 p.
- PRASSE (Karl-G.) : 1986 - *Gli interscambi culturali e socio-economici fra l'Africa settentrionale e l'Europa mediterranea Atti del congresso internazionale di Amalfi*, 1983, Napoli, 1, p. 511- 520.
- PRASSE (Karl-G.) et GHOUBEID ALOUJALY (Ghabdoune Mohamed) : 1998 - *Asaggalalaf tamazaq-tafransist - Lexique touareg-français*, Copenhague, XX et 467 p.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

tout en affirmant des spécificités.

II. Analogies et spécificités touarègues.

Nous avons la chance maintenant, grâce aux berbérissants sahariens, d'ajouter aux 575 poèmes publiés par Charles de Foucauld la "dizaine de milliers" de vers édités par Gh. Mohamed et K.G. Prasse, qui concernent des sociétés touarègues méridionales distinctes de celles qui furent l'objet des recherches de Foucauld (à savoir les confédérations de l'Ahaggar, de l'Ajjer et de l'Adghagh), et ce, huit décennies plus tard, et de disposer de nouvelles données linguistiques, sociologiques et ethnographiques avec les introductions de ces auteurs et avec les ouvrages, poèmes touaregs et notes détaillées de M. Albaka et D. Casajus et de G.C. Castelli Gattinara³.

Comme dans les autres régions berbérophones, les textes traditionnels touaregs sont produits et diffusés oralement ; Foucauld mentionne que "les Touaregs du Nord n'écrivent pas les vers" (1925, I) et les travaux de Albaka et Casajus, Alojaly, G. Castelli Gattinara, Mohamed et Prasse attestent aussi la transmission par voie orale pour les groupes méridionaux et l'époque contemporaine. L'écriture qui, dans d'autres régions, note, avec des caractères arabes, rarement hébreux, des œuvres de prosélytisme et quelques textes juridiques ou de rares autres productions, a une tout autre fonction dans les groupes touaregs et elle y utilise les caractères libyco-berbères anciennement attestés. Le texte oral est récité mais peut éventuellement être chanté ; le rôle de la musique, les "airs de violon", le violon étant un instrument et un symbole de la femme (Foucauld, 1925, p. V-VI, X-XI) ou bien la mélodie avec simple accompagnement rythmé, jouent un rôle capital sur le plan esthétique et l'analyse métrique ne doit pas non plus les négliger. La métrique, en tant qu'élément organisateur du texte, suit des règles strictes, les "licences" étant circonscrites à des cas répertoriés (Foucauld, 1925, pp. VIII-XXI ; Mohamed-Prasse, 1989, pp. 11-19). La diffusion orale s'accompagne de la connaissance des faits et des personnages évoqués dans le poème⁴, l'œuvre et la notoriété du poète pouvant se limiter à un groupe restreint ou se diffuser dans d'autres groupes et aussi s'étendre plus largement dans le temps ; ainsi des poèmes notés par Gh. Alojaly (1975) et relatant l'histoire des Kel-Denneg évoquent des combats menés dans la première décennie du XIX^e siècle. Mais si l'argument du poème se réfère à des faits anciens et datables, la facture du texte tel qu'il a été recueilli récemment ne peut pas être datée de façon certaine, étant donné le mode oral de transmission avec des variantes probables, même si l'ensemble du texte peut être supposé "ancien".

La classification en "genres" dans les éditions de textes avec traduction, destinées à un public occidental, dépend souvent du contenu des poèmes, ainsi que les titres qui leur sont attribués ; mais les dénominations des poèmes dans les sociétés touarègues montrent que, si la typologie y est conçue autrement, il existe cependant une organisation, qui est un témoignage social aussi important que les phénomènes non littéraires. Cette organisation est tout à fait comparable dans ses structures, mais non identique dans ses réalisations, dans les différentes régions



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

avant dans la nuit ; il doit pouvoir divertir les femmes, faire rire les enfants, faire la cour en vers aux jeunes filles ; c'est seulement dans ces conditions qu'on le reconnaîtra comme important, et on viendra de très loin pour l'entendre. Les histoires qu'il narre doivent être évidemment à la portée de gens simples et raconter des choses proches de l'expérience de chacun, mais elles doivent aussi contenir cette part de rhétorique et d'exceptionnel qui puisse les amener aux limites du sens commun". Ces constatations faites sur le terrain et recoupées par les travaux d'autres chercheurs fournissent de précieuses indications sur les conditions d'émission et de réception des poésies, sur la notion de création, sur la nature des publics et leur attente des répertoires ainsi que sur la nécessité, pour le poème, à la fois d'être accessible et de permettre une "quête du sens" qui élève l'esprit (cf Galand-Pernet 1998, pp. 219-220). On trouve aussi, dans les observations de G.C. Castelli Gattinara et de Albaka et Casajus, une indication sur une spécificité touarègue que nous allons réexaminer ci-après.

Dans la société touarègue, le "poète" au contraire du "chanteur" "obéit à une plus grande rigueur historique", il ne doit pas altérer les faits, tout en faisant œuvre nouvelle. En effet, si la substance de l'œuvre est intangible et qu'on ne doive pas altérer les faits, "d'un autre côté il est cependant vrai que dans la poésie orale il n'existe pas un (texte) original et, en conséquence, des falsifications, mais un nombre infini d'originaux" (Castelli Gattinara, pp. 90-91). S'il y a spécificité, ce n'est pas dans cette perpétuelle recreation de l'œuvre, qui est le propre des littératures berbères en général, mais bien, me semble-t-il, dans une exigence fortement ressentie par la société touarègue, et donc dans l'attente des auditoires, d'une fidélité à la tradition historique⁹. Cela vaut pour des poèmes dont l'argument est événementiel, ce qui est le cas pour une très grande partie des poèmes recueillis par Foucauld et pour les poèmes actuels dits épiques ou faisant allusion à des activités sociales (regroupements à l'occasion des caravanes marchandes ou de la cure salée), et, pour les textes à argument amoureux, les références à des lieux et des femmes existants se doivent d'être précises, même si la fiction est le caractère dominant.

Outre ce sentiment de la différence entre auteur et exécutant, il faut signaler que, dans les enquêtes, les chercheurs notent les jugements des Touaregs sur la qualité des poètes soit chez les auditeurs eux-mêmes, soit chez les collecteurs des répertoires, qui reflètent aussi les opinions des publics. Les poètes sont classés en bons, dignes de la qualification de poète véritable, et parmi ceux qui sont reconnus comme poètes, en bons opposés aux "mineurs" (Mohamed et Prasse, 1989, p. 317). Les biographies reconstituées pour chaque poète par les éditeurs cités (1989, passim) font également état de hiérarchies, du "plus grand" à celui de neuvième ou dixième rang. Même si l'établissement des "rangs" ne fait pas l'objet d'un consensus absolu dans des enquêtes faites ailleurs, avec d'autres témoignages, il doit être pris en compte dans son principe. Le nombre des poèmes conservés ainsi que l'extension de la renommée, par exemple de la tribu à la confédération, peuvent fournir aussi des arguments. Les biographies mentionnent aussi l'existence de sortes de dynasties de poètes, de filiation entre le talent reconnu d'un ascendant et celui du poète cité. De telles filiations sont également attestées dans la Kabylie ancienne où

générique encore plus large. Pour étudier ce phénomène, je ferai tout d'abord un détour par un système littéraire qui n'a aucune parenté généalogique avec le berbère, celui de "l'art épique des jongleurs"¹⁸. J. Rychner (p. 128-130) a dressé une liste des "motifs les plus courants dans [les] chansons de geste" (sur les neuf textes retenus, conservés dans des manuscrits du XII^e siècle au XIV^e p. C., deux comptent à eux seuls plus de sept mille vers) : équipement du combattant (armes et vêture), monture, préparatifs de la guerre, bataille mêlée, combats singuliers, poursuite de l'ennemi en fuite, insultes ou manaces, louanges, déploration du héros perdu, "diplomatie (messages, ambassades). Si les chevaliers, leurs accessoires, heaumes ou armures, leur organisation sociale, renvoient à des faits de culture différents, les analogies relevées dans les deux cultures, dans la thématique et dans la poétique de leurs poèmes guerriers, c'est-à-dire dans le tri qu'opère la littérature entre les faits culturels de référence, l'accent qu'elle met sur certains d'entre eux, montrent qu'à un autre niveau d'analyse on peut comparer des systèmes littéraires. On retrouvera en touareg, partout¹⁹, la description de l'habillement, costume d'apparat, mention, sans doute de tradition archaïque, de la chevelure tressée (elle existe aussi dans des fragments épiques marocains), mais elle fait encore référence à des données touarègues récentes (cf Castelli Gattinara, p. 139) ; la description de l'équipement (cf aussi S. Chaker, 1978, p. 150-151), énumération des armes, javelot, épée (plus récemment fusil), bouclier orné, selle d'apparat, avec leurs descriptions stéréotypées. Ainsi l'épée des jeunes nomades des poèmes à Nasbun, recueillis en 1975 (v. J. Drouin et M. Aghali-Zakara), fait-elle référence précisément à une épée prestigieuse, ancienne, en acier souple et résistant, avec trois ou cinq rayures longitudinales et un sceau gravé représentant un lion héraldique. La mention de son origine accompagne souvent celle de l'ancienneté de l'arme ²⁰ (v. Alojaly, entre autres mentions d'armes, pour celles que font les poèmes dans la description des combats, pp. 86-89 ; 96-97 ; 136-141). Si le méhari, comme on peut s'y attendre, est la monture la plus citée, souvent désigné par son propre nom et ses caractéristiques précises²¹, on voit aussi apparaître le cheval :

... Que d'ennemis !
Que de fusils ! Que d'épées,
Que de chevaux différents !
L'un portait, eût-on dit, de la pure soie rouge,
L'autre ressemblait à une tourterelle blanche,
L'autre, eût-on dit, portait la dépouille d'une tourterelle cendrée
L'autre était de la couleur d'un tissu indigo.

Alojaly (pp. 92-97, cf Castelli Gattinara pp. 118-119) rapporte ainsi un poème, qu'on retiendra comme illustration, sur une bataille entre tribus de 1871, où se trouve ce motif des chevaux . Le poème assemble les "cellules poétiques" (éléments associant contenu et forme) suivantes : lieu du combat (près d'une mare qui sera rougie du sang des blessés), préparatifs de l'ordre de bataille, intervention d'un éclaireur renseignant un des partis sur les mouvements de l'ennemi, désignation précise par leur nom des guerriers des deux partis, de leurs attitudes au combat, dans le tumulte et les plaies, de leurs armes et d'une brève mention d'ornements de vêtement. Les qualificatifs, comparaisons, métaphores que retient le poète pour caractériser les guerriers ou le combat sont nombreuses : varan,

panthère, lion-hyène tueur, ogre ou éléphant criant, girafe, par l'allure, "nuage de tonnerre" (on retrouve ces images dans beaucoup d'autres textes) ; le chef Musa est "dur comme une meule dormante", semblable à une maladie mortelle, "automne mortel", buveur de l'eau ensanglantée par les blessures des ennemis. Au héros Musa en pleine action, dont le poème est une louange, est consacré tout un paragraphe. On constate l'importance de l'arsenal rhétorique dans ces quelque soixante-dix vers.

La mention de l'inventaire de J. Rychner et l'appel à des exemples touaregs a donc permis (*mutatis mutandis* puisque l'inventaire de J. Rychner repose sur un dépouillement de gestes écrites, mais où le substrat oral reste perceptible) de voir la différence des référents cités, armement, montures, type de guerre, etc. et la différence de genre, puisque les poèmes du recueil de Alojaly non plus que les motifs inclus ailleurs ne sont pas constitués en geste. Il y a toutefois des similitudes dans le regroupement des éléments épiques, "arguments" comme le rezzou ou la guerre, "thèmes" comme la bataille où s'associent des "motifs" variés, dans la possibilité d'inclure ou non tel ou tel thème ou motif, c'est-à-dire la possibilité de "choix" dans une liste "limitée", même si elle est "finie" dans des limites assez grandes. Analogies encore dans la variation de l'expression : toutes les possibilités rhétoriques de la langue, des figures, de la métrique traditionnellement liée à la musique. Tout cela autorise, sinon à établir des parallèles précis, au moins à poser la question du rapport entre ce type de production et la structure de la société. La geste médiévale — mais la question se pose aussi pour d'autres littératures, contemporaines ou antiques — concerne des groupes restreints, atteints par les tournées de châteaux et les foires ; J. Rychner (pp. 54-67) analyse dans les textes les "rappels et annonces attach[ant] le public au récit", la relation auteur-exécutant, la transmission jalouse (pp. 19-22), le poète ne léguant pas à n'importe qui son répertoire, les implications politiques (le jongleur est dans l'orbite d'un seigneur et les poèmes traitent différemment alliés et ennemis du seigneur). Ces groupes restreints, à l'intérieur d'une zone d'intercompréhension plus vaste, où la littérature peut se diffuser, de chaque groupe producteur à d'autres groupes, ont comme autre trait commun le souci très vif de la renommée liée à un code d'honneur, lequel code n'est pas le même, pour des civilisations différentes, dans la nature de ses obligations, mais la nécessité de s'y confirmer et de le faire savoir est bien la même.

Formule et variante.

Nous reviendrons sur l'art de la variation, mais il faut tout d'abord reconsidérer ce qu'on a appelé "la théorie formulaire". M. Castelli Gattinara (pp. 79-89 notamment) critique à juste titre la "définition" de la poésie orale telle que l'ont donnée Parry et Lord dans les années cinquante, à partir de la poésie épique yougoslave de tradition orale, et qui aurait pour base "la présence de thèmes fixes, l'emploi de formules, l'absence d'enjambement". Ce serait en somme un art reposant sur l'assemblage d'éléments préétablis qu'il suffirait de juxtaposer mécaniquement. Cette théorie, qui n'en est pas une, puisqu'elle ne suffit pas à rendre compte de la poésie orale, a été largement utilisée, appliquée même à des poésies écrites, rigidifiée par les épigones, mais aussi largement critiquée. En fait elle dégage seulement, et cela est important, des mécanismes de base effectivement présents dans la fabrication des œuvres orales. L'examen des conditions de création



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

société (voir notamment Drouin 1990, avec la bibliographie p. 91, et 1993), ainsi qu'aux descriptions circonstanciées et aux notes détaillées de Albaka, Casajus, Castelli Gattinara et aux introductions, traductions justifiées et glossaires de Mohamed et Prasse, dans leurs éditions de textes.

14. A propos des thèmes (et des fonctions, trait extratextuel entrant dans la définition des types littéraires), on notera sinon l'absence, au moins la rareté dans les recueils des poèmes liés à des rites. Est-ce un fait d'enquête, le choix des enquêteurs pour leur collecte dépendant du crédit que les membres du groupe sollicités accordent aux textes d'un poète prestigieux plutôt qu'à des textes liés à d'autres activités, ou bien dépendant d'une tradition ethnocentrique de l'enquêteur? Pourtant, Albaka et Casajus, après Foucauld, citent des chants rituels, accompagnant des rites de mariage (1992, p. 55 sqq), dont le sacrifice du taureau, et il y a un *tendé* pour rendre ses esprits à un malade tourmenté par les génies (pp.78-79). Mais ces auteurs signalent le recours à l'improvisation, ce qui ne s'accorde pas avec un rituel strictement conservé. On ne peut donc pas exclure qu'il s'agisse de textes évoluant vers un simple signe cérémoniel et perdant de leur efficacité rituelle, avec des motifs qui se détachent de l'ordre du rite et restent uniquement comme éléments littéraires, phénomène connu ailleurs.

15. Traduction adaptée de Mohamed et Prasse, 1989, 1990, n° 13, v. 23-28 ; v. *ibid.* l'introduction.

16. Si je considère, en l'absence de "geste" comme en connaissent d'autres littératures, qu'il n'y a pas un "genre" épique constitué, je constate l'importance des éléments épiques dans les corpus de poésie touarègue, anciens et récents, que nous possédons et, les limites étant précisées, cela justifie l'appellation de "poésie épique" (cf G.C. Castelli Gattinara, pp. 78-101 ; D. Casajus, 1997, pp. 57-72 et n. 48, p. 77 ; Galand-Pernet, 1998, pp. 124-127).

17. La vitalité des motifs épiques intégrés dans la poésie traditionnelle touarègue jusqu'à ce jour, qui semble plus grande que dans les sociétés du nord du domaine berbère, est à considérer comme une des formes de "la fonction cohésive", "signe de reconnaissance" et "agent de cohésion" que connaissent tous les systèmes littéraires berbères (Galand-Pernet, 1998, pp. 105-106).

18. On pourrait se référer sur ce point à des littératures d'autres cultures et d'autres époques. Mais c'est ici l'ouvrage de J. Rychner (1955) qui me servira de témoin, en raison de la minutie de son étude.

19. Pour les inventaires touaregs, je me contenterai de renvoyer à l'analyse de L. Galand (1980), avec ses références au recueil de Foucauld, et à quelques exemples, choisis parmi mes propres dépouillements de Hanoteau, Alojaly, Foucauld, Mohamed et Prasse, et plus particulièrement au chapitre III, sur la "poesia epica", de G.C. Castelli Gattinara et aux poèmes qu'il cite (pp. 103-352).

20. Les croquis et photographies de G.C. Castelli-Gattinara illustrent remarquablement la complexité et le raffinement des équipements traditionnels (pp. 128-139, cf 123) ainsi que les dessins touaregs entre les pp 161-166, et p. 172, qui illustrent un imaginaire du guerrier). La mention de l'origine et de l'ancienneté de l'arme est, comme dans les gestes médiévales françaises, un des motifs rehaussant le prestige du guerrier.

21. L. Galand, que je remercie, m'a communiqué le rapport, inédit, de sa conférence de 1978-1979 à l'Ecole pratique des hautes études (IV^e Section) portant sur le lexique du chameau (dromadaire) dans le recueil de Foucauld. Le corpus contient 363 occurrences se référant à 46 lexèmes différents. Ces termes, issus du vocabulaire technique, très riche, des éleveurs, et précisant le sexe, l'âge, la race, la robe, sont toutefois connotés de façon particulière dans les contextes poétiques. On ne retiendra de cette étude que deux exemples sur ceux qui sont analysés : le méhari en tant que compagnon - et ami- de son maître dans les voyages, dans la guerre, dans ses trajets vers les réunions galantes, le méhari blanc signe social de prestige.

22. On a de nombreux exemples, par exemple dans la tradition des textes antiques de grec et de latin, des réinterprétations du texte original (manuscrit) selon les époques.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Le futur à Ghadamès et l'origine de la conjugaison verbale en berbère¹.

par Maarten KOSSMANN

Introduction

En berbère, le verbe peut être conjugué selon deux modèles². Le premier modèle (appelé ici conjugaison I) se sert de préfixes, de suffixes et de circonfixes. Il est attesté partout dans le domaine berbère. Le deuxième modèle (appelé ici conjugaison II) ne se sert que de suffixes. Cette dernière conjugaison est seulement employée dans le prétérit des verbes statifs, d'où sa dénomination "conjugaison stative". Dans toutes les autres circonstances, la conjugaison I est employée. Bien que la conjugaison II ne soit pas attestée partout, il est certain qu'elle remonte au protoberbère. Ceci est assuré par la distribution géographique de la conjugaison II : touareg, ghadamsi, augili, nefousi, kabyle, Gourara, Zenaga de la Mauritanie. En chleuh prémoderne, on trouve des traces de la conjugaison II (van den Boogert 1997:271-2 ; cf. Galand 1980). Les désinences des deux conjugaisons sont différentes, cf.

Grande Kabylie (Dallet 1982 :1025)

	conj. I	conj. II
1s	gemr-ey	zeddig-ey
2s	t-gemr-eḍ	zeddig-eḍ
3sm	y-egmer	zeddig
3sf	t-egmer	zeddig-et
1p	n-egmer	zeddig-it
2pm	t-gemr-em	zeddig-it
2pf	t-gemr-emt	zeddig-it
3pm	gemr-en	zeddig-it
3pf	gemr-ent "cueillir"	zeddig-it "être propre"

Le dialecte de Ghadamès, une oasis de la Libye occidentale, est unique dans le domaine berbère par le fait qu'il distingue trois conjugaisons verbales. A côté des deux conjugaisons panberbères citées ci-dessus, il existe une troisième conjugaison. Cette conjugaison (appelé ici conjugaison III) suit les formes de la conjugaison I, sauf dans les première et deuxième personnes du singulier, où le suffixe manque, cf.

Ghadamès (G I : 285)			
	conjugaison I (aoriste)	conjugaison II (prét. statif)	conjugaison III (futur)
1s	emtīt-ǎε	mǎttīt-ǎε	emtīt ³
2s	t-emtīt-et	mǎttīt-et	t-emtīt
3sm	i-mtīt ⁴	mǎttīt	i-mtīt
3sf	t-emtīt	mǎttīt-ǎt	t-emtīt
1pc	n-emtīt	mettīt-it	n-emtīt
1pm	n-emtīt-ǎt	mettīt-it	n-emtīt-ǎt
1pf	n-emtīt-mǎt	mettīt-it	n-emtīt-mǎt
2pm	t-emtīt-ǎm	mettīt-it	t-emtīt-ǎm
2pf	t-emtīt-mǎt	mettīt-it	t-emtīt-mǎt
3pm	emtīt-ǎn	mettīt-it	emtīt-ǎn
3pf	emtīt-nǎt "être petit"	mettīt-it	emtīt-nǎt

La conjugaison III est seulement employée après la particule *ed*. Elle ne se trouve qu'avec un thème verbal uniquement attesté en berbère oriental, le "futur"⁵.

Dans ce qui suit, nous étudierons ce thème verbal de plus près en ce qui concerne sa morphologie et son emploi ; ensuite, son existence dans d'autres parlers que le ghadamsi sera recherchée. Puis, nous traiterons de la question de savoir s'il s'agit d'une innovation ou d'un archaïsme. Enfin, les données étudiées seront intégrées dans le modèle de l'histoire de la conjugaison verbale proposé par Prasse (1963).

La morphologie du "futur" ghadamsi

Le futur ghadamsi se distingue des autres thèmes verbaux par son type de conjugaison et par son apophonie thématique.

La conjugaison

La conjugaison typique du futur est la conjugaison III. Cependant, dans un certain nombre de structures verbales, la conjugaison I est employée au futur. Il s'agit des verbes ayant les structures suivantes à l'aoriste :

structures monosyllabiques	structures à /u/ final	autres structures
lǎCCl	leCCul	liCil
lǎCl	lūCūl	leČāCl
lǎČl	leČuCu	leČiCl
lāCl		

Remarquons que la structure brève lǎCeCl (c'est à dire, les verbes à deux consonnes sans voyelle pleine qui n'ont pas d'adjonction d'une voyelle pleine au prétérit) emploie la conjugaison III. Comparez :

	(structure lǎCeCl) futur	(structure lǎCCl) futur
1s	(d) eǧār	(d) els-ǧe
2s	(et) t-eǧār "lancer"	(et) t-els-et "être vêtu"

L'apophonie thématique⁶

La formation du futur fait emploi des mêmes éléments morphologiques que l'aoriste et le prétérit (non statif). A la différence de l'aoriste intensif, le jeu schématique du futur consiste uniquement en changements vocaliques. Quoique la formation du futur ne soit pas plus régulière que celles de l'aoriste ou du prétérit, il est possible de dégager quelques tendances :

- La voyelle préradicale du futur est, soit une voyelle pleine, soit la voyelle brève /e/
- Si la base du verbe se termine en deux consonnes séparées par une voyelle brève, cette voyelle brève est normalement /ǧ/

Si l'on oppose la formation du futur à celles de l'aoriste et du prétérit, on remarque les similitudes et différences suivantes :

- La formation du futur est identique à celle de l'aoriste dans les structures verbales suivantes⁹ :

- verbes du type eCVC, p. ex.
AOR emūd PRT ǧmūd FUT emūd "prier"
- verbes des types eČeCCeC et eCCeCCeC, p. ex.
AOR ebrenšel PRT ǧbrenšāl FUT ebrenšel "arriver à l'âge adulte"
- verbes du type eCCu et eČu, p. ex.
AOR ebdu PRT ǧbdé/a FUT ebdu "commencer"
- verbes statifs, p. ex.
AOR ezzeǧret PRT zeǧrut FUT ezzeǧret "être long"

b. La formation du futur est identique à celle du prétérit dans les structures verbales suivantes :

- verbes du type äCCeC (fut. eCCäC), p. ex.
AOR **äkrez** PRT **ekrāz** FUT **ekrāz** “labourer”
- verbes du type äeC (fut. eČäC), p. ex.
AOR **äkker** PRT **ekkār** FUT **ekkār** “se lever”
- verbes du type äCeC (fut. eCäC), p. ex.
AOR **äger** PRT **egār** FUT **egār** “jeter”
- verbes du type ōCeC (fut. ōCäC), p. ex.
AOR **ōreß** PRT **ōrāß** FUT **ōrāß** “écrire”
- verbes du type āCeC (fut. ūCäC), p. ex.
AOR **āden** PRT **ūdān** FUT **ūdān** “couvrir”

c. Dans les dérivés à sifflante, la formation du futur est identique à celle de l’aoriste intensif, p. ex.

AOR **essitef** PRT **ässitāf** FUT **essātāf** INT **essātāf** “faire entrer”

d. Dans un certain nombre de structures verbales, le futur a des formes qui sont différentes, et des formes de l’aoriste, et de celles du prétérit. Comparez :

- verbes du type eCCeCeC (futur eCCäCäC), p. ex.
AOR **enfereg** PRT **ānfāräg** FUT **enfāräg** “se percer”

La plus grande catégorie où le futur a une forme unique est celle des verbes brefs qui ont l’adjonction d’une voyelle pleine au prétérit. Dans ces types verbaux, la vocalisation du futur est unique, cf.

	aoriste	prétérit	futur
1s	äls-äε	elsé-ε	els-äε
2s	t-äls-et	t-elsē-t	t-els-et
3sm	y-äls	i-lso	i-ls
3sf	t-äls	t-elso	t-els
1pc	n-äls	n-elsō	n-els
1pm	n-älsī-t	n-elsō-t	n-elsō-t
1pf	n-älsi-mät	n-elsō-mät	n-elsō-mät
2pm	t-älsī-m	t-elsō-m	t-elsō-m
2pf	t-älsim-ät	t-elsō-mät	t-elsō-mät
3pm	älsī-n	elsō-n	elsō-n
3pf	älsī-nät	elsō-nät	elsō-nät

Ici, la forme du futur est unique par le fait qu’elle a la voyelle préradicale



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



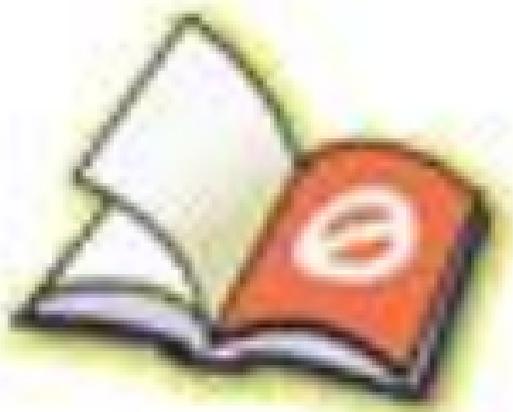
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



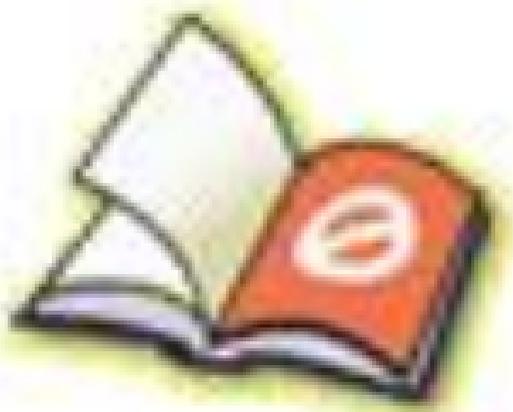
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Accompli et négation en kabyle.

.....par Amina METTOUCHI

Introduction

Dans son article *The Values of the Tenses in Tuareg*, Prasse définit ainsi la valeur de l'accompli en Touareg (Prasse, 1984-86, pp.333-335) : "the perfect signifies state (immobility) while the imperfect signifies process (movement). [...] In the perfect of dynamic verbs [...] the tense has come to mean the state which has resulted from the conclusion of a process [...] The stative (and resultative) meaning of the perfect is particularly clear and frequent for the intensive perfect. For the simple perfect it is very much restricted to certain contexts where a constative mood is appropriate, namely temporal and conditional clauses with a definite antecedent [...] the most conspicuous meaning of the simple perfect, especially the narrative perfect, is the stating of past events as a chain of consecutive points. This meaning derives from the constative meaning of the simple perfect [...]."

Cette présentation a le mérite de prendre le contre-pied des interprétations fondamentalement dynamiques de l'aspect accompli, et de correspondre davantage à la réalité des emplois de cet aspect. Cependant, elle nous semble mettre sur le même plan ce qui est d'ordinaire appelé aspect lexical et aspect grammatical, et que nous nommerons type de procès et aspect.

En opérant cette distinction, et à partir des remarques de Prasse sur le touareg, nous allons consacrer cet article à une tentative de redéfinition du fonctionnement de l'aspect accompli en kabyle. Au fil de notre démonstration, il apparaîtra que sur le fond, nos interprétations sont tout à fait concordantes, même si leur exposition se fait différemment.

Après avoir redéfini la valeur de l'accompli kabyle, nous nous demanderons si elle explique le caractère réduit de l'asymétrie entre les domaines positif et négatif en ce qui concerne cet aspect. En effet, dans cette forme septentrionale du berbère,

tandis que la sphère aoriste (ou imperfective, pour Prasse) est extrêmement hétérogène au niveau des formes rencontrées, la sphère de l'accompli (ou perfective, pour Prasse), l'est nettement moins, ainsi que le résume le tableau suivant¹ :

	Positif	Négatif
Sphère 'imperfective'	<i>ad</i> + aoriste <i>ad</i> + inaccompli inaccompli <i>la</i> + inaccompli	<i>ur</i> + inaccompli (+ <i>ara</i>)
Sphère 'perfective'	accompli (non-marqué ou "négatif")	<i>ur</i> + accompli (+ <i>ara</i>) ("négatif" ou non- marqué)

L'accompli en domaine positif

Avec des procès statifs

Les procès statifs sont caractérisés par leur orientation actancielle : ils attribuent un état à un sujet qui en est le siège. Le rôle de l'accompli est avec ces verbes d'entériner cette orientation actancielle, et d'indiquer que la relation prédicative correspondant à l'énoncé est validée.

Prenons comme illustration le verbe *byu*, qui fait du sujet dans l'énoncé le siège d'une volition spécifiée par la complétive qui suit. Dans l'exemple suivant, le responsable du FLN s'adresse aux jeunes avec qui il vient de prendre contact pour les envoyer au maquis.

(1) - (...) Kwenwi seg yilindi twaliy kwen tettehritem am iyerdayen yeylin s amerdax. **Tebyam** a-teciwnem, ur tufim ara amek. (Sadi, 1991², p.25)

- (...) Vous depuis an-passé je-voir(Inacc) vous vous-s'agiter(Inacc) comme rats Ø-tomber(PpeAcc) dans piège. Vous-vouloir(Acc) VIS-vous-aider(Aor), NEG' vous-trouver(AccN) NEG" comment³.

- (...) Vous, depuis l'année passée, je vous vois vous agiter comme des rats tombés dans un piège. Vous voulez aider, mais vous n'en avez pas trouvé le moyen.

Le complément verbal en *ad* + aoriste constitue le contenu de sens de la volonté du sujet dans l'énoncé, "aider". L'ensemble < vouloir + aider > est ensuite rapporté au sujet, qui en est le siège. Le contexte indique que la situation de référence est la situation d'énonciation.

La même forme d'accompli peut également renvoyer à du révolu. Ce phénomène, bien connu des berbérissants et des sémitisants, souligne la dimension



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

included.

Description of the book

For this study a copy from the Leiden University Library (library code : 1166 C29) was used. The pages measure 15 × 19.3 cm, the textblock 10.4 × 14.7 cm. The book contains the following parts :

- *Dedicatio*, a dedication of 5 pages ; the book is dedicated by the compiler John Chamberlayne to George, prince of Wales.

- *Praefatio*, a preface of 37 pages without page numbering, again a festival of exotic scripts : Greek, Hebrew, Arabic, Syriac, italics etc. On page 26 of this preface Jezreel Jones is mentioned, the scholar who collected the Lord's Prayer in Tachelhit and the author of the *dissertatio* on Tachelhit : *Arabicam juxta vulgarem in Barbaria styllum Doctissimus Dominus Jezreel Jonesius, Amplissimo Domino Chamberlaynio dedit ;... Shilhensem etiam debemus Clar. Domino Jonesio, qui multa egregie de lingua hac me interprete scripsit, quae fasciculo Dissertationum hujus Operis sunt inserta* [The very learned Jezreel Jones gave the (Lord's Prayer in) the vernacular language of Barbary to the excellent mister Chamberlayne ;... ; we owe the Tachelhit version also to the brilliant mister Jones, who wrote me much about this language, these data have been inserted in the section *Dissertationes* of this work].

- The collection containing 142 translations of the Lord's Prayer. This part of the book has a page numbering from 1 to 94. Many of the specimina of the Lord's Prayer are first presented in the specific script of a language, followed by a *lectio*, a transcription in Latin characters. In many other cases only a transcription is given. We find a few examples of again another structure : the Latin text line and the translation line alternating. This is the case for the Lord's Prayer in Tachelhit Berber, given in Chamberlayne's book on page 30. This text will be analysed in section 3 below. A facsimile of the *Oratio Dominica* is given at the end of this article.

- After the collection of translations of the Lord's Prayer, we find an *Appendix* with lists containing the translation of four words : *pater*, *coelum*, *terra* and *panis* extracted from all 142 translations of the Lord's Prayer, given earlier in the book. For Tachelhit Berber we find on page 2 of this appendix, under the heading *Ex Africaniis*, "from African languages" (I give modern Tachelhit equivalents, marked by T, and their translation between square brackets) :

pater = baba [T : *baba* "father"]
coelum = ginna [T : *ignna* "heaven"]
terra = Doonit [T : *ddunit* "earth"]
panis = Oghorom [T : *ayrum* "bread"]

This *Appendix* is followed by :



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



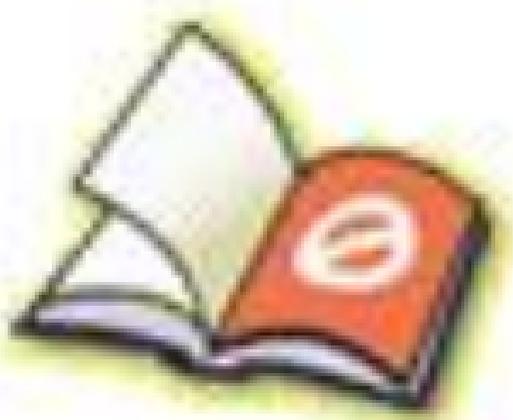
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



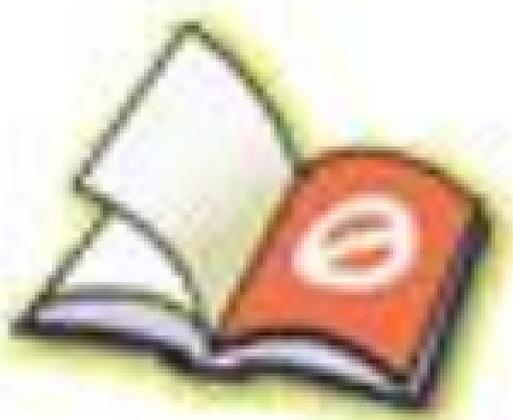
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



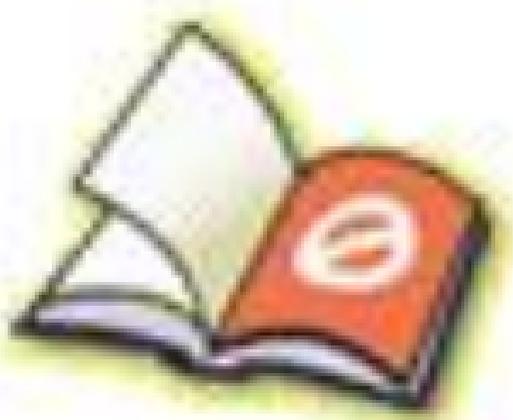
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



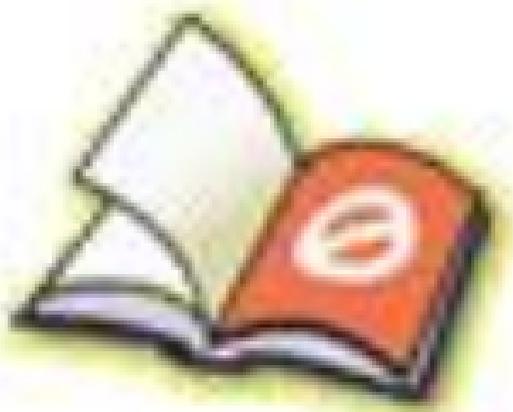
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



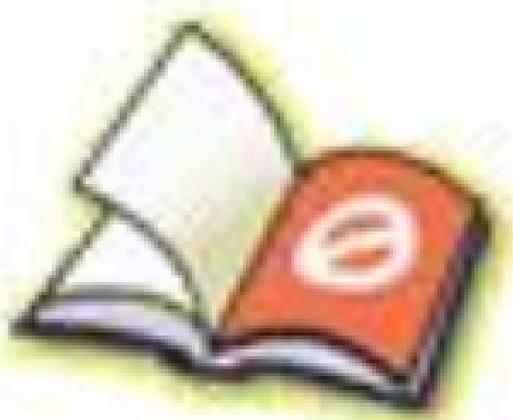
You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

<i>aḥuli a mi iyers</i>	“le mouton ce quoi à il a égorgé”
<i>ḍ aḥuli a mi iyers</i>	“c’est le mouton ce quoi à il a égorgé”
<i>i whuli a mi iyers</i>	“au mouton ce quoi à il a égorgé”
<i>*ḍ i whuli a mi iyers</i>	“c’est au mouton ce quoi à il a égorgé”

Dans le premier cas, seul le nom est extraposé ; dans le second, le nom extraposé est introduit par la particule prédicative *ḍ* ; dans le troisième exemple, tout le syntagme prépositionnel est mis à l’initiale de l’énoncé. Le dernier exemple est incorrect pour une raison évidente : la particule prédicative ne pouvant introduire une préposition³.

Les trois énoncés grammaticaux comportent naturellement des nuances sémantiques relatives soit à la restriction, soit à l’insistance. Nous n’en parlerons pas ici. Notre but étant surtout de montrer que la préposition du SP : *i whuli* ne disparaît pas dans des cas d’extraposition. Elle est en effet attachée à l’interro-relatif *m* dans *mi*. La traduction littérale des exemples la met en évidence

aḥuli a m i iyers
 Nom + démonstratif + élément interro-relatif + Prép + il a égorgé

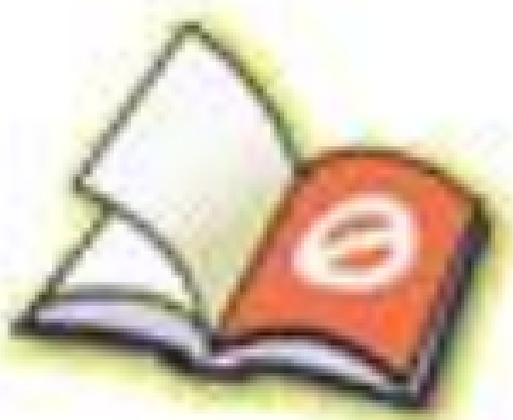
Passif ou forme impersonnelle ?

Nous avons montré suffisamment, dans ce qui précède, deux choses : a) les verbes du type *yers* sont des transitifs directs quant à leur portée sémantique, mais du point de vue syntaxique leurs compléments sont introduits par la préposition *i*, ce qui en fait des syntagmes prépositionnels compléments indirects ; b) la préposition n’est pas liée au verbe, mais plutôt au nom qu’elle introduit et qu’elle peut accompagner dans sa mobilité. Il est donc exclu de considérer ces verbes comme des locutions verbales : *yers i, bexxer i, ymes i*, etc.

Nous allons examiner maintenant le comportement des verbes du type *yers* relativement à la passivation. Mais rappelons d’abord que la forme passive en berbère est morphologique, c’est à dire que la forme verbale passive est obtenue en insérant les radicales de la racine dans des schèmes à formant initiale *tu, tw* ou *ty* ; chaque radicale devant occuper la place qui lui est destinée dans le schème. Exemple de *tyimez* “être attrapé” correspondant à la forme active *amez*, la racine étant *MZ*⁴.

Au niveau de la réalisation phrastique, l’énoncé *ityimez uwtul* “le lièvre a été attrapé” est le correspond passif de l’énoncé à la voix active *yumez Musa awtul*, “il a attrapé Moussa un lièvre”. Théoriquement seuls les verbes transitifs directs sont susceptibles d’avoir une forme passive, puisque c’est le complément direct dans la phrase active qui devient le sujet syntaxique et surtout, du point de vue sémantique, le patient qui subit l’action rendue par le prédicat verbal.

Cette présentation sommaire de la passivation en berbère laisse dans l’ombre plusieurs aspects plus complexes. Mais elle est suffisante pour notre



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

m ay ityitšen ?

“quoi ce il-ayant-été-mangé?”

m a m i yttuyers ?

“quoi ce quoi à il-été-égorgé?”

On remarquera qu'en plus de la réalisation de la préposition dans le second énoncé, la forme verbale n'est pas de même conjugaison : *ityitšen* est en effet une forme participiale (invariable en genre) alors que le verbe *yers* ne peut prendre une telle forme : **ma mi ittuyersen ?*, ce qui montre que l'indice de personne n'est pas le sujet du verbe et qu'il y a ainsi disjonction de coindexation au niveau syntaxique, alors que celle-ci est exigée dans toute forme passive du verbe. Les verbes du type *yers* seraient donc non passivables ? Examinons ce qu'il en est.

Test de l'accord

Rappelons encore une fois que notre analyse est fondée sur l'agrammaticalité des énoncés tels que **ittuyers uḥuli*, *tettubexxer taddart*, *ityider umettin*. Nous pouvons confirmer une telle agrammaticalité en nous référant à l'intuition collective des natifs monolingues du dialecte tamazight. Les choses étant ainsi, il est évident que la construction **Vp+Prep+N** ne peut être considérée comme passive, et ce au moins pour des raisons relevant, cette fois-ci, de l'analyse.

Dans une forme passive “standard”, l'indice de personne s'accorde en genre et en nombre avec le nom, que ce dernier soit antéposé (indicateur de thème) ou postposé (complément explicatif) :

axwwan ityimez

“le voleur il a été pris”

taxwwant tetyimez

“la voleuse elle a été prise”

ixwwann tyimzn

“les voleurs ils ont été pris”

tixwwanin tyimzent

“les voleuses elles ont été prises”

ityimz uxwwan,

“il a été pris le voleur”

tetyimez txwwant

“elle a été prise la voleuse”

tyimzn ixwwann

“ils ont été pris les voleurs”

tyimznt txwwanin

“elles ont été prises les voleuses”

L'accord entre le nom (indicateur de thème ou complément explicatif) montre bien que c'est l'indice de personne qui est le sujet de la forme verbale passive. L'entité à laquelle il réfère, et qui est désignée par le nom, constitue du point de vue sémantique le patient de l'action rendue par le verbe.

Il en est autrement avec la passivation des verbes du type *yers*. En effet, dans la construction **Vp+Prep+N**, l'accord n'est pas réalisé entre l'indice de personne et le nom. Le premier est toujours marqué “masculin singulier” et reste indifférent aux changements du genre et du nombre du nom. Les énoncés tels que

**tettuyers i tfunast*

“elle a été égorgée à la vache”

**ttuyersent i tfunasin*

“elles ont été égorgées aux vaches”

**ttuyersen i yḥuliyn*

“ils ont été égorgés aux moutons”

sont agrammaticaux. C'est que l'accord en genre et en nombre ne peut se réaliser entre l'indice de personne et un syntagme prépositionnel. On ne peut donc pas parler ici de forme verbale passive, mais plutôt d'une construction impersonnelle qui actualise un pronom indéfini dont le rôle se réduit à être un simple support syntaxique du verbe

<i>ittuyers i whuli,</i>	il a été égorgé au mouton
<i>ittuyers i tfunast</i>	il a été égorgé à la vache
<i>ittuyers i tfunasin</i>	il a été égorgé aux vaches
<i>ittuyers i yhuliyn</i>	il a été égorgé aux moutons
<i>ityider i wmettin</i>	il a été enterré au mort
<i>ityider i tmettint</i>	il a été enterré à la morte
<i>ityider i ymettin</i>	il a été enterré aux morts
<i>ityider i tmettinin</i>	il a été enterré aux mortes.

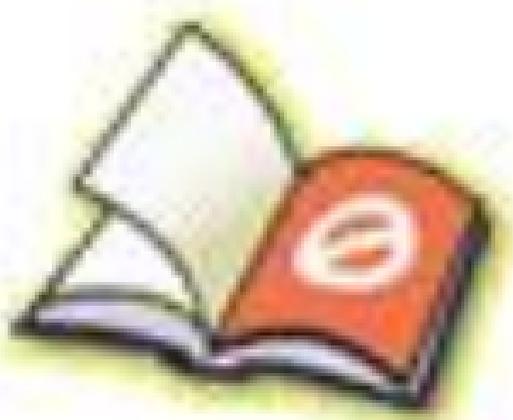
La disjonction de référence avec le nom confère donc à l'indice de personne juste un rôle grammatical et le prédicat verbal sert alors à asserter un état sans aucune mention d'un quelconque agent ou cause qui pourraient être à l'origine d'un tel état. De ce point de vue, la forme impersonnelle aurait une valeur de Prédicat d'existence comparativement à, par exemple, *ikrez yiger* "le champ est labouré". Il faut remarquer qu'une telle construction impersonnelle est similaire à celle dans laquelle les verbes transitifs indirects sont passivés. En effet dans les énoncés

<i>itusiwl i gmas n Musa</i>	"il a été parlé au frère de Moussa"
<i>ittusiwl i' aytmās n Musa</i>	"il été parlé aux frères de Moussa"
<i>ittusiwl i wltmas n Musa</i>	"il a été parlé à la soeur de Moussa"
<i>ittusiwl i ystmas n Musa</i>	"il a été parlé aux soeurs de Moussa"

Le verbe *siwl* se comporte de la même manière quant à la passivation. Il s'agit naturellement d'une forme verbale impersonnelle et l'accord entre l'indice de personne et le nom du syntagme prépositionnel ne peut être réalisé.

L'emploi de la préposition *g* "dans"

Nous avons considéré, dans ce qui précède, les compléments directs introduits par la préposition *i*. D'autres prépositions peuvent jouer le même rôle, Il s'agit de la préposition *xf* "sur" et surtout de la préposition *g* "dans". L'emploi de la première, étant plus complexe parce qu'il relève dans plusieurs cas du figement, ne retiendra pas notre attention dans cette contribution. Par contre, l'actualisation de la préposition *g* (*dig* devant les pronoms affixes) dans une complémentation sémantiquement directe a été signalée par plusieurs linguistes berbérissants, dont notamment Galand (1985 : 79-96). L'auteur limite un tel emploi à la partie orientale et au centre nord du domaine berbère en fournissant des exemples tirés des parlers de cette région. Leguil (1992 : 91-93) confirme toutefois un tel emploi pour le tachelhiyt⁵.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

L'option sémantique consiste, comme on l'a noté précédemment, à renforcer la durativité ou l'itérativité de l'action verbale et à lui conférer le sens d'exagération et d'excès.

Une telle variation actancielle n'est pas applicable aux verbes du type *yers*. Ceux-là n'acceptent pas en effet une complémentation directe. Les régimes sont obligatoirement introduits par la préposition *i* ; comme on l'a vu précédemment l'effacement de cette dernière engendre l'agrammaticalité des énoncés.

La préposition *i* dans la complémentation directe n'a aucune incidence sur l'interprétation sémantique puisque les énoncés sans ligature prépositionnelle sont agrammaticaux. La construction **Vtr+Prép i+N** relève donc strictement du niveau structural et dépend de la grammaire. En revanche, l'emploi de la préposition *g* est optionnel et dépend de la visée sémantique, puisque les verbes peuvent entrer dans les deux constructions : **Vtr+N** ou **Vtr+Prép g +N**

Conclusion.

Cette étude n'a sans doute pas atteint complètement son objectif. Le fait linguistique décrit est en effet plus complexe que ne le laissent penser nos développements. La variation actantielle relève de tous les niveaux d'analyse: elle mobilise aussi bien des paramètres syntaxiques que sémantiques. Il y a lieu aussi de considérer pour le berbère la dimension diachronique en procédant à des comparaisons interdialectales pour évaluer l'évolution de l'expression de la transitivité directe. Cela nécessiterait, comme préalable méthodologique, l'inventaire le plus exhaustif possible et la classification sémantique des verbes transitifs directs dont les compléments sont introduits par une ligature prépositionnelle.

Notes :

1. Il faut signaler toutefois que tous les verbes transitifs à préposition ne sont pas susceptibles d'un emploi de prédicat d'existence.
2. Les informateurs interrogés par Sabia sont des scolarisés, certains sont même des linguistes. Leur intuition est sans doute influencée par leur savoir métalinguistique de la grammaire de la langue.
3. La particule prédicative *d* est traduite ici par "c'est" par simple commodité. La particule est un morphème et non pas une copule.
4. Le "e" est un schwa qui a juste une valeur phonétique et non morphologique: il ne constitue pas un site vocalique du schème. seules les voyelles pleines peuvent être des sites.
5. Galand et Leguil pensent que l'emploi de la préposition *g* "dans" dans une complémentation directe est un effet de l'influence de l'arabe dialectal qui présente le même fait syntaxique. Cela reste toutefois à prouver. On peut tout aussi bien soutenir l'inverse et considérer que c'est l'arabe qui a emprunté au berbère une telle variation actancielle.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

The origin of Ahaggar *h* in an Afro-Asiatic Perspective.

by Gábor TAKÁCS

In his famous study “À propos de l’origine de *h* touareg (tahaggart)” (1969), Professor K.-G. Prasse gave a thorough analysis of Ahaggar *h* in a wider Tuareg (South Berber) and a common Berber perspective. The present contribution is to set these South and common Berber etymologies in an Afro-Asiatic perspective in order to reaffirm (or modify if needed) the consonant correspondences offered by Professor Prasse:

Hgr.	Nsl.	Wlm.	Tadghaq	Ayr	Ghat	Gdm.	NBrb.	PBrb.
<i>h</i>	š	š, x, ž, z	š	z, ž	z, ž	z	z	*z
zero	zero	zero	zero	zero	zero	zero	zero	*h ₁
<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	zero (<i>h</i> ?)	*h ₂
<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	<i>h</i>	?	*h ₃

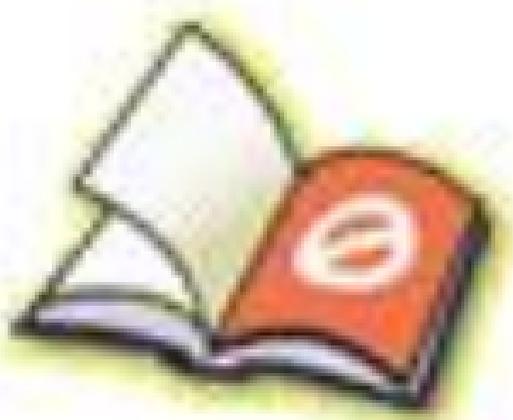
As for the rest of consonant correspondences within and outside Berber, I could rely upon A. Ju. Militarev’s results on the comparative phonology of Berber in an Afro-Asiatic perspective (1991, 238-247), which may be only slightly modified by other (incl. my) results. At the end of my paper I summarize these rules as I see them now.

In his work from 1969, Professor Prasse has already given the supposed Afro-Asiatic counterparts of a few Ahaggar roots with *h*. I included these well known examples too in my paper (referring to the author). But most of the SBrb.-AA etymologies proposed below belong to my new observations issuing from my work on the etymological dictionary of Egyptian. When there is no author name indicated after a SBrb.-AA etymology, it means that it is my observation. Otherwise, if the Afro-Asiatic etymology of any of the South Berber roots has already been offered by other scholars, I give the relevant literature. Most of the asterisked forms (*) are mine [GT] if otherwise not indicated by an abbreviation in square brackets after the asterisked proto-form (e.g. [Stl.] = Stolbova). The list of all special abbreviations used throughout my paper is included at the end of the study.

It is hoped that the present material can contribute to the comparative Afro-Asiatic lexicon too.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

3. Hgr. h < SBrb. *z = Eg. s = (Sem. *s) < AA *c

3.1. SBrb. *(w)zḏ: Hgr. ăššăḏ (nv. uhuḏ, caus. zuhăḏ) "être mauvais", Nsl. ăššăḏ "être insensé" || NBrb.: cp. Qbl. ăzzăḏ "être mal venu" (Prs. 1969, 89, #622) || WCh.: cp. Angas sot "witchcraft" [Flk. 1915], Mupun soot "witch(craft), evil spirit" [Frj. 1991, 57] || cp. OEg. ?*sth _ šth ~ stš "Seth" (PT, Wb IV 345, 3), hence OCpt. set (Seth was the main representative of evil and destructive natural forces in the Egyptian pantheon).

3.2. SBrb. *a-zbăg "bracelet": Hgr. a-hbăg' [Prs.: *zbg], Nsl.-Wlm. a-šbăg ~ a-zbăg ~ a-zbăg, Ayr i/a-zbăg, Ghat a-zbăg || NBrb.: a-zbăg (Prs. 1969, 44, #128) || Eg. sbḥ "umschliessen (Arme um)" (PT, Wb IV 91).

NB: The correspondence of PBrb. *-g = Eg. -ḥ (< PAA voiced uvular stop) seems just as well regular as PBrb. *-ḡ = Eg. -ḥ (< PAA voiceless velar fricative) and PBrb. *-g = Eg. -g (< PAA *-g).

4. Hgr. h < SBrb. *z = (Eg. s) = Sem. *š < AA *s (irregular)

4.1. SBrb. *zyy "être égal en âge (avec)": Hgr. huyy-ăṭ, Wlm. zăyy-ăṭ (Prs. 1969, 73, #445) || Sem. *šwy "to be equal": Hbr.-Aram. šwy, Ar. swy (II stem: "die Waage einstellen") etc. || Eg. jws.w [GT: met. of *swj.w?] "Handwaage" (MK, Wb I 57, 18-19). For the Eg.-Sem. etymology see Clc. 1936, #392; Vrg. 1945, 141, #16.b.1; Mlt. 1984, 15; Blv. 1991, 86; 1993, 52.

5. Hgr. h < SBrb. *h = Eg.-Sem. *b

5.1. SBrb. *te-hăle "brebis": Hgr. te-hele etc. || NBrb.: Sus-Nefusa tili || EBrb.: Adjila tă-ḥăl, Gdm. tă-ḥăli (Brb.: Prs. 1969, 52, #220; Beguinot 1924, 193; Rsl. 1942, 293) || Eg. b3 [*bl] "heiliger Bock" (OK, Wb I 414) = "ram" (FD 77) = "ovis longipes palaeaegyptiacus" [Vcl.] || WCh.: Geji mbella "sheep" etc. (JI 1994 II, 290). This is an old Brb.-Eg. etymology, see Vcl. 1951, 70; 1955, 314; Behrens MS.

NB: For the Brb. root cp. alternatively LECu.: Oromo hol-a, Saho-Afar ill-e ~ ill-i "sheep" (Hintze 1951, 85; Brb.-LECu.).

5.2. SBrb. *hullan "beaucoup, très": Hgr. hullan, Nsl. hullan, Wlm. hullan ~ hullin, Ghat hullan (Prs. 1969, 55, #254) || WCh.: cp. Bade-Ngizim *b-l-n: Bade bəlân "good", Ngizim bəlân "good, beautiful, nice" (Schuh 1978, 261; 1981, 16).

5.3. SBrb.: Hgr. hăliy-ăṭ "engloutir" [Prs. 1969, 56, #269 with semantically false SBrb. parallel] = Sem. *bl' "to swallow" [Chn. 1970, 68; Frz. 1971, 631, #7.21; Rabin 1975, 87/90, #23]: cf. esp. Ar. bul'-um-, bul'-ūm- "gosier, oesophage; Schlund, Speiseröhre" [Eilers 1978, 128] || Eg. b'n.t [*b'l-t] "Hals" (PT, Wb I 447, 7-8) || Bed. bāla, Ammar'ar bala'a "gullet, Kehle, Schlund" ||



You have either reached a page that is unavailable for viewing or reached your viewing limit for this book.

Mundes, aus dem Munde), auch vom Gluthauch eines Gottes als Wind" (PT, Wb II 501-502).

6.3. SBrb. *i-h[a] pf. int. "être dans": Hgr. i-ha, Nsl.-Wlm.-Ayr-Ghat i-ha (Prs. 1969, 43, #119) ||| WSem. (or CSem.) *hwy "to be" ||| Eg. jw "sein" (OK, Wb I 42-43) ||| Bed. hay "to be" ||| LECu.: Somali hay, Rendille -hai "to be" ||| SCu. *haw- "to stay" [Ehret 1980, 381] ||| WCh.: Daffo-Butura yò "sein" [Jng. 1970, 223]. For the Brb.-Sem.-Eg.-Cu. etymology see Behnk 1928, 138, #5; Chn. 1947, #94; Mlt. 1986, 72, #3.a.2.a; Blz. 1989, 217.

6.4. SBrb.: Hgr. i-hi "tomber dans/sur" – combined by Prs. with NBrb.: Qbl. ya-ha "se mettre à, se hâter, faire vite" (Prs. 1969, 43, #120) ||| Eg. h3j [< *hj?] "herabsteigen" (PT, Wb II 472-474) ||| Sem.: Hbr. hwy "to fall", Ar. hwy "herabfallen", Jibbali he [*hwy] "to fall, swoop (of bird)" ||| SCu.: WRift *hu- "to fall": Iraqw hu-, Gorowa-Alagwa hu-, Burunge hu- (Dlg. 1973, 243) ||| WCh.: Daffo-Butura hay "to fall" ||| CCh.: Gulfei hawai "to fall" [Prh. 1972, 70]. A well known Hgr.-AA etymology. For the AA data see: Erman 1892, 114; Ember 1913, 116, #53; 1930, #3.e.2; Alb. 1927, 224; Clc. 1936, #21; Chn. 1947, #93; Vcl. 1958, 374; 1990, 49; Ward 1969, 265, fn. 5; Mlt.-Stl. 1990, 66; OS 1992, 200; HSED #1163.

6.5. SBrb.: Hgr. ta-habb-at "trou béant" [Prs. 1969, 44, #125] ||| Sem.: Ar. hbb i.a. "percer (avec un sabre)" ||| Eg. whb "durchbohren" (Med., Wb I 340, 5), hence whb "Loch" (Med., Wb I 340, 8). For Eg.-Ar. see Blv. 1991, 89; 1993, 54. NB: I have to disagree with deriving Hgr. ta-habb-at from *zbh and comparing it with Wlm.-Ayr zubb-ät ~ zäbb-ät "descendre" (as proposed by Prasse).

6.6. SBrb. *ta-hala "petite source": Hgr. ta-hala, Wlm. tâla [< *ta-hala] ||| NBrb.: Qbl. ṭala, pl. ṭiliwa "petite source" ||| Guanche: Gomera, Ferro aala [Mlt.: *a-hala?] "water" (Brb.: Prs. 1969, 52, #222; Mlt. 1991, 165) ||| SCu. *hal- "spring": Iraqw halan "well", Qwadza xali-to [Kohl-Larsen], i.e. *hali-to? "waterhole" | Dahalo helel-ād "to flow" (SCu.: Ehret 1980, 306).

6.7. SBrb. *hll "être sauvage (animal domestique)": Hgr. huläl (adj. vb. a-hulil), Wlm. adj. vb. a-hulil, Ghat adj. vb. a-hulil (Prs. 1969, 54, #240) ||| ?Eg. hj.w ~ hr.w [*hl-w] "monster" (PT, GHWb 489 & 497) ~ hj.w "monsterhaft" (PT, GHWb 489).

6.8. SBrb. *hr "mettre en association, avoir en commun": Hgr. a-här, Wlm. a-här ||| WBrb.: Zng. ar (Prs. 1969, 64, #352) ||| Eg. h3.w pl. [*hr-w] "Verwandte, Angehörige" (MK, Wb II 479, 1). NB: Noteworthy are still SBrb.: Tamasheq e-hari "Herde" [Vcl. 1933, 177] = Eg. h3r.t "Herde" (below).

6.9. SBrb. *harät (i.e. *har-ät?) "chose": Hgr. harät, Nsl.-Wlm.-Ghat harät, Ayr arät ||| NBrb. *ara [Prs.] (Prs. 1969, 66, #367) ||| Eg. h3.w [*hr-w] "Angelegenheit, Besitz" (MK, Wb II 478).

7.5. SBrb. *e-hən "tente": Hgr. e-hən etc. || EBrb.: cp. Gdm. a-yən "maison" (Prs. 1969, 59, #294) || Eg. ḥn [< *ḥn] "Zelt" (PT, Wb III 368, 1) || Sem.: Hbr. ḥny "sich lagern, das Zelt aufschlagen", ḥanut "booth" [Mlt.] = "Gewölbe" [GB 244], maḥane "camp". It is a well known AA etymology (see Alb. 1927, 226, #68; Zhl. 1934, 113; Vrg. 1945, 140, #14.b.3; Vcl. 1958, 375, 390; 1990, 52; Djk. etc. 1986, 57; Mlt. 1990, 80-81).

7.6. SBrb. *hl ~ *lh "pleurer bruyamment": Hgr. impf. int. i-hall, Nsl. ə-lh, Wlm. ə-lh, Ayr ə-lh, Ghat nv. ta-la (Prs. 1969, 77, #487) || ?Eg. ḥ3.t [*ḥl.t], in: ḥ3.t-jb "Kummer, Leid", MK, Wb III 7, 10-11).

7.7. SBrb. *a/i-nhVr "sourcil": Hgr. e-nər, pl. a-nar-ən, Nsl. i-nhər ~ a-nhar, Wlm. i-nər ~ a-nar ~ a-nir ~ a-nirəh, Ayr a-nar (Prs. 1969, 84, #560) || Eg. jnh [< *mh] "eyebrow" (OK, Wb I 99, 1; FD 23). Metathesis.

8. Hgr. h ~ zero < SBrb. *h = Eg.-Sem. *'

8.1. SBrb.: Hgr. ə-ḡhəl [GT: *ghl?] "aimer, vouloir" [Prs. 1969, 85, #570] || ECu. *ge'l- "to love" [Sasse 1979, 18, 36] || ?Eg. ḡr [if < *g'l] "suchen" (MK, Wb V 539-540).

8.2. SBrb. *a-ḡərḥ "bouclier": Hgr. a-ḡər, Nsl. a-ḡərḥ, Wlm. a-ḡər || EBrb.: Gdm. a-ḡurub [Rsl.] = a-ḡuruf [Prs.] "bouclier" (SBrb.: Prs. 1969, 86, #581) || Eg. qr'.w "Schild" (XIX., Wb V 59, 11) || WCh.: cp. Hausa ḡarkúúwáá, pl. ḡarkíí [metathesis of *k'arg- < *k'ar'-?] "any shield" [Abr. 1962, 307] || ECh.: Sokoro kókere "Schild" [Lks. 1937, 35] | Mokilko kòrkó "bouclier (en peau)" [Jng. 1990, 127]. Areal parallel: Nubian *kVrV "Schild" [borrowed from Eg.?]: Kunuzi-Dongola karu, Dair kori, Garko koru ~ karu (Nubian: BG 1989, 94). This a firm and well known etymology, see Zhl. 1934, 112 (Eg.-SBrb.); 1934-1935, 166, 172 (Eg.-Nub.); Gouffé 1974, 364 (Hausa-Hgr.); OS 1989, 134; 1992, 192 (Eg.-Sokoro); HSED #1594 (Eg.-ECh.).

As we could see from the previous examples, Ghadames ḡ is not necessarily a proof of PBrb. *b, it may be in several cases a secondary ḡ going back to PBrb. *h. All other etymologies for SBrb. *a-ḡərḥ "shield" should be given up, i.e.:

1. Sem.: Ar. qirb-at- "Schlauch", Tigre qarbat "bearbeitetes Fell" (Rsl. 1964, 215; Prs. 1969, 28).

2. SBrb.: Hgr. i-ḡar "être sec, dur" (Prs. 1969, 86).

3. NBrb.: Qbl. ḡrf "tanner, être tanné, travailler une peau, laisser sécher la surface d'une pâte" [Dallet 1982, 625] (declined by Prasse 1969, 86).

8.3. SBrb. *təzzah fem. "9": Hgr. təzza, Ayr fem. təzzaz-ət ~ təzzay-ət, Ghat təzzah-ət ~ təzah-ət || NBrb.: Sus tza-t || EBrb.: Gdm. təṣu-t (Prs. 1969, 90, 629) || Sem. *tiš[a]'- "9": Akk. tiše [*tiša'], Hbr. tēša', Ar. tis'- || Eg. psd [*tsd < *ts'] "neun" (OK, Wb I 558, 10) || ECh.: Nancere (Lay) *t-g-s "9": Dormo tigesu, Gabri tigesu, tegès, Chire tíngesū, Kabalay tegesu, Lay tegese | PSomray

NB: SBrb. *-h- seems to go back to AA *-y- in this case, i.e. we should suppose PBrb. *-h₃- here.

9.5. SBrb.: Hgr. hăbăbbăĕr-ăĕt [Prs.: *hbbrh?] "saisir solidement et vivement" ~ a-băĕr "saisir à pleine main" (Prs. 1969, 44, #127) || Sem.: Akk. (Bab.) bāru ~ ba'aru [*b'r] "fangen (mit dem Netz usw.)" [AHW 108], Sqt. b'/r "to catch, fish" (Sem.: Lsl. 1938, 92; 1944, 55) || Bed. bari "auf-, zusammenbringen, auftreiben" [Rn. 1895, 49] || LECu.: Saho-Irob baṛ- "fassen, fangen, halten" [PW 1953, 381, #12] || WCh.: Sura beer "angreifen" [Jng. 1963, 60] || CCh.: Kotoko-Ngala birre "to seize" | Sukur mbwɔr "to seize, grasp". A well known AA etymology (see IS 1971, #8; HCVA 2, #105; HSED #215).

9.6. SBrb.: Hgr. hăĕtăĕtăĕ "palpiter" [Prs. 1969, 70, #416: no Brb. cognates] || Eg. tĕtĕ "verwirren, verworren sein" (MK, Wb V 328).

9.7. SBrb. *a-nhil "autruche": Hgr. a-nhel [Prs.] = a-nhil [Bst.] = a-nhīl [Zhl.] = a-nhel [Mlt.], Wlm. a-nhil ~ a-nil, Ayr a-nhil ~ a-nil ~ i-nil, Kel Ui a-nhal, Ghat a-nhil || NBrb.: Beni Snus a-nhil [Prs.: < Tuareg?] (Brb.: Prs. 1969, 82, #544; also Bst. 1887, 334; Zhl. 1931-1932, 5; Mlt. 1988, 199) || Eg. nj.w [< *nl.w] "Strauss: ostrich" (PT, Wb II 202, 8; FD 125). For the Eg.-Brb. etymology see Vcl. 1933, 176; Zhl. 1934, 109.

9.8. SBrb. *nhy "voir": Hgr. ĕ-ny, Nsl. ĕ-nhy, Wlm. ĕ-ny, Tadghaq ĕ-nhy, Ghat ĕ-ny (SBrb.: Prs. 1969, 84, #563) || NBrb.: Izdeg i-nny | Ida u Semlal a-nnay, Zayan a-nnay, Ait Mgild a-nnay, a-nny || Eg. nw "sehen" (XVIII., Wb II 218) || WCh.: Angas ne "to see, understand" [Flk. 1915], Sura nāa "sehen, ansehen, beaufsichtigen" [Jng. 1963, 76], Mupun nāa "to see, look" [Frj. 1991, 40], Chip naa "sehen" [Jng. 1965, 166] (Angas-Sura: Stl. 1977, 156) | Bole-Tangale *na "to see" [Schuh 1984, 217] | Nbauchi *nah- "to see" (WCh.: Schuh 1982, 14; Stl. 1987, 235) || CCh.: Tera na "to see" | Bachama na "to see" | Hitkala (Lamang) nĕ- "sehen" [Lks. 1964, 108] | Mandara nāhà, Paduko nĕn, Glavda nĕĕ, Guduf nĕia, Dghwede nĕĕa, Ghvoko nĕĕá "to see" (Mandara: Wolff 1974, 14; Ch.: NM 1966, 238; Nwm. 1977, 31) (for Ch. data: NM 1966, 238; Nwm. 1977, 31). A well known AA root (see Alb. 1927, 219; Ember 1930, #6.a.1; Zhl. 1934, 109; Chn. 1947, #465; Grb. 1963, 61, #62; Hodge 1968, 26; Müller 1975, 70; Bynon 1984, 267, #27; OS 1992, 201; HSED #1820; Orel 1995, 124-125, #39).

9.9. SBrb. *rhn "être malade": Hgr. i-ran [*i-rhan], Nsl. i-rhan, Ayr i-ran, Ghat i-ran (Prs. 1969, 88, #616) || Eg. jn.wt [< *rn-wt] coll. "Schmerz, Reissen (in den Gliedern)" (Med., Wb I 93, 16), cf. jn.j.t [nisba?] "ein Krankheitsdämon" (Med., Wb I 93, 17).

Ghadames ħ

As one can easily conclude from these comparisons, the correspondence of SBrb. *h = Ghadames ħ is no more an absolute proof a Proto-Berber *b. In a group of cases it is certainly so, no doubt (cf. e.g. #5.1., #5.5). But another group of

reliable SBrb. ~ Ghadames ~ Afro-Asiatic lexical correspondences clearly indicates that Ghadames *h* can just as well be a secondary development from an earlier Brb. **h*, perhaps via a labialized **h^w* (cf. e.g. #6.1., #6.2., #7.2., #7.3., #8.2.). Surely, a special study should be devoted to the details of this problem.

Regular consonant correspondences between Ahaggar and some other AA branches

These laws may be drawn more or less firmly at the moment not just on the basis of the present material but in accordance with the recent results in Afro-Asiatic linguistics (SISAJa, HCVA, Mlt. 1991, 238-247) as well as my own observations during the work on the etymological dictionary of Egyptian:

Ahaggar	Tuareg (SBrb.)	Proto-Berber	Semitic	Egyptian	Afro-Asiatic
h-, -Ø	*h	*b [Mlt.: *b]	*b	b	*b
f	*f	*f	*p	p	*p
f	*f	*f	*p	f	*f
m	*m	*m	*m	m	*m
d	*d	*d	*d	d	*d
t	*t	*t	*t	t	*t
ɖ	*ɖ ~ *t	*ɖ ~ *t	*t	d ~ t	*t
n	*n	*n	*n	n	*n
h	*z	*z (also *s?)	*s	s	*c
s	*s	*s	*š	s	*s
h	*z	*z	*z	z	*ʒ
s	*s	*s	*t	s (and t?)	*c
s	*s	*s	*š?	s ~ f	*š?
h	*z	*z	*ɖ	z ~ d	*ʒ
ɖ and z	*ɖ and *z	*ɖ and *z	*s ~ *t ~ *ɖ	ɖ	*ç ~ *č ~ *ĉ
k	*k	*k	*k	k ~ t	*k
g ~ ɣ	*g	*g	*g	g ~ ɖ	*g
ɣ	*k'/*ɣ	*k'/*ɣ	*q	q	*k'
ɣ (and h?)	*h/*ɣ	*h/*ɣ	*h	h	*h
k	*k	*k	*h	h	*q
g	*g	*g	*h	h	voiced uvular
h ~ Ø	*h ~ Ø	*h	*h	h ~ h	*h
Ø ~ h	*h ~ Ø	*h	*' ~ *ɣ	'	*' ~ *ɣ
h	*h	*h	*h	h (~ j-?)	*h
Ø	Ø	Ø	*'	j- (rarely ʒ)	*'

*

Abbreviations of languages

(A): Ahmimic, AA: Afro-Asiatic (Afrasian, Hamito-Semitic), Akk.: Akkadian, Alg.: Alagwa, Amh.: Amhara, Ar.: Arabic, Aram.: Aramaic (Syr.: Syrian, Jud.: Judeo-, Bibl.:

Biblical), (B) Bohairic, Bed.: Bedawye, Brb.: Berber (Libyo-Guanche), Brg.: Burunge, C: Central, Ch.: Chadic, Cpt.: Coptic, CT: Coffin Texts, Cu.: Cushitic, Dgq.: Tadghaq, Dhl.: Dahalo, E: East, Ebl.: Eblaite, Eg.: Egyptian, ESA: Epigraphic South Arabian, Eth.: Ethiopian, (F): Fayyumic, Gdm.: Ghadames, GR: Greek and Roman Period, Grw.: Gorowa, H: High(land), Hbr.: Hebrew, Hgr.: Ahaggar (Tahaggart), IE: Indo-European, Irq.: Iraqw, irreg.: irregular, Jib.: Jibbali, L: Late or Low(land), Lib.: Libyan, lit.: literature, LP: Late Period, M: Middle, Mag.: magical texts, Math.: mathematical papyri, Med.: medical texts, MK: Middle Kingdom, MSA: Modern South Arabian, N: North, NC: Niger-Congo, NE: New Egyptian, Nfs.: Nefusa, NK: New Kingdom, NS: Nilo-Saharan, Nsl.: Taneslemt, Num.: Numidian, O: Old, OInd.: Old Indic = Sanskrit, OK: Old Kingdom, Om.: Omotic, OSA: Old South Arabian, OT: Old Testament, P: Proto-, PB: Post-Biblical, PT: Pyramid Texts, Qbl.: Qabyle, Qwd.: Qwadza, reg.: regular, S: South, (S): Sahidic, Sab.: Sabaeen, Sem.: Semitic, Sqt.: Soqotri, Sum.: Sumerian, Syr.: Syriac, Ug.: Ugaritic, W: West, Wlm.: Tawillemmet (Iullemmeden).

Abbreviations of author names

Abr.: Abraham, Alb.: Albright, Apl.: Appleyard, BG: Bechhaus-Gerst, Bgn.: Beguinot, Blv.: Belova, Blz.: Blazek, Bnd.: Bender, Brk.: Brockelmann, Bst.: Basset, Chn.: Cohen, Clc.: Calice, Crl.: Cerulli, Djk.: D'jakonov, Dlg.: Dolgopol'skij, Dlt.: Dallet, Flk.: Foulkes, Flm.: Fleming, Frj.: Frajzyngier, Frz.: Fronzaroli, GB: Gesenius & Buhl, Grb.: Greenberg, GT: Takács, Hds.: Hudson, Hfm.: Hoffmann, IS: Illic-Svityc, JI: Jungraithmayr & Ibriszimow, Jng.: Jungraithmayr, Lks.: Lukas, Lmb.: Lamberti, Lpr.: Loprieno, Lsl.: Leslau, Mch.: Mouchet, Mkr.: Mukarovsky, Mlt.: Militarev, Mts.: Matsushita, NM: Newman & Ma, Nwm.: Newman, OS: Orel & Stolbova, Stl.: Stolbova, PB: Plazikowsky-Brauner, Prh.: Porhomovskij, Prs.: Prasse, PW: Plazikowsky & Wagner, Rn.: Reinisch, Rsl.: Rössler, Skn.: Skinner, Stl.: Stolbova, Str.: Strümpell, Trb.: Trombetti, TSL: Tourneux & Seignobos & Lafarge, Vcl.: Vycichl, Vrg.: Vergote, Wlf.: Wölfel, Zbr.: Zaborski, Zhl.: Zyhlarz, Zvd.: Zavadovskij.

Quoted literature

Abraham, R. C.: *Dictionary of the Hausa Language*.² London, 1962., University of London Press.

AHW = Soden, W. von: *Akkadisches Handwörterbuch*. I-III. Wiesbaden, 1965-1981., Otto Harrassowitz.

Albright, W. F.: Notes on Egypto-Semitic Etymology. II.= *American Journal of Semitic Languages and Literatures* 34/4 (1918), 215-255.

Albright, W. F.: Notes on Egypto-Semitic Etymology. III.= *Journal of the American Oriental Society* 47 (1927), 198-237.

Alojaly, Gh.: *Lexique touareg-français*. Copenhagen, 1980., Akademisk Forlag.

Appleyard, D.: The Internal Classification of the Agaw Languages. A Comparative and Historical Phonology.= Bynon, J. (ed.): *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics*. Amsterdam, Philadelphia, 1984., John Benjamins. Pp. 33-67.

Appleyard, D.: The Vowel Systems of Agaw: Reconstruction and Historical Inferences.= Mukarovsky, H. G. (ed.): *Proceedings of the Fifth International Hamito-Semitic Congress*. Band II. Wien, 1991., Afro-Pub. Pp. 13-28.

Appleyard, D.: *Preparing a Comparative Dictionary of Agaw*. MS. Paper presented at the III. Kuschitisten- und Omotistenkongress, Berlin, March 1994. 4 p.

Basset, M. R.: Notes de lexicographie berbère.= *Journal Asiatique*. Ser. VIII, vol. 10 (1887), 365-464.

Medieval berber orthography.

par Nico VAN DEN BOOGERT

Introduction

In the Middle Ages, Berber was written in the Maghribi style of the Arabic script, in what is to all appearances a standardized orthography. The earliest known examples of the medieval Berber spelling date from the middle of the 10th century A.D., while the youngest examples date from the 14th century.

Although there is some variation in the representation of a number of consonants, the orthography is remarkably consistent. In this respect it is quite unlike the early orthographies of the European vernaculars, where the same word is often written in different ways even within one line of text. This consistency implies that the Berber orthography was consciously designed, and that it was formally taught to berberophones.

It is to be noted that the highest consistency is found in the oldest manuscripts. Copies of medieval texts dating from the post-medieval period, when the old orthography had fallen into disuse, show varying degrees of corruption. This is partly due to some copyists being non-berberophones. Other copies were made by speakers of Tashelhit, which from the end of the 16th century up to the present has been written in a spelling which is fundamentally different from the medieval orthography (see on this orthography van den Boogert, 1997, chapter 3).

This article will first present a concise survey of the available sources, followed by an explanation of the rules and conventions of the orthography¹. It is hoped that this will enable future editors to transcribe and interpret medieval Berber materials more accurately than has hitherto been the case.

ISBN 90-429-0826-2



9 789042 908260